

Ambitions stratégiques américaines, britanniques et russes en Méditerranée

Par Bastien ALEX, Didier BILLION, Alain COLDEFY
et Richard LABÉVIÈRE

Octobre 2013



Cette étude a été réalisée pour le compte du bureau STRATPOL de l'état-major de la marine nationale entre mars et octobre 2013.

TABLES DES MATIÈRES

Introduction	6
 1. La Méditerranée : un espace stratégique en mutation	 8
1.1. La persistance de contraintes stratégiques anciennes	8
Le conflit israélo-palestinien	8
Le différend turco-chypriote	9
La crise du Sahara occidental	9
Une instabilité balkanique persistante.....	10
1.2. La cristallisation de nouvelles formes de menaces	11
Les conséquences sécuritaires de l'onde de choc dans le monde arabe	11
Crime organisé : vers un renforcement des menaces	14
Des flux migratoires incontrôlables.....	17
Hydrocarbures en Méditerranée orientale : un facteur de déstabilisation supplémentaire .	18
Risques environnementaux : réalité et menaces.....	19
 2. La Méditerranée : un espace de convoitises.....	 21
2.1. Les puissances traditionnelles.....	22
La Méditerranée, une des priorités jamais démentie des États-Unis	22
L'intérêt constant du Royaume-Uni limité par les contraintes budgétaires.....	26
Russie : une vision de la Méditerranée au-delà de crise syrienne ?	29
2.2. Les puissances nouvelles	35
Une Turquie sans politique méditerranéenne achevée.....	35
Israël, îlot sécuritaire en Méditerranée orientale	39
L'indéniable affirmation de la République populaire de Chine.....	43

3. La Méditerranée : une priorité stratégique française et européenne..... 48

3.1. L'inadaptation du cadre européen 48

D'improbables tentatives institutionnelles.....48

...malgré des perspectives démographiques et économiques complémentaires49

Un nouveau paradigme macro-économique régional.....50

Le couple France-Algérie, possible moteur du 5 + 5.....51

3.2. Servitude et grandeur d'une approche française..... 54

Une France, dos et face à la mer54

Les avancées de la « maritimisation » à consolider56

La France, une puissance méditerranéenne.....59

3.3. Enjeux méditerranéens français dans la nouvelle géopolitique des mers et des océans 61

Les quatre enjeux de l'économie maritime/méditerranéenne française.....62

Un « grand jeu méditerranéen » à quatre.....64

Conclusions et recommandations..... 66

Refonder un système de sécurité euro-africain 67

Conserver une autonomie et valoriser nos savoir-faire 68

Accroître notre attention à l'égard d'une Méditerranée au cœur des nouveaux défis stratégiques 69

Développer nos contacts diplomatiques avec les acteurs méditerranéens 70

Consolider notre diplomatie navale 71

« La Méditerranée, la mer bleue par excellence, la "grande mer" des Hébreux, la "mer" des Grecs, le *mare nostrum* des Romains, bordée d'orangers, d'aloès, de cactus, de pins maritimes, embaumée du parfum des myrtes, encadrée de rudes montagnes, saturée d'un air pur et transparent, mais incessamment travaillée par les feux de la terre, est un véritable champ de bataille où Neptune et Pluton se disputent encore l'empire du monde ».

Jules Verne
Vingt mille lieues sous les mers, 1870

Introduction

Comptant 23 pays riverains, soit plus de 450 millions d'habitants et accueillant 25 % du trafic maritime mondial pour seulement 1 % de la surface océanique global, la Méditerranée constitue un carrefour stratégique majeur, aussi bien sur les plans politique, économique, commercial, qu'énergétique ou migratoire. De ce fait, sa sécurité demeure cruciale pour la sauvegarde des intérêts des puissances comme les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie mais aussi ceux d'autres pays qui cherchent désormais à s'affirmer dans la région (Israël, Chine et Turquie).

Cet espace méditerranéen est actuellement traversé par deux dynamiques déstabilisatrices : la crise économique mondiale – et ses répercussions au sein de l'UE – et les soubresauts induits par l'onde de choc qui traverse le monde arabe. La première a des conséquences d'ordre financier du fait du creusement de la dette des États qui leur impose des politiques de rigueur budgétaire qui se répercutent entre autres sur les budgets de défense. La seconde suscite l'inquiétude en raison des changements de régime intervenus qui provoquent *de facto* de l'instabilité, les difficiles transitions et reconstructions des institutions s'inscrivant sur le moyen terme et les territoires nationaux, terrestre comme maritime, demeurant insuffisamment contrôlés. Si des conflits terrestres de basse intensité devaient éclater et surtout se pérenniser, cela aurait en outre des répercussions sur les flux migratoires, illégaux notamment. Ce risque, s'il n'est pas majeur, doit être pris au sérieux.

À ces dynamiques récentes s'ajoutent des points de frictions plus anciens, structurants de l'espace méditerranéen, et dont les fluctuations en termes d'intensité ont des répercussions plus ou moins significatives sur le contexte sécuritaire (conflit israélo-palestinien, différend turco-chypriote, crise du Sahara occidental). Enfin, le dernier élément méritant attention demeure la question de la sécurité des détroits (Gibraltar, Dardanelles, Canal de Suez). Ces trois points d'entrée méditerranéens voient leur sécurité susceptible d'être perturbée, certes dans le pire des scénarii, par les évolutions du contexte géopolitique de la région.

Le changement de contexte a provoqué l'apparition de nouveaux interlocuteurs. Dans quelle mesure cette donne ouvre-t-elle des perspectives de coopération ? Des risques de tensions ?

La « réduction de la voile » découlant de la crise crée, pour les pays européens, un alourdissement du fardeau sécuritaire méditerranéen qui pourrait être exploité par certains États (Turquie, Chine, Russie). Mais ces derniers sont-ils réellement désireux – ou en mesure – de le faire, et ainsi de jouer un nouveau rôle dans la région ? *A contrario*, la crise crée-t-elle les conditions nécessaires à un rapprochement/renforcement de la coopération entre les pays européens afin de mutualiser la sécurisation de l'espace méditerranéen ? Quel rôle pourrait prendre la France dans la refonte du partenariat méditerranéen ? Qu'a-t-elle à y gagner ?

Devant l'échec relatif des différents avatars de la coopération entre pays riverains de la Méditerranée, face aux conséquences de la crise économique et aux turbulences politiques en cours au sud et à l'est, s'impose une réflexion sur les menaces et leur réalité, sur les ambitions de chacun ainsi que sur les opportunités que peut proposer cette évolution de la situation en termes de redéfinition d'un cadre de coopération plus adapté aux enjeux actuels.

1. La Méditerranée : un espace stratégique en mutation

1.1. La persistance de contraintes stratégiques anciennes

L'espace méditerranéen reste marqué par la persistance de certains conflits que l'on peut considérer comme actifs. Si la plupart du temps ceux-ci restent de basse intensité, ils constituent indéniablement des paramètres structurants de la géopolitique régionale, notamment dans les freins qu'ils constituent à l'établissement d'une coopération multilatérale durable et effective¹.

Le conflit israélo-palestinien

Plus ancien conflit de la région, le conflit israélo-palestinien – et ses extensions israélo-arabes – constitue le plus important obstacle au développement d'une coopération regroupant l'ensemble des pays méditerranéens. On peut considérer qu'il est la première raison des échecs des avatars successifs des partenariats que l'Union européenne (UE) a tenté de mettre en place en regroupant les pays de l'ensemble du bassin méditerranéen, du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée.

Le conflit israélo-palestinien est également un multiplicateur de tensions en Méditerranée, sachant que la traduction de sa non-résolution implique des relations délicates entre les États arabes et Israël, puisque, à ce jour, seules l'Égypte et la Jordanie ont établi des relations diplomatiques avec l'État hébreu. Si le conflit n'a jamais connu de véritables concrétisations maritimes en termes d'affrontements militaires (bien que Tsahal ait utilisé à plusieurs reprises ses navires pour atteindre le Liban), de nombreux incidents ont eu lieu en Méditerranée orientale, espace où les tensions persistent, voire s'aggravent du fait du conflit syrien², des découvertes de gisements d'hydrocarbures au large d'Israël³ et de la multiplication des flottilles tentant de briser le blocus de Gaza exercé par l'État hébreu. À ce sujet, on se souvient, en mai 2010, de l'arraisonnement du Mavi Marmara par les forces spéciales israéliennes qui a considérablement concouru à la dégradation des relations turco-israéliennes. Aucune perspective de règlement ne semble véritablement se dessiner dans un futur proche si l'on considère les pourparlers de paix inexistants, la poursuite du processus de colonisation dans les Territoires occupés et la persistance résiduelle des tirs de roquette depuis Gaza auxquels continuent de répondre les interventions militaires israéliennes (opération Plomb durci de l'hiver 2008-2009, Pilier de Défense en 2012). L'obstacle que constitue le conflit pose la question des moyens – ou pistes de réflexion – à disposition des acteurs pour faire

¹ L'objectif de cette sous-partie n'est bien évidemment pas de détailler toutes les problématiques afférentes à ces conflits mais d'identifier leurs impacts en termes de stabilité régionale et de perspectives de coopération.

² Voir annexe 1 p. 73 pour une représentation cartographique.

³ Voir annexe 2 p. 74 pour une représentation cartographique.

progresser la coopération méditerranéenne malgré cet obstacle de taille. Pour l'heure, la solution à ce dilemme consiste essentiellement à proposer des forums de coopération sur des sujets consensuels ou en format restreint, l'exemple le plus parlant étant ici le dialogue 5+5, voire la tentative de mise en œuvre d'une « Méditerranée des projets », rapport commandé par la présidence de la République au député Michel Vauzelle.

Le différend turco-chypriote

Si, depuis 1974 et la partition de l'île, de nombreux efforts – la plupart sous l'égide des Nations unies – ont été réalisés pour réunifier la république de Chypre et la République turque de Chypre Nord (RTCN), aucun d'entre eux n'a abouti. Depuis 2004 et l'échec du plan Annan, les négociations sont dans l'impasse et ont même été totalement suspendues entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2012 du fait de la présidence chypriote du Conseil de l'UE. Toutefois, l'arrivée au pouvoir en République de Chypre du président Anastasiades en février 2013 pourrait modifier la donne politique. Son parti (Rassemblement démocratique – DISY) était favorable au plan Annan, et des négociations directes pourraient, selon des annonces faites en juin, reprendre au mois d'octobre 2013.

La division de l'île et les relations tendues entre les deux communautés sont en outre attisées par la Grèce et la Turquie. Leur opposition sur ce dossier se projette sur de nombreux aspects de leurs politiques extérieures et sa persistance pourrait être potentiellement crisogène. La non-délimitation des limites des zones économiques exclusives (ZEE) entre la Turquie et la République de Chypre est en effet un facteur déterminant dans l'exploitation des gisements d'hydrocarbures récemment découverts en Méditerranée orientale. La Turquie a, à maintes reprises, exprimé son inquiétude et son désaccord quant à la possibilité que la manne financière des gisements ne profite qu'aux Chypriotes grecs.

Chypre reste ainsi un nœud de la coopération méditerranéenne du fait du nombre d'États impliqués dans les tensions dont elle reste l'épicentre : Grèce et Turquie pour la question de la réunification ; Israël, Liban, Turquie pour, dernièrement, celle des hydrocarbures.

En raison de cette position stratégique en Méditerranée orientale, Chypre reste perçue comme un enjeu géopolitique majeur par des puissances non riveraines et aspirant à jouer un rôle en Méditerranée tels que les États-Unis ou la Russie ou encore le Royaume-Uni qui dispose pour sa part de deux bases militaires (Dhekelia et Akrotiri), qui regroupent plus de 3 000 soldats.

La crise du Sahara occidental

Le conflit du Sahara occidental oppose depuis 1973 le Front Polisario (indépendantistes sahraouis) aux forces exerçant une souveraineté sur ce territoire. Le Front Polisario combattit ainsi dans un premier temps (1973-1976) l'Espagne, la puissance coloniale au Sahara occidental pour gagner son indépendance, puis le Maroc à la suite des accords de Madrid (1975), qui partagèrent la souveraineté du Sahara occidental entre la Mauritanie et le Maroc, ce dernier revendiquant le Sahara occidental comme partie intégrante du royaume.

La présence de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) depuis 1975 n'a pas permis le règlement du conflit qui constitue une des plus anciennes sources de tensions sur la rive Sud de la Méditerranée. Ainsi, les voisins immédiats du Maroc (Algérie, Mauritanie) reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ou le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui (Espagne). Cette situation n'est pas sans conséquence en termes de militarisation de la région, qui comporte une dimension maritime et méditerranéenne malgré la façade exclusivement océanique du territoire. De fait, le budget de la défense du Maroc est passé de 3,8 % en 1997 à 5 % du PIB en 2013, tandis que celui de l'Algérie a stagné autour des 4 % de PIB⁴. Les deux pays coopèrent toutefois partiellement sur les questions de lutte contre le terrorisme, contre l'immigration clandestine et contre le trafic de drogue.

La principale incidence de la persistance du conflit du Sahara occidental concerne la coopération régionale. Maghrébine dans un premier temps avec une Union du Maghreb arabe qui ne fonctionne pas et une intégration économique régionale la plus faible au monde ; méditerranéenne dans un second temps et plus précisément au niveau du dialogue 5+5. En effet, si cette coopération entre les deux rives échappe aux effets néfastes du conflit israélo-palestinien, elle ne peut s'affranchir des tensions algéro-marocaines. Ces dernières se sont récemment manifestées dans la région de Tindouf où des échanges de feu ont eu lieu entre garde-frontières algériens et marocains, témoignant de la persistance et de la vigueur de l'antagonisme.

Une instabilité balkanique persistante

Malgré deux décennies d'investissement de l'UE dans la région à travers la politique d'élargissement, de nombreux facteurs d'instabilité persistent dans les États des Balkans occidentaux.

Le principal responsable reste le caractère inachevé de la transition étatique. En effet, l'ensemble des États de la région, à des degrés divers, porte toujours les stigmates de cette transformation incomplète des structures étatiques, qui explique la persistance de nombreux maux : séparation/indépendance des pouvoirs discutable ; autoritarisme persistant ; restriction

⁴ Le conflit du Sahara occidental constitue toujours l'un des baromètres de la relation algéro-marocaine. Rappelons que durant la période 1975-1991, la majeure partie du budget de la défense marocain a été utilisée pour l'effort de guerre contre le Polisario et que Rabah a achevé en 1987 la construction d'un « mur de protection » dont le tracé reste controversé. Le budget de défense d'Alger reste toutefois largement supérieur en valeur absolue, la rente pétrolière lui permettant d'acheter du matériel plus sophistiqué que son voisin.

Après s'être longtemps approvisionné en Espagne, le Maroc a acquis, depuis 2010, trois corvettes de type SIGMA de construction hollandaise (capacité ASM, 2 unités déjà en service) et 1 frégate multi-missions (FREMM) dont la livraison doit intervenir en novembre 2013. Contrairement aux FREMM françaises, la frégate marocaine n'a pas de missiles de croisière MDCN. Une attention spéciale a été portée à l'aéronautique navale : 3 hélicoptères Panther AS-565 (avec FLIR) ont été achetés en 2002 pour les frégates du type Floréal. Ils constituent la flottille 11 F et sont basés à Casablanca. 11 avions Pilatus Britten-Norman Defender appartenant au Ministère des Pêches sont utilisés pour la surveillance de la ZEE.

L'Algérie s'est dotée pour sa part de 4 SSK de type Kilo, et a fait l'acquisition récente (unités non encore livrées) de 2 frégates de type Meko (capacité ASM – construction allemande) et d'un LST de type San Giusto (capacité amphibie – construction italienne). Début 2013, l'Algérie a effectué un tir réussi d'un missile de croisière à partir de l'un de ses sous-marins. La rivalité algéro-marocaine se traduit ainsi par une compétition des moyens de puissance navale et complique les possibilités de coopération navale régionale.

de la liberté de la presse et d'opinion (à des degrés différents) ; omniprésence des activités illicites et mafieuses qui dans certains cas, ont largement investi les chancelleries ; difficulté à lever l'impôt ; services publics défaillants ; travail informel florissant. La conjugaison de ces caractéristiques produit ainsi ce que l'on désigne sous le vocable d'État faible ou non fonctionnel, voire « failli ».

La persistance des tensions dans la région est également l'illustration du fait ethnique. Le caractère multi-ethnique et multiconfessionnel de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), de la Bosnie et du Kosovo, pour ne citer qu'eux, rend délicate l'émergence d'une identité indispensable à la cohésion nationale et à l'érection d'un État-nation. La question des frontières en est d'ailleurs une excellente illustration : ces dernières ont connu de nombreuses modifications au cours des deux derniers siècles, illustrées par le terme « balkanisation ». En découle une double dimension crisogène : ethnique car des pressions, endogènes comme exogènes, s'exercent sur les frontières de ces États pluriethniques dont les communautés constituantes ne souhaitent pas, en réalité, partager leur destin au sein d'une même entité nationale. Criminelle ensuite car l'absence de perspectives économiques et la présence de frontières poreuses sont les meilleures garanties du développement de la criminalité, notamment transnationale et organisée.

Si l'instabilité balkanique ne se manifeste pas immédiatement dans une dimension maritime, tout État faible est un théâtre propice au développement de la criminalité et des trafics qui ont pour leur part une composante navale à travers les circuits d'acheminement et des flux de transport des marchandises (drogue, armes, êtres humains, organes, etc.). De plus, la collusion entre les milieux politiques et mafieux crée également une méfiance chez les partenaires européens dont les forces de police et les états-majors se révèlent réticents à collaborer en profondeur (échanges de renseignements) avec leurs homologues balkaniques. La sécurisation des côtes et l'interpellation des trafiquants en sont d'autant plus difficiles.

1.2. La cristallisation de nouvelles formes de menaces

Parallèlement à la persistance de ces tensions anciennes, d'autres phénomènes sont apparus plus récemment, venant densifier un contexte régional déjà particulièrement complexe, ravivant ou renforçant certains antagonismes.

Les conséquences sécuritaires de l'onde de choc dans le monde arabe

Plus de deux ans après leur déclenchement, l'euphorie générale – qui avait salué les trop hâtivement nommées « révolutions arabes » –, est retombée faisant place à des bilans plus que contrastés. Au terme de consultations électorales jugées démocratiques par ladite communauté internationale – qui avait pourtant refusé la même *imprimatur* au Hamas palestinien quelques années plus tôt –, se mettent en place des régimes faisant référence d'une manière plus ou moins explicite, sinon normative, à la charia. Ces différences résulteraient d'une concurrence, sinon d'une confrontation entre des Frères musulmans, jugés « modérés »

et une mouvance salafiste considérée plus « radicale ». Comme le souligne Patrick Haenni : « Il existe toujours chez les Frères musulmans [...] une tendance salafiste et une adoption partielle de leurs catégories de pensée. Les contacts ont ainsi toujours existé et été maintenus. Ce sont les partis salafistes qui ont fait le choix de quitter l'Alliance démocratique, formée par les Frères [...] pour faire cavalier seul au sein de la coalition pour l'Égypte. Un choix de pur calcul électoral »⁵.

Adeptes de l'économie libérale et parfaitement incapables de générer les réformes attendues par les classes moyennes et plus défavorisées, les Frères suscitent nombre de déceptions, de critiques et de contestations qui n'ont pas encore dit toutes leurs ruses.

En Syrie, où la situation est très différente des dictatures personnalisées comme elles pouvaient l'être en Tunisie et en Égypte, le parti-État baathiste a durement réprimé une contestation qui, après être montée en puissance, s'est largement confessionnalisée avant de précipiter le pays dans une guerre civilo-régionale généralisée, dont l'issue demeure incertaine. Le précédent libyen assure au régime le soutien indéfectible de la Russie, dans une moindre mesure celui de la Chine et conforte les alliances de l'Iran et du Hezbollah libanais chi'ites.

Dans le sillage de cette onde de choc, le moment libyen a valeur de césure. La disparition brutale du dictateur a laissé place à un chaos généralisé dont on peut mesurer les répercussions sur l'ensemble de la zone sahélienne. Adoptée avec l'aval de Moscou et de Beijing au nom de la « responsabilité de protéger » – version *soft* du « devoir d'ingérence » –, la résolution 1973 de l'ONU instaurait une zone d'exclusion aérienne visant à protéger les populations civiles. Hormis le lynchage télévisé du dictateur libyen, qui n'est à l'honneur d'aucune démocratie, son interprétation belliciste a produit deux conséquences durables : 1) Moscou et Beijing jurent qu'on ne les reprendra plus à cautionner ainsi des opérations de *regime change* conformes aux intérêts occidentaux ; 2) la disparition des linéaments étatiques en Libye a entraîné fragmentations territoriales, tribales et politiques, qui – elles non plus –, n'ont pas encore dit toutes leurs ruses. Avec l'appui financier et logistique des monarchies wahhabites (essentiellement le Qatar et l'Arabie saoudite), se sont ainsi formés des sanctuaires constituant autant de bases arrière des groupes salafistes armés engagés au Mali, dans d'autres pays du Sahel ainsi qu'en Syrie.

Le bilan contrasté de ces « révolutions arabes » est porteur de plusieurs séries de menaces qui impactent directement l'espace méditerranéen.

Poussée terroriste

Le danger terroriste classique demeure en haut de l'échelle des menaces. Sa nature reste fluide et polymorphe. L'épicentre libyen exerce une attraction concentrique en direction du Maghreb, du Sahel et de la Corne de l'Afrique. Sa gradation connue va de l'attentat contre le consulat américain de Benghazi (11 septembre 2012), l'attaque de la plateforme algérienne d'In Amenas (13 janvier 2013), les assassinats des membres de la coalition de la gauche

⁵ Hélène Sallon, « Les salafistes, un dilemme pour les Frères musulmans égyptiens », *Le Monde.fr*, 14 décembre 2011.

tunisienne Chokri Belaïd (6 février 2013) et Mohamed Brahmi (25 juillet 2013) attribués à la mouvance salafiste radicale, aux prises d'otages qui sévissent au Maghreb et au Sahel depuis le début des années 2000.

Une deuxième gradation prospective est à prendre en compte depuis le début de l'opération « Serval » au Mali (11 janvier 2013) : celle-ci pourrait cibler l'ensemble des intérêts français de la zone maghrébo-sahélienne (ambassades, lycées français, compagnies aériennes, infrastructures économiques et touristiques, etc.). L'ambassade de France en Libye a été la cible d'un attentat le 23 avril 2013 qui a fait deux blessés, incitant le Quai d'Orsay à débloquent un budget supplémentaire (environ 20 millions d'euros) pour assurer la sécurité des Français et des représentations françaises en Afrique et au Moyen-Orient⁶.

On observe également une troisième gradation : un ciblage sur les territoires français et européens et des attaques contre le trafic maritime (type USS-Cole le 12 octobre 2000 ou pétrolier Limbourg le 6 octobre 2000).

Enfin, deux autres éventualités sont à surveiller : la première concerne les soldats de la FINUL qui pourraient faire les frais du soutien français à la rébellion syrienne⁷. La deuxième est la hantise de tout service de sécurité : le *homegrown* ou « loup solitaire », terroriste auto-fondé par contagion télévisuelle et Internet et/ou par des séjours d'entraînement au jihad (Afghanistan, Pakistan, Syrie, Libye et Sahel).

Sans conclure et avant même l'intervention française au Mali, il était à craindre qu'une segmentation opérationnelle – tout au moins ponctuelle – finisse par s'établir des côtes de Mauritanie jusqu'à la Corne de l'Afrique. Des jonctions ponctuelles entre Sahraouis, activistes marocains et Aqmistes ont déjà eu lieu et peuvent se reproduire. Les alliances entre Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) ont connu diverses évolutions donnant naissance à d'autres surgeons comme Ansar-Eddine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). D'autres articulations opérationnelles entre AQMI et Boko-Haram sont actives, de même qu'entre les activistes nigériens et les Shebab somaliens. Sans tomber dans les facilités d'une « afghanisation » de la zone et d'une Al-Qaïda « globale », on ne peut exclure des jonctions ponctuelles, rhizomatiques entre ces différents mouvements d'autant que leurs sanctuaires du Sud libyen (autour de la ville de Sebbah) constituent de véritables plateformes de formation, d'entraînement et de projection criminelle.

Des verrous méditerranéens mis à mal par la nouvelle configuration politique

Le plus important verrou reste le canal de Suez⁸, qui commande le passage vers la mer Rouge, donc l'océan Indien et le Golfe. Troisième source de devises pour l'Égypte (5 milliards de dollars en 2011), le canal voit passer 5 % du trafic mondial de pétrole, chiffre en baisse en raison de la régionalisation des trafics (la route du Cap vers l'Amérique est aujourd'hui autant empruntée que Suez qui alimente principalement l'Europe). Port Saïd est pour sa part devenu

⁶ « Laurent Fabius renforce la sécurité des Français de l'étranger », *L'Express.fr*, 22 mai 2013.

⁷ « Dans le sud du Liban, les soldats français de la Finul restent en alerte », *LeMonde.fr*, 18 septembre 2013.

⁸ Il passe néanmoins deux fois plus de porte-conteneurs que de pétroliers dans le canal, ces deux catégories fournissant 60% des 18 000 navires l'ayant emprunté en 2011 et 2012 (1500 par mois) pour près de 650 millions de tonnes de fret.

un « hub » majeur : son trafic a quadruplé entre 2004 et 2010, devenant le deuxième port méditerranéen avec près de 3,5 millions d'EVP⁹.

Le 17 février 2011, moins d'une semaine après la chute du président égyptien Hosni Moubarak, deux navires de guerre iraniens – une frégate et son ravitailleur – sont entrés en Méditerranée par le canal de Suez, après avoir reçu l'autorisation des forces armées égyptiennes. Les bateaux ont rallié le port de Lattaquié pour participer à des manœuvres communes avec la marine syrienne. La décision de l'Égypte de laisser les navires iraniens emprunter ce passage international, pour la première fois en deux décennies, a été perçue, notamment par les chancelleries occidentales, comme une volonté de rupture avec la politique antérieure. Le verrou de Suez reste sous la triple surveillance américaine, israélienne et russe. Régulièrement emprunté par les sous-marins israéliens qui opèrent en mer Rouge jusqu'au large des côtes pakistanaises, le canal a été dernièrement emprunté par des unités de la marine omanaise et indienne.

Le second verrou est constitué par les deux détroits turcs : les Dardanelles, entre la mer Egée et la mer de Marmara et le Bosphore, entre la mer de Marmara et la mer Noire. Aux flux Méditerranée/mer Noire qui dépassent les 51 000 navires par an (soit la quatrième voie maritime la plus empruntée) s'ajoutent les 2 000 mouvements quotidiens de l'agglomération d'Istanbul. Cette voie est régulièrement empruntée par des bâtiments russes ralliant le port syrien de Tartous, seule infrastructure en eaux profondes dont Moscou dispose en Méditerranée. Là aussi, les flux militaires sont en augmentation en raison de la crise syrienne. Enfin, le troisième verrou est constitué d'une ligne de seuils de part et d'autre de la péninsule italienne, coupant le bassin en deux sous-ensembles (Méditerranée occidentale et orientale) : canal d'Otrante, détroit de Messine et couloir constitué par le canal de Malte et le canal de Sicile. Ce dernier est « gardé » par les îles européennes les plus proches de l'Afrique : Malte à l'est, les Pélagie au sud et Pantelleria au nord-ouest, à moins de 40 milles nautiques des côtes tunisiennes. Dans un sens transversal et, avec Gibraltar, ces passages sont empruntés par toutes sortes de trafics mais surtout des immigrants illégaux en provenance de différentes régions (Balkans, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne), avec, pour certaines une accélération du fait des événements sur la rive sud (Libye, Tunisie, Mali, etc.).

En définitive, l'onde de choc, qui parcourt le monde arabe depuis deux ans, aura exacerbé l'importance stratégique des flux méditerranéens et de leurs verrous qui en commandent l'intensité et la sécurité.

Crime organisé : vers un renforcement des menaces

Des conditions favorables à l'implantation d'activités criminelle et terroriste

La Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest sont devenues en quelques années les principales zones de transit du trafic mondial de drogues. Ce nouveau statut s'explique par différents facteurs endogènes et exogènes.

Les trafiquants de drogue profitent tout d'abord de la spécificité géographique de cette région avec la présence d'une immense étendue désertique rendant les frontières extrêmement

⁹ Équivalent vingt pieds, unité représentant le volume d'un conteneur.

poreuses et complexifiant le contrôle de ce territoire par les autorités étatiques africaines. Cette absence de maîtrise du territoire par les États s'explique aussi par la faiblesse structurelle des différents pays de la région et la corruption endémique sévissant au sein des administrations. Enfin les groupes criminels transnationaux tirent profit de la grande pauvreté du continent africain et de l'absence fréquente de perspectives, notamment pour les jeunes, pour recruter des autochtones. Cependant la principale cause de l'attrait des trafiquants pour cette région est exogène : la demande européenne croissante de stupéfiants et les marges commerciales élevées réalisées sur la façade Nord de la Méditerranée.

Historiquement, les flux criminels précèdent les structurations terroristes. Ils en favorisent l'émergence et finissent, souvent par en justifier les finalités. AQMI constitue l'exemple emblématique de cette évolution : filiation des GIA (Groupe islamique armé) et GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) des années de plomb en Algérie (1992-1998), ses Katiba se sont redéployées dans le grand Sud à la suite de revers militaires qui lui barraient toutes perspectives politiques et affairistes sur le territoire algérien. En « s'africanisant » dans les zones frontalières sahéliennes, ses activistes découvraient de fructueuses opportunités : trafics de cigarettes, d'essence, de voitures, d'êtres humains et, enfin d'otages.

Cette évolution est d'autant plus déconcertante qu'elle se développe sans centre ni ligne de front, sans stratégie préétablie mais au gré d'alliances, de potlatch ou de mariages... réactivant les vieilles logiques territoriales et identitaires des « Almajhiraï », ces prédicateurs commerçants qui, dès le XIV^e siècle, écumaient l'ensemble des pistes du Sahara à partir des madrasas de Kano et de Tombouctou.

Au trafic traditionnel du cannabis s'ajoute – depuis le début des années 2000 – l'arrivée des grands cartels sud-américains (colombiens et vénézuéliens) de la cocaïne. Afin de diversifier des flux interaméricains précarisés par les progrès de la lutte anti-drogue, ces organisations cherchent à consolider leurs débouchés européens en passant par l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Maghreb. Aux aérodrômes de brousse viennent s'adjoindre plusieurs têtes de pont portuaires le long des côtes du Sénégal jusqu'au golfe de Guinée en privilégiant les deux Guinée (Bissau et Conakry). Ces flux transocéaniques s'intensifient d'autant plus qu'aucune marine nationale locale n'est en mesure de les perturber.

En provenance d'Afghanistan (premier producteur mondial), les routes de la morphine base transitent par la Corne avant de se ramifier à partir du Soudan. Là encore, on assiste à la démultiplication de joint-ventures affairo-terroristes qui utilise les vieux réseaux du Qat (entre Djibouti, Yémen et Kenya). Ces différentes routes de la drogue opèrent plusieurs jonctions au Burkina, au Niger et au Mali.

Cette structuration finit alors par « basculer » dans la Méditerranée parce que c'est là qu'elle trouve ses débouchés les plus lucratifs¹⁰. Ce « basculement » perturbe fortement la vieille dominante des flux de transit Est-Ouest allant de Suez à Gibraltar.

¹⁰ Voir annexe 3 p. 75 pour une représentation cartographique.

Les moyens mis en œuvre

Afin de lutter contre ce trafic de drogues transméditerranéen, deux principales initiatives ont été lancées par des États membres de l'UE. La première est la *Maritime Analysis and Operations Center for Narcotics* (MAOC-N), créée suite à une initiative française et ouverte en 2007. Ses objectifs principaux sont le partage de renseignements et l'amélioration de la coopération dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues dans l'Atlantique et près des côtes d'Afrique de l'Ouest. Lors de ces deux premières années, la MAOC-N est parvenu à saisir 43 tonnes de cocaïne et 21 tonnes de cannabis¹¹. En 2008, sous la présidence française de l'UE, le Centre de coordination pour la lutte anti-drogue en Méditerranée (CeCLAD-M) est venu renforcer ce dispositif. Depuis sa création, le CeCLAD-M a surveillé 23 navires et a participé à plusieurs interceptions sans qu'aucune saisie n'ait été effectuée pour l'instant¹². L'UE renforce sa coopération avec les pays de l'Afrique de l'Ouest par le biais, notamment, de la CEDEAO et de son plan d'action contre les drogues. Cette dernière a implanté à Dakar en 2009 une plate-forme en vue d'enrayer le transit de la cocaïne sud-américaine au sein de l'Afrique de l'Ouest. Afin d'améliorer la lutte contre le trafic de stupéfiants dans la mer Méditerranée, des opérations conjointes entre Frontex principale agence européenne compétente en matière de surveillance des flux, le CeCLAD-M, EFCA¹³ et Europol ont été lancées afin de partager les renseignements sur les réseaux criminels et ainsi d'optimiser la lutte.

D'importantes saisies ont été dernièrement réalisées même si les grandes versatilité et adaptabilité des réseaux de trafic de drogue sont en capacité de rapidement changer de filières. La difficulté principale de ces deux structures réside dans sa pérennité, son coût et ses carences en accords bilatéraux avec les pays de la façade Sud de la Méditerranée, ainsi que les faiblesses du droit international maritime. L'autre danger ascendant demeure la porosité grandissante des milieux djihadistes et mafieux. « Les récentes révélations de responsables onusiens et de spécialistes en la matière sur les liens éventuels entre le terrorisme et le trafic de drogue, indiquent que les deux "mondes" ne sont guère indépendants. La collusion, avérée, entre AQMI, qui se replie de plus en plus vers le sud du Maghreb (segment Gât/Sebbah), et les narcotrafiquants sud-américains ne fait qu'augurer une dangereuse collaboration entre deux phénomènes pourtant différents. »¹⁴

Ces différentes raisons conjuguées font craindre une possible jonction opérationnelle entre une piraterie côtière qui monte en puissance et les flux criminogènes traditionnels. Cette forte éventualité rend très pertinente la zone d'action de l'opération Corymbe remontant de Libreville à Dakar. Les moyens déployés par la marine nationale y permettent une réaction

¹¹ Chiffres tirés d'une étude de la Commission européenne, « 2010 progress review of the EU Drugs Action Plan (2009-2012), disponible sur : <http://www.statewatch.org/news/2010/nov/eu-com-drugs-report-com-630-10.pdf>

¹² « Coopération opérationnelle », *Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie*, [consulté le 12 juillet 2013], disponible sur : <http://www.drogues.gouv.fr/site-professionnel/international/cooperation-operationnelle/>.

¹³ Agence européenne de contrôle des pêches.

¹⁴ Pour plus d'informations sur cette dérive d'AQMI et des islamistes radicaux du Sahel, lire le rapport de l'*Instituto Español de Estudios Estratégicos*, disponible sur : http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_trabajo/2013/DIEET01-2013_IEEE-IMDEP_VersionFRANCES.pdf.

rapide et diversifiée. Les interventions conjointes de la frégate Latouche-Tréville et de l'avion de patrouille maritime Atlantique-2, déployés en Afrique de l'Ouest, ont été déterminantes pour la libération du pétrolier Adour, piraté en juin 2013 dans le golfe de Guinée. En consolidant leurs missions de coopération et de formation des marines riveraines, ce dispositif gagnerait à être élargi selon une approche globale, qui bénéficie par exemple à Atalante dont les résultats ne sont plus contestés. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'on ne peut transposer mécaniquement la réponse apportée aux problématiques de la Corne de l'Afrique à celles se rapportant au golfe de Guinée, chaque contexte régional ayant ses spécificités. Une association des États du golfe, soucieux de leur souveraineté, au processus de sécurisation/pacification est envisageable voire nécessaire, action qui reste plus délicate à mettre en place avec des États faillis comme la Somalie.

Des flux migratoires incontrôlables

La Méditerranée est aussi un espace migratoire dense qui comporte trois dimensions.

La dimension légale, qui correspond aux mouvements autorisés par l'UE (premier foyer mondial d'immigration avec 850 000 entrants en 2010) et suscités par la présence – sur la rive Nord – de fortes communautés en provenance des rives Sud (Turquie, Égypte et Maghreb) et des Balkans.

La seconde dimension est constituée par l'immigration illégale, encouragée par la proximité des côtes européennes et particulièrement intense à Gibraltar, autour des « presidios », ces enclaves espagnoles sur la côte marocaine, ou au niveau du canal de Sicile. À l'origine d'arrivées massives en Italie ou en Espagne jusque dans les années 1990, cette immigration est fortement combattue dans le cadre des accords de Schengen et de la politique commune d'immigration (dispositif Frontex mis en place en 2005 et associant les autres riverains depuis 2007). Aujourd'hui, la Grèce est devenue le principal point d'entrée des clandestins en Europe. Selon Frontex, 58 000 personnes sont entrées en Europe par la Méditerranée en 2011 et quelque 1 500 ont perdu la vie dans leur tentative, souvent effectuées à bord d'embarcations vétustes et par l'intermédiaire de filières criminelles.

Le troisième flux concerne les réfugiés qui fuient les zones de guerre et d'instabilité : Sahel, Tunisie, Libye, Égypte et Syrie. À ce stade, la plus grande partie concerne des déplacements inter-sahéliens et inter-maghrébins temporaires. Mais au vu de l'évolution des « révolutions » locales et du conflit syrien, ces mouvements de population pourraient encore monter en puissance.

Bien que la voie maritime soit la plus risquée lors d'une migration illicite au vu du nombre de victimes annuel, elle est aussi la plus utilisée. Ceci s'explique par la proximité des côtes européennes pour les migrants africains mais surtout par la complexité de la lutte contre les migrations maritimes illégales. En effet, la notion de « clandestin maritime » est un non-sens¹⁵ car un État ne peut contrôler l'activité des navires n'arborant pas son pavillon. De même, la marine doit autoriser le passage de tout bateau respectueux des lois du pays et ne menaçant

¹⁵ Émilie Derenne, « Le trafic illicite de migrants en mer Méditerranée : une menace criminelle sous contrôle ? », Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, février 2013.

pas sa sécurité et la primauté donnée à la sauvegarde de la vie humaine continue d'offrir d'importantes mesures de protection aux immigrants illégaux¹⁶. En Méditerranée, les courtes distances font que les passeurs laissent les passagers diriger leurs embarcations et restent dans le pays émetteur, se protégeant ainsi des autorités.

Frontex se trouve ainsi devant de nombreuses difficultés auxquelles il faut ajouter la mobilité et la réactivité de réseaux sur lesquels elle peine à recueillir des informations. De plus, et comme pour la question des trafics, par manque d'accords bilatéraux¹⁷, la coopération entre l'UE et les pays du Sud de la Méditerranée est quasi nulle et ne permet pas une lutte efficace sur place.

Hydrocarbures en Méditerranée orientale : un facteur de déstabilisation supplémentaire

La découverte de réserves de gaz naturel dans la mer Méditerranée au large d'Israël (à partir de 1999), puis au sud de Chypre (2011) a marqué le développement d'une nouvelle région d'exploitation offshore d'hydrocarbures, dénommée le Bassin du Levant. Cependant, le développement d'activités de production d'hydrocarbures en Méditerranée orientale suscite des inquiétudes notamment au vu de la superficie maritime limitée, des tensions régionales (entre Chypre, la Turquie et la République turque de Chypre-Nord, mais aussi entre Israël et Gaza et entre Israël et le Liban) et des incertitudes sur la délimitation des ZEE respectives.

Les risques de sabotages, d'attentats ou d'attaques militaires contre des installations de production et de transport représentent aussi des enjeux sécuritaires nouveaux pour les différentes marines.

En regardant plus en détail le cas d'Israël, on pourra constater que les champs de production se situent dans des zones relativement proches des côtes. À titre d'exemple, les champs Tamar et Leviathan se situent respectivement à 56 et 80 milles à l'ouest de Haïfa, non loin de la frontière avec le Liban. Le gaz du champ Tamar et des autres champs actuellement en production est acheminé par un gazoduc dont le terminal d'arrivée se situe à Ashkelon, à quelques kilomètres seulement de la frontière avec Gaza. L'ensemble de ces installations industrielles est donc exposé à des risques d'attentats terroristes ou d'attaques militaires provenant de l'extérieur.

La multiplication des plateformes d'extraction, de gazoducs, du trafic de navires de services et probablement de terminaux gaz naturel liquéfié (GNL) ou GNL flottant et donc de méthaniers, implique une augmentation des risques sécuritaires et donc des besoins de surveillance. Dans le cas d'Israël, dans des récentes déclarations au quotidien *Haaretz*, le Capitaine Ilan Lavi, chef du département de planification de la marine d'Israël, a estimé que « la construction d'un système de défense approprié coûterait 700 millions de dollars

¹⁶ Cette primauté a été accordée lors des Conventions SOLAS (Safety of Live at Sea) en 1974 et SAR (Search and Rescue) en 1979.

¹⁷ Les seuls accords bilatéraux existant concernent les reconductions des migrants dans leur pays, comme dans le cas de l'accord UE-Maroc signé le 7 juin 2013 et de l'accord UE-Turquie qui est en passe d'être conclu. Néanmoins, au niveau national, l'Espagne est parvenue à trouver des accords avec la Mauritanie, la Libye et le Sénégal.

plus 100 millions par an pour l'entretenir »¹⁸. Les gouvernements d'Israël et Chypre semblent conscients de l'enjeu sécuritaire et ont à ce titre entamé des collaborations bilatérales. En outre, un exercice militaire conjoint a été réalisé en avril 2013, exercice que le ministre chypriote de la Défense, Fotis Fotiou, a présenté comme axé sur la sécurité de la région de la Méditerranée orientale et celle des entreprises gazières.

Ces découvertes viennent renforcer la dimension maritime de l'instabilité régionale. Les déclarations de la Turquie avaient donné le ton dès septembre 2011¹⁹. Une exploitation des gisements par Israël sans avoir désamorcée au préalable tout potentiel crisogène pourrait constituer un *casus belli*.

Risques environnementaux : réalité et menaces

La prise en compte des risques environnementaux reste relativement récente par rapport aux menaces traditionnelles, principalement du fait de leur caractère secondaire et de leur faible potentiel crisogène. En Méditerranée, ces risques se manifestent essentiellement à travers la pollution et ses conséquences en termes écologiques, économiques et sécuritaires.

Plus de 80 % de la pollution de la Méditerranée provient des terres, et demeure principalement issue de l'accentuation de deux phénomènes au cours des cinquante dernières années, la croissance démographique et l'urbanisation côtière qui l'accompagne ainsi que l'industrialisation de l'agriculture (augmentation des surfaces et des intrants chimiques). Il faut ajouter à ces paramètres le tourisme et le trafic maritime eux aussi en plein essor. Le premier provoque un stress hydrique en haute saison et de multiples pollutions, quand le second augmente les probabilités de dégazage en mer, les accidents liés à des collisions restant limités aux seuls détroits. Si les risques environnementaux ne se traduisent toutefois guère en menaces sécuritaires, une catastrophe naturelle de grande ampleur (une marée noire importante ou un incident majeur dans une usine de dessalement, qui utilise de nombreux produits chimiques) pourrait toutefois provoquer des tensions bilatérales ou multilatérales. La gestion du sinistre pourrait occasionner des heurts en cas de dérives des flux polluants et d'atteinte d'autres pays voisins. En particulier, une contamination des stocks halieutiques – donc une destruction partielle – ou une dégradation paysagère potentiellement néfaste pour l'industrie touristique, notamment au regard de l'importance des recettes liées à ces activités pour certains pays de la région, induirait vraisemblablement des tensions.

Pour l'heure, ces risques existent mais demeurent négligeables ou négligés. Aucune agence euro-africaine ne s'occupe véritablement de cette question des risques environnementaux liés à la pollution à l'exception d'un. Si l'on excepte le projet de lutte anti-pollution piloté par le Maroc dans le cadre du 5+5, seuls quelques programmes fournissent une plateforme de dialogue et de coopération, tels le Plan bleu du Programme des Nations unies pour l'environnement et l'initiative Horizon 2020 de la Commission européenne chapeautée par l'Union pour la Méditerranée créée en 2008.

¹⁸ « Big job lies ahead for protecting Israel's gas fields », *Haaretz.com*, 3 avril 2013.

¹⁹ Laure Marchand, « La Méditerranée orientale aiguise les appétits », *LeFigaro.fr*, 12 septembre 2011.

Si le risque de catastrophe naturelle reste par définition une probabilité, la pollution issue des agglomérations littorales et de l'agriculture, notamment à travers la pollution des fleuves se jetant dans la Méditerranée, est pour sa part bien réelle. Les études manquent sur la nature et l'ampleur de l'impact sur les ressources naturelles et la biodiversité et les responsabilités demeurent difficiles à déterminer, la source des pollutions n'étant pas toujours aisément identifiable. Cependant, les phénomènes à l'origine de la pollution étant en croissance, il est fort probable que le traitement de ces problématiques émerge comme enjeu de coopération dans l'avenir.

Marqué par des antagonismes persistants, l'espace méditerranéen doit donc actuellement faire face à une augmentation des facteurs de déstabilisation, autant en termes quantitatif que qualitatif. Des brèches apparaissent, nécessitant des réponses ou créant de nouvelles opportunités, de coopération, d'aggravation des tensions, ou de pénétrations pour de nouveaux acteurs.

2. La Méditerranée : un espace de convoitises

L'importance stratégique de la Méditerranée est une vérité d'évidence, que l'histoire des trente siècles passés a déclinée dans la plupart des domaines de l'activité humaine. Berceau des religions monothéistes, à l'origine de la maritimisation des échanges commerciaux, théâtre de nombreux conflits ouverts et/ou larvés, terrain privilégié de l'affirmation navale durant la période de la guerre froide, principal espace de transit de l'immigration venant du sud, voie de transport de produits illicites divers, la liste est longue des raisons qui fondent l'importance de la Méditerranée et qui en font un espace de convoitises.

C'est également une région qui, historiquement, attire de grandes puissances « exogènes ». Ainsi le Royaume-Uni, la Russie ou encore les États-Unis, présents depuis le début de leur histoire, ont toujours considéré la Méditerranée comme un nœud stratégique qu'il convenait de décrypter avec attention. Plus récemment la Chine, en passe de s'imposer comme puissance globale, mais aussi des puissances régionales, la Turquie et Israël, tendent à s'affirmer sur les pourtours de la Méditerranée.

Depuis les grandes conquêtes du « nouveau monde » aux XVI^e et XVII^e siècles, la Méditerranée n'est certes plus le pivot des relations internationales, elle n'est plus ni le centre de gravité principal des conflits depuis la Seconde Guerre mondiale ni au centre de l'échiquier du « grand jeu » qui oppose désormais la puissance d'aujourd'hui, les États-Unis, à la puissance de demain, la Chine.

Toutefois, la Méditerranée reste une préoccupation stratégique majeure des grandes puissances non riveraines, même si le référentiel diffère selon les capitales :

- Pour Washington, c'est un axe qui part de l'Atlantique jusqu'à Israël et aux régions pétrolières du Moyen-Orient et reste essentiel. En témoigne le déploiement de forces de projection essentiellement mobiles, aériennes et navales, sur cet axe ouest-est toujours prioritaire au Département d'État comme au Pentagone.
- Pour Londres, dont deux des seules quatre bases permanentes outre-mer sont situées à Gibraltar et à Chypre, c'est une présence qui permet un regard direct sur la mer Méditerranée et surtout l'accès au Moyen-Orient et au pétrole qui justifie la pérennité de la présence. En outre, depuis le 27 mars 2017 et la fermeture du Maritime Command de Naples, le Maritime Command de Northwood, sis au Royaume-Uni est devenu le commandement maritime unique de l'OTAN. Il commande en particulier les forces navales de l'OTAN opérant en Méditerranée.
- Pour Moscou, c'est l'accès aux mers chaudes recherché depuis les Tsars, avec en outre la base de Tartous en Syrie qui complexifie les perceptions russes de la Méditerranée.
- Pour Beijing, c'est un des futurs axes de présence navale s'inscrivant dans la stratégie du fait accompli qui s'applique aujourd'hui en mer de Chine et qui relève de l'attention croissante portée par la Chine à la région méditerranéenne et au Moyen-Orient.

2.1. Les puissances traditionnelles

La Méditerranée, une des priorités jamais démentie des États-Unis

Définir les intérêts stratégiques particuliers des États-Unis en Méditerranée constitue un exercice difficile. Puissance globale, économique et militaire, ces derniers possèdent en effet des intérêts dans le monde entier et la réflexion stratégique états-unienne ne possède pas de spécificité méditerranéenne en tant que telle. C'est pourquoi faire de l'espace méditerranéen le point focal de la stratégie américaine n'aurait guère de sens.

Cependant, en retenant quelques-uns des principaux axes de la stratégie générale de Washington, on peut considérer que la Méditerranée continuera à constituer une préoccupation stratégique majeure dont l'importance ne se démentira pas dans les prochaines années, ne serait-ce que par la profonde instabilité politique sur le pourtour du bassin, la persistance de la menace terroriste, le retour relatif de certains acteurs historiques comme la Russie, l'exploitation des nouvelles richesses du fond des mers.

Il y a donc bien un réel intérêt stratégique américain pour la région méditerranéenne, cohérent avec les évolutions du reste du monde. Pour y saisir la politique des États-Unis, il est nécessaire de mettre en exergue les inflexions récentes.

Le président Obama semble avoir tourné le dos aux années Bush et abandonné la doctrine de guerre préventive chère à son prédécesseur. La vision d'un monde binaire partagé entre les bons et les méchants était assurément très réductrice et surtout de nature à crispier les attitudes et à générer de vifs mécontentements chez les adversaires comme les alliés des États-Unis.

On peut ainsi relever un certain nombre d'éléments convergents dans la politique mise en œuvre par Barack Obama depuis qu'il a accédé à la présidence qui, bien que ne constituant pas à ce stade une doctrine, dessine les nouvelles formes et les nouvelles priorités de la politique extérieure états-unienne.

Pour ce qui concerne les méthodes d'engagement on peut tout d'abord résumer la séquence actuelle par la formule « *leading from behind* ». Cela peut s'observer dans les opérations militaires les plus récentes (Libye, Mali), au niveau budgétaire (réduction des coûts d'engagement, partage de ces derniers avec les partenaires, concept de *smart defense*). On doit aussi mentionner – dans les modes d'action cette fois – l'emploi intensif des drones de combat à partir du sol américain, qui est bien la caractéristique d'une action « de l'arrière ».

Le deuxième angle de perception de la stratégie générale états-unienne concerne le redéploiement tendanciel de la stratégie des États-Unis vers l'Asie-Pacifique. Cette évolution s'intègre en réalité dans la vision du monde que Barack Obama a soumis à ses concitoyens lors de la campagne présidentielle de 2011 (« *a non Western Bound vision of the World* »).

selon Amy K. Greene²⁰), nécessitant des approches communes sur des problématiques transverses comme le climat ou la prolifération nucléaire et au sein de laquelle la zone Asie-Pacifique possède une place particulière. Cette dernière constitue en effet un immense marché, avec une interpénétration réciproque des capitaux, des marchés financiers, de la recherche et développement (R&D) qui n'a pas d'équivalent ailleurs.

Elle n'est toutefois pas la seule car dans le même temps, mais à un degré moindre :

- l'Afrique constitue une zone d'intérêt croissant et peut être l'objet d'une « offre transatlantique » (Obama incarne toujours l'image du premier président noir des États-Unis que ses conseillers en communication transforment en « africain ») qui viendrait « élargir » le spectre des alliances. On peut néanmoins noter que le continent africain est régulièrement déçu par des voyages présidentiels d'opportunité, sans chaleur excessive.
- l'Europe, qui a perdu son statut d'allié stratégique principal du fait de l'émergence d'un monde multipolaire, est poussée à une union politique plus forte en actualisant la Charte atlantique et doit pour Washington rester un débouché commercial de premier rang avec la signature d'un accord de libre-échange en 2013.

L'importance accordée au Moyen-Orient et à la lutte contre le terrorisme reste l'alpha et l'oméga de la menace qui pèse sur le peuple américain. Ainsi le discours sur l'état de l'Union prononcé en février 2013, bien qu'essentiellement à fonction interne (emploi, économie, famille, etc.) comporte cependant *in fine* un paragraphe sur la défense de la liberté, en mettant l'accent sur le Moyen-Orient seule région du monde citée en la circonstance. « In defense of freedom, we will remain the anchor of strong alliances from the Americas to Africa; from Europe to Asia. In the Middle East, we will stand with citizens as they demand their universal rights, and support stable transitions to democracy. The process will be messy, and we cannot presume to dictate the course of change in countries like Egypt; but we can – and will – insist on respect for the fundamental rights of all people. We will keep the pressure on a Syrian regime that has murdered its own people, and support opposition leaders that respect the rights of every Syrian. And we will stand steadfast with Israel in pursuit of security and a lasting peace. These are the messages I will deliver when I travel to the Middle East next month. »²¹

De façon schématique on peut donc considérer que la réflexion sur la politique extérieure et sur les questions de sécurité se ramène à deux fondamentaux :

- Maintenir la puissance économique des États-Unis, ce qui oblige à porter l'attention vers les pays émergents, dont la Chine en premier lieu et plus généralement l'Asie-Pacifique.
- La réaffirmation de la nécessité de maintenir la lutte contre toute forme de déstabilisation politique préjudiciable aux intérêts nationaux états-uniens par une politique active au Maghreb et au Moyen-Orient, régions où la Méditerranée retrouve sa place.

²⁰ « The reelection of Barack Obama confirms a shift in American strategic culture », Amy K. Greene, IRSEM, 17 septembre 2012.

²¹ « Remarks by the President in the State of the Union Address », Barack Obama, 12 février 2013.

À l'aune de cette double perspective, le document de référence de la politique de défense américaine, « Sustaining US Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense », signé par le président Obama le 3 janvier 2012 et qui doit dessiner le format des forces américaines à l'horizon 2020, prend tout son intérêt²².

Dans son introduction, il développe les axes évoqués précédemment et souligne que les États-Unis se focaliseront sur un plus large spectre de défis et d'opportunités, y compris la sécurité et la prospérité de la zone Asie-Pacifique. En outre Washington soutiendra les réformes de société – politiques et économiques – au Moyen-Orient alors qu'une nouvelle génération aspire à des formes de gouvernement démocratique. Pour ce faire, il attend un partage du fardeau avec ses partenaires et alliés.

De façon similaire, le secrétaire à la Défense précise : « we are shaping a Joint Force 2020, smaller, leaner, agile, flexible, reday and technologically advanced [...] it will have a global presence emphasizing the Asia Pacific and the Middle East [...] while ensuring our ability to maintain our defense commitments to Europe »²³.

Une dizaine de missions²⁴ sont ensuite mises en exergue, confirmant les nouveaux axes. On perçoit nettement les inflexions assumées désormais par les stratèges américains après les retombées émotionnelles du 11-Septembre. La Méditerranée constitue un théâtre naturellement concerné par ces missions, à la fois par sa proximité avec le Proche et le Moyen-Orient, en tant qu'enjeu propre de sécurité et par les découvertes de sources fossiles d'énergie qui vont naturellement attiser les tensions.

Le redéploiement des moyens militaires terrestres américains vers des zones jugées plus sensibles que le Vieux Continent montre que les États-Unis ont su habilement jouer de leurs relatives contraintes budgétaires. Ils ont notamment conservé dans l'Alliance atlantique toutes les clés opérationnelles de l'intervention au Proche et au Moyen-Orient, confirmant en ceci que, depuis 1949, les choix politiques de l'OTAN sont le reflet de leurs intérêts stratégiques. Toutefois ce constat ne s'applique pas aux forces navales. En effet, après une baisse relative en 2014 et 2015, le niveau de la présence navale américaine en Méditerranée devrait quasiment retrouver son niveau actuel²⁵.

Cette constante prend encore plus de sens en 2013 après la réduction notoire des états-majors de l'OTAN. Ainsi le dispositif apparaît comme bien « verrouillé » :

- Le commandant stratégique de l'OTAN est toujours le commandant des forces américaines en Europe (EUCOM) basé à Stuttgart. C'est un poste tournant entre les armées ;
- L'un des deux commandants de théâtre des opérations de l'OTAN (JFC Joint Force Command) est un amiral américain basé à Naples (le second est un poste tournant entre

²² « Sustaining US Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense », Department of Defense, janvier 2012.

²³ « Sustaining US Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense », *op. cit.*

²⁴ Entre autres : mener la lutte contre le terrorisme et la guerre « irrégulière » ; dissuader et vaincre tout agresseur ; garder la maîtrise du cyber espace et de l'espace avec les alliés ; prévenir les crises par une présence stabilisante ; conduire les opérations de contre insurrection et de stabilité ; répondre aux opérations humanitaires, aux catastrophes naturelles et toutes les situations d'exception, etc.

²⁵ Présentation du Chef des opérations navales au CEMM, avril 2013.

- l'Allemagne et l'Italie); il est également le commandant des forces navales américaines en Europe et en Afrique et son adjoint commande SRIKFORNATO, l'un des états-majors des forces navales de l'OTAN ;
- Le commandant des forces aériennes de l'OTAN basé à Ramstein est un général américain ;
 - Le commandant des forces terrestres de l'OTAN, basé à Izmir, est un général américain.

Le cas des forces navales est de ce point intéressant à analyser. Les États-Unis ont mis fin à la présence permanente du groupe aéronaval en Méditerranée qui constituait l'ossature de la VI^e Flotte, à la fois pour des raisons stratégiques liées à la fin de la guerre froide, et donc la fin de la longue période de tensions avec l'eskadra soviétique, et pour des raisons économiques, les théâtres irakien et afghan leur imposant une bascule des moyens vers l'océan Indien.

Néanmoins cette décision est largement compensée au plan stratégique par le déploiement de croiseurs équipés de missiles aptes à la défense antimissile balistique (Missiles SM3). Les États-Unis ont d'abord agité le spectre de la menace balistique lors des derniers sommets de l'OTAN, à un point tel que Paris a dû fermement batailler pour conserver le maintien de la dissuasion nucléaire comme une priorité de l'Alliance. Puis les États-Unis ont habilement proposé ce déploiement pour protéger les alliés après les difficultés d'implantation sur le sol européen de leurs systèmes. Comme les États-Unis sont les seuls à disposer de cette capacité antimissile balistique, un certain nombre de marines européennes ont eu l'autorisation du Congrès de se doter de ces missiles sur leurs frégates. Tout ceci contribue à assécher les maigres budgets des alliés, déjà lourdement endettés pour des décennies avec le programme du chasseur JSF F-35.

Vis-à-vis des États riverains de la Méditerranée et considérant les turbulences politiques de ces dernières années, les États-Unis maintiennent leurs alliances traditionnelles avec Israël et la Turquie qui restent des pôles de stabilité stratégique indéniables et qui, au-delà des désaccords conjoncturels éventuels, maintiennent une véritable convergence de vue avec Washington. Ils poursuivent également, vis-à-vis de la rive Sud et un peu « à la demande », une politique de coopération militaire et qui a un effet induit de relativisation de la place de la France, en particulier au Maghreb. Cette politique est parfaitement coordonnée par le fait que les commandements américains pour l'Europe et pour l'Afrique sont co-localisés en Allemagne à Stuttgart. Ce sont des commandements à la fois militaires et politiques, le commandeur ayant pour mémoire un ambassadeur pour adjoint.

Avec la France, la énième redécouverte des capacités militaires nationales à l'occasion de l'opération en Libye, l'engagement clair au Mali contre le terrorisme et la concordance de vue sur le dossier syrien constituent des fenêtres d'opportunité de coopération accrue qu'il convient d'exploiter en particulier au plan naval et aérien.

L'intérêt constant du Royaume-Uni limité par les contraintes budgétaires

L'importance stratégique de la Méditerranée

En 1934, l'amiral Sir Herbert W. Richmond, auteur de l'ouvrage de référence, *Sea power in the Modern World*, résumait ainsi le rôle de la Méditerranée : « Ever since the days of the great struggle against the attempts of Louis XIV to establish a domination of the world, as the world then was, the Mediterranean has been a sea of the highest importance to the British people ».

Il étayait son propos par le fait que, mieux que partout ailleurs dans le monde, la puissance navale en Méditerranée, sous-entendue britannique, pouvait jouer un rôle décisif sur le déroulement des opérations terrestres, ultima ratio des affrontements. La raison pour lui en tient à la géographie et aux dimensions de cette mer facilement contrôlable par des forces navales puissantes. La doctrine britannique qui a contribué à la puissance de l'Empire se résuma alors pendant des siècles de la façon suivante : la maîtrise absolue de la mer permet de réduire le combat à terre en débarquant au bon endroit et au bon moment des forces plus réduites mais qui auront un effet maximal sur l'adversaire. C'est d'ailleurs la stratégie des grandes puissances maritimes, reprise par les États-Unis. Puis la Méditerranée est vite apparue comme l'artère stratégique essentielle au marché anglais vers l'Inde et les richesses de l'Extrême-Orient *via* le contrôle des routes maritimes vers le Moyen-Orient et le golfe Arabo-persique. Dans ce dispositif, l'Empire ottoman et l'Espagne jouaient un rôle-clé, puis Suez et l'Égypte de la même manière.

Combinaison d'intérêts militaires de puissance toujours en jeu dans des zones de crise, à terre comme en mer, et d'intérêts économiques liés à la fois à la route du commerce et à l'exploitation des richesses naturelles, la Méditerranée conserve depuis des siècles un statut de zone prioritaire d'intérêt stratégique pour le Royaume-Uni. De fait, en 2013, deux des seules quatre bases militaires outre-mer que Londres maintient en activité se trouvent en Méditerranée : Gibraltar, le verrou à l'Ouest depuis 1713, et Chypre, colonie de la Couronne dès 1925 jusqu'à l'indépendance de 1960, le point d'appui à l'Est. La base de Malte tenait un rôle central pendant la colonisation britannique (1800-1964) et renforçait le dispositif au centre.

Il est toutefois difficile de trouver au sein des documents officiels du ministère de la Défense britannique (National Security Strategy, « A Strong Britain in an Age of Uncertainty » et Strategic Defence and Security Review, « Securing Britain in an Age of Uncertainty ») une expression claire des intérêts stratégiques de la Couronne en Méditerranée. L'exposition aux risques due à l'ouverture de leur économie et au rôle qu'ils comptent jouer dans le monde conduit les Britanniques à citer le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comme des régions de crise pouvant exporter des activités terroristes sur leur territoire. La Méditerranée n'est donc pas étrangère à ce panorama – par ailleurs mondial – au regard des autres risques potentiels. La Royal Navy n'a donc pas de stratégie particulière d'engagement pour la zone Méditerranée considérée comme un « tout ». Elle utilise, au sein d'une planification interarmées, les documents relatifs à un certain nombre de pays élaborés par les ministères des Affaires

étrangères et de la Défense, et coopère avec ses alliés riverains. À ce titre, on peut relever que le premier exercice d'envergure franco-britannique s'est déroulé en Méditerranée en octobre 2012. Baptisé Corsican Lion, il s'inscrit dans le cadre de la CJEF (« Combined Joint Expeditionary Force ») qui doit à terme – 2020 – constituer une force commune capable de projeter à partir de la mer simultanément des forces (capacité amphibie) et de la puissance de feu (capacité aéronavale embarquée sur porte-avions).

L'importance politique de la Méditerranée

À l'évidence, la Méditerranée reste un des éléments centraux d'une politique extérieure du Royaume-Uni qui n'a pas subi d'inflexion majeure depuis Churchill. Les piliers structurants de la diplomatie britannique restent la relation « spéciale » avec les États-Unis, le rôle de leader assuré par Londres grâce au Commonwealth (54 pays, 2 milliards de citoyens) et une politique à l'égard de l'Europe continentale qui prend en compte sa dépendance à l'égard de l'UE, nolens volens. Ces « fondamentaux » restent des invariants, et pour ce qui concerne la relation entre Washington et Londres appliquée au domaine militaire, l'accès privilégié des Britanniques au renseignement américain est l'un des obstacles réels à une coopération approfondie avec la France, les opérations en Libye l'ont une fois de plus confirmé.

Le Premier ministre David Cameron a cependant évoqué quelques orientations intéressantes en ouvrant davantage le Royaume-Uni vers les « BRIC » et les marchés émergents d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique du Nord dans une optique de développement des intérêts économiques et commerciaux. Il a ainsi selon le Quai d'Orsay maintenu 140 ambassades et renforcé les effectifs des consulats en Chine, en Inde, au Brésil, au Mexique, en Indonésie et, pour ce qui intéresse l'étude en cours, en Turquie.

Jusqu'à l'intervention au Mali en 2013 avant laquelle le Royaume-Uni soutenait les efforts de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) au Sahel, le dynamisme britannique s'est manifesté régulièrement en Libye, au sujet de la Syrie, au Liban et après les révolutions en Tunisie et en Égypte. Londres porte un intérêt particulier à la Syrie, proche de ses zones traditionnelles d'influence et du fait de la crise en cours. On a donc une diplomatie active tout autour du bassin méditerranéen, notamment à l'égard du Maroc et de l'Algérie que la France considère imprudemment comme une chasse gardée mais qui est dans le viseur de Londres et Washington, soucieux de la stabilité du royaume chérifien et inquiets de la transition après la présidence de Bouteflika.

L'importance économique de la Méditerranée

Nation insulaire, le Royaume-Uni a une conscience aigüe de ses intérêts maritimes. Avec 16 000 km de côtes, 600 ports, environ 290 installations off-shore d'hydrocarbures et une industrie de la pêche significative, le Royaume-Uni est dépendant de la mer pour le développement de son économie. La mer représente 95 % du trafic commercial en volume soit 580 millions de tonnes, chiffre légèrement supérieur à celui de la France. Les ressources énergétiques provenant de l'outre-mer représenteront selon les projections actuelles environ 80 % des besoins en 2020, dont une grande quantité de gaz liquéfié. Enfin, le transport

maritime contribue à hauteur de 10 milliards de livres au PIB et rapporte presque 3 milliards de livres de taxes. Sans être totalement négligeable, l'importance commerciale des pays riverains de la Méditerranée, pour Londres, reste faible en matière d'échanges (le volume avec les pays de la rive Nord et hors ceux de l'UE est réduit ; la Turquie avec 1,3 % des échanges n'est qu'au 20^e rang des partenariats économiques). Par contre, l'importance économique de la Méditerranée est primordiale du fait des échanges avec l'Asie qui y transitent.

Le seul partenaire économique et commercial notable (et premier au Maghreb) est l'Algérie, avec un volume d'échange de l'ordre de 2 milliards de dollars. La qualité des échanges a conduit en 2011 le Royaume-Uni à réduire le « risque-pays » auprès de l'organisme de prêt analogue à la COFACE en France. De fait la coopération s'étend également dans les autres domaines (scientifique, judiciaire, culturel) ainsi que celui de la défense. Dans ce dernier cas, c'est un signal intéressant car la doctrine britannique est de concentrer les investissements sur quelques pays seulement dans une zone donnée, alors que la France entretient un dispositif de coopération militaire beaucoup plus dispersé.

Le Maroc n'est pas en reste mais reste soucieux de développer ses relations de façon plus large avec l'UE, les États-Unis et la Turquie alors que sa balance commerciale est déficitaire de 8 milliards d'euros en 2012. Le Premier ministre David Cameron a toutefois désigné un « envoyé commercial personnel » pour développer les relations bilatérales.

L'état des forces militaires

Les forces militaires britanniques subissent depuis de nombreuses années le couperet de réductions budgétaires importantes. La caractéristique de ces évolutions est qu'elles sont déterminées, voire brutales, et qu'elles peuvent mettre à mal des pans entiers de capacités pour de longues durées. L'aviation de patrouille maritime a été abandonnée et la marine, pendant près de quarante ans, n'aura mis en œuvre que des porte-aéronefs de la classe « Invincible » et clairement laissé de côté la capacité de conduire des opérations à partir des porte-avions.

On pourrait s'en étonner, mais il faut avoir en permanence à l'esprit que l'adossement stratégique aux États-Unis a des contraintes politiques – que les accords de Nassau sur le nucléaire en 1962 caractérisent assez bien – mais contient des avantages en retour, dont l'accès au renseignement, qui expliquent et valident en quelque sorte cette politique. L'exemple de la construction des sous-marins nucléaires d'attaque de la série « Astute » a illustré cette dépendance intéressée : quand les chantiers britanniques durement malmenés par les réformes précédentes n'ont pas été en mesure de poursuivre le développement du programme, l'aide américaine s'est manifestée sans attendre sous la forme d'un grand nombre d'ingénieurs qui ont très largement contribué à sa réussite finale.

La grande différence entre le Royaume-Uni et la France tient à la politique d'équipements car l'autonomie stratégique indispensable à l'indépendance de Paris n'est pas perçue avec le même degré d'importance à Londres. L'achat sur étagère aux États-Unis n'est donc pas un sujet de débats politiques, la contrainte industrielle est moins forte et les programmes communs n'ont jamais structuré d'industrie commune entre les deux pays.

Au chapitre des handicaps que la marine devra surmonter, le principal est consécutif à l'absence de véritable porte-avions depuis le début de la décennie 1980. La marine est obligée de se contenter de 3 porte-aéronefs de 15 000 tonnes, ayant une capacité d'emport réduite, et devenu à la suite de la SDSR de 2010, de simples porte-hélicoptères, privant la Royal Navy d'une capacité qu'elle ne devrait retrouver qu'à partir de 2020 au mieux. De fait, la Royal Navy a perdu les savoir-faire de la mise en œuvre d'un groupe aérien classique et de conduite des opérations aéronavales à partir de la mer.

Il en va de même pour les bâtiments de défense aérienne assurant la maîtrise de l'espace dans la zone d'opérations du porte-avions. Nul doute que la Royal Navy saura revenir à un très bon niveau mais c'est un véritable challenge dont elle a finalement perçu les enjeux en recréant un commandement dédié pour l'aéronavale, FONA (Flag Officer Naval Aviation). Elle est actuellement très en retrait par rapport aux capacités opérationnelles du groupe aéronaval du porte-avions Charles de Gaulle.

Quelle traduction méditerranéenne ?

Si le Royaume-Uni participe au déploiement de l'OTAN notamment dans le cadre de l'actuelle opération Active Endeavour lancée en octobre 2001 après le 11-Septembre, possède deux bases à Chypre, et reste attentif au développement de la crise syrienne, il semble toutefois difficile de conclure à l'existence d'une politique méditerranéenne en tant que telle. Cela relève plutôt de la conjugaison de plusieurs éléments, qui ne sauraient être suffisants pour constituer une vision achevée. Le terme « méditerranée » reste d'ailleurs quasi absent de la « Strategic defence and security review » de 2010, au contraire de la France qui a réaffirmé la position centrale de cette mer dans le dispositif français à l'occasion du Livre blanc pour la Défense et la Sécurité nationale (LBDSN) en 2013. Autre élément notable, les troubles en Méditerranée autour des activités de prospection d'hydrocarbures (particulièrement les déclarations turques) n'ont pas provoqué de réaction ou commentaire britannique. La base aérienne d'Akrotiri pourrait toutefois être sollicitée en cas d'intervention sous mandat international contre le régime syrien.

Ce faisceau d'éléments semble indiquer une attention – plus qu'un intérêt – britannique pour la Méditerranée, davantage qu'une vision stratégique d'un espace qui n'est pas partie intégrante du logiciel de la marine malgré l'ancienneté de l'intérêt qu'elle lui porte.

Russie : une vision de la Méditerranée au-delà de crise syrienne ?

En ce qui concerne l'espace méditerranéen, la perception occidentale de la diplomatie russe s'inscrit quasi-systématiquement dans le prolongement des perceptions qui prévalaient vis-à-vis de l'Union soviétique, voire de l'empire tsariste. Puissance traditionnellement agressive, la Russie viserait à restaurer, en Méditerranée comme ailleurs, l'influence dont disposait l'URSS et entretiendrait encore cet objectif ultime de débouché sur les mers chaudes.

Les bouleversements géopolitiques survenus depuis la Perestroïka et l'effondrement du bloc soviétique ont pourtant très sensiblement rebattu les cartes. Moscou mène désormais la politique étrangère que ses moyens lui autorisent.

« L'étranger proche », priorité principale à long terme

Le choc survenu en 1991 avec la disparition de l'Union soviétique marque et marquera encore longtemps les esprits russes. Disparition du Pacte de Varsovie puis intégration de ses anciens membres au sein de l'OTAN, élargissement de cette dernière jusqu'à la frontière orientale de l'Estonie, à une petite étape du tour de France de Saint-Pétersbourg... la Russie a perdu le glacis territorial assurant la protection de ses centres vitaux qu'elle avait patiemment bâti trois siècles durant. Ses frontières occidentales ont été ramenées à leur tracé de 1654 en Ukraine, de 1702 sur la Baltique. Évincé de ses anciennes possessions de Transcaucasie et d'Asie centrale, ravalée du rang de superpuissance à celui d'acteur régional, le pays a perdu le cinquième de son territoire, la moitié de sa population. Des millions de Russes, installés dans les ex-Républiques soviétiques, ont dû s'exiler pour regagner leur patrie. Dans la foulée une crise économique sans précédent au XX^e siècle²⁶ a précipité la ruine du pays entre 1991 et 1998, jusqu'au défaut de paiement de la Russie.

Cette suite de traumatismes a suscité en retour une ardente volonté de redressement dans le pays. Aujourd'hui, la Russie est en phase de reconquête. Certes, il n'est pas question d'en revenir à l'URSS, mais il s'agit bel et bien de restaurer le leadership du Kremlin au sein d'un ensemble politique et économique unifié correspondant – hormis les États Baltes et, sans doute, l'Azerbaïdjan – à l'ancien espace soviétique.

Axe stratégique principal de la politique étrangère russe, cet objectif traduit la quête de sécurité d'une nation, qui parce qu'elle a vécu une profonde crise existentielle sur fond de perte de repères, de malaise identitaire, renoue avec une tradition séculaire de la diplomatie russe : la sécurisation du pays *via* le contrôle du plus vaste espace territorial possible autour du cœur historique de la nation.

Corollaire de cette vision : les zones stratégiques prioritaires sont l'Ukraine, le Belarus, la Moldavie, la Transcaucasie²⁷ et les cinq ex-républiques soviétiques d'Asie centrale. La Méditerranée ne constituait pas une priorité en tant que telle mais, pour des raisons conjoncturelles liées au conflit syrien, a désormais l'attention de Moscou.

La Méditerranée : un espace mythique dans l'histoire russe

La Méditerranée est un élément important de l'inconscient collectif russe, lequel est fortement imprégné par les thèmes de la fierté nationale, de la solidarité orthodoxe, de l'expansion vers les mers libres... Autant de notions qui renvoient à des pages d'histoire glorieuses non seulement connues, mais exaltées par la plupart des Russes.

²⁶ Les pertes totales de l'économie russe pendant la période de mise en place des réformes libérales de 1992-1998 ont été plus de deux fois supérieures à celles de l'économie soviétique pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le PIB a reculé de 40 %, la production industrielle de 50 % les investissements de 80 %. (-24 % de PIB durant la Seconde Guerre mondiale, -30,5 % pour les États-Unis durant la grande dépression de 1929-1933).

²⁷ C'est-à-dire Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan. L'Azerbaïdjan pour des raisons économiques (solides capacités financières grâce aux hydrocarbures), diplomatiques (relation forte entre Washington, Tel-Aviv, Ankara et Bakou), confessionnelles (islam principalement chiite), est cependant un cas particulier. Son retour dans la zone d'influence russe est difficilement envisageable.

La Méditerranée évoque d'abord, bien entendu, Byzance. La Russie originelle, la « Rous' de Kiev », fondée au IX^e siècle, n'a cessé de combattre l'Empire byzantin afin de prendre le contrôle des Détroits du Bosphore et des Dardanelles qui donnent accès aux mers chaudes et aux routes du grand commerce international. Vaincus sous les remparts de la ville, les Riourikides se convertirent ensuite au christianisme et devinrent, après le schisme de 1054, de farouches partisans de l'orthodoxie. Se considérant comme le champion de la foi orthodoxe après la chute de Constantinople en 1453, Moscou a rêvé de reprendre la ville sainte des siècles durant et a justifié nombre de ses opérations expansionnistes des XVIII^e et XIX^e siècles en Méditerranée orientale par son statut autoproclamé de protectrice des communautés orthodoxes du Levant. Cette vision trouve aujourd'hui son prolongement en Syrie, dont les chrétiens représentent 10 % de la population et sont menacés par l'éventualité d'une accession au pouvoir des rebelles sunnites.

Au-delà de la dimension religieuse, qu'il ne faut pas négliger, il convient de rappeler, dans un contexte géopolitique caractérisé par l'affaiblissement de l'attractivité de l'UE, que Moscou est de plus en plus perçu comme un possible recours en Grèce, à Chypre.

Rappelons enfin que la Russie considère aussi la Méditerranée comme l'un des espaces au sein desquels elle a pu démontrer qu'elle était devenue une puissance militaire de premier plan. Les victoires de Tcheshmé (1770) et de Patras (1772) sur la flotte ottomane, définitivement écrasée aux côtés des Français et des Britanniques à Navarin (1827), sont autant de sources de fierté et d'éléments fondateurs pour la marine russe. Le retour annoncé d'une escadre russe permanente en Méditerranée est à ce titre vécu dans l'opinion publique russe comme une résurrection de la grandeur d'antan, qu'elle soit tsariste ou soviétique. Pourtant ce retour, dans la longue tradition des dispositifs « Potemkine », relève sans doute bien davantage de la rodomontade que d'une véritable ambition régionale.

Une voie maritime importante mais non essentielle

La Méditerranée n'est en effet pas une zone d'intérêt vital pour la Russie.

Contrairement aux autres nations européennes, elle n'a pas nécessairement besoin que la liberté de navigation soit assurée dans le canal de Suez. Exportateur de pétrole et de gaz, le pays n'est aucunement impacté sur ce segment par les difficultés qui pourraient surgir dans la zone concernée, dans le golfe d'Aden ou le détroit d'Ormuz.²⁸

Certes les ports de la mer Noire sont de plus en plus actifs ; Novorossisk est ainsi le premier port russe pour le trafic de conteneurs. La ville, qui bénéficie d'une situation géographique idéale pour le commerce maritime²⁹, a retrouvé son rôle de base navale depuis un décret de Vladimir Poutine en 2003. Plus de 300 millions d'euros ont été investis dans ses infrastructures depuis 2007. Situé au débouché de l'oléoduc CPC (Caspian Pipeline Consortium), amenant le brut des champs pétroliers kazakhs de Tengiz, le port est la voie de

²⁸ La contribution de la Russie à la lutte internationale contre la piraterie dans l'océan Indien répond à un double objectif : il s'agit d'une part de démontrer que le pays a les moyens et la volonté de faire respecter ses liaisons maritimes et, d'autre part, de donner des gages de sa bonne volonté aux « Occidentaux » en apportant sa contribution à la coalition assurant la sécurité de la zone. En dehors de l'entraînement à la mer des hommes et des matériels, de la possibilité d'opérer conjointement aux navires de l'OTAN, la pertinence d'une opération militaire est à peu près nulle.

²⁹ Le port est situé en eaux profondes, au fond de la baie de Tsemes varie de 21 à 27 mètres, ce qui lui permet d'accueillir les plus grands navires.

transit privilégiée pour les marchandises, principalement les produits agricoles, en provenance d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Si Novorossisk peut théoriquement accueillir des super-tankers de 250 000 tonnes, c'est dans la pratique impossible au vu des restrictions à la navigation en vigueur dans le Bosphore limitant le tonnage des navires à 100 000 tonnes.

Les autres ports de la mer Noire ne sont pas des voies de transit essentielles : Touapsé est ainsi très éloigné du niveau de trafic de Novorossisk. Quant aux ports de la mer d'Azov, Taganrog et Azov, ils ne sont pas situés en eaux profondes et leur trafic est nécessairement limité par les conditions de navigation qui prévalent dans le détroit de Kertch.

Une solution alternative, susceptible de venir au relais de Novorossisk, serait bien entendu de s'assurer du contrôle complet du port de Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie. Le soutien apporté par le Kremlin à ce pays n'est pas, bien entendu, désintéressé. Mais la question du goulet d'étranglement du Bosphore demeurerait.

Alors que la Russie, consécutivement à la perte post-indépendances des ports baltes, a mené un gigantesque effort d'aménagement portuaire dans le golfe de Finlande et entend développer la route arctique du Nord-Est, il est évident que la mer Noire, donc la Méditerranée, ne sont pas les routes maritimes les plus essentielles, malgré l'importance des flux Asie-Suez-Gibraltar.

Quant à leur importance militaire, elle est également réduite.

La Méditerranée, théâtre idéal pour une mise en scène aux fins électorales

Créée en 1783, l'année de l'annexion de la Crimée à l'Empire russe, la flotte de la mer Noire vient de fêter son 230^e anniversaire. Elle doit théoriquement être rééquipée, d'ici 2020, de navires de surface (destroyers, frégates, bâtiments amphibies) et de sous-marins de nouvelle génération. Ayant assuré sa présence à Sébastopol jusqu'en 2042, elle a vaincu en quelques heures la marine géorgienne – à l'importance il est vrai toute relative – en 2008 et contrôle le littoral abkhaze. Un tableau flatteur mais qui est loin de correspondre à une réelle capacité de projection de puissance.

En premier lieu parce que les chantiers navals russes, désormais regroupés sous la houlette du groupe OSK, sont loin d'être en mesure de remplir le plan de réarmement prévu à l'horizon 2020 et que ce ne sera pas la flotte de la mer Noire mais les escadres du Pacifique et du nord qui seront prioritaires.

Ensuite parce que la création d'une escadre opérant en permanence en Méditerranée a démontré la faiblesse des moyens russes en mer Noire : afin d'assurer le déploiement d'une flotte modeste, composée de quelques destroyers et frégates, un ou deux navires amphibies, des bâtiments de ravitaillement et soutien à la mer (une dizaine de bâtiments mais pour la plupart en très mauvais état), il a fallu faire appel à des moyens de la flotte du Pacifique et de la Baltique.

Enfin, de toute évidence, la Russie n'envisage pas pour l'heure de doter cette escadre permanente de moyens lourds³⁰, aptes au combat de haute intensité, malgré les traditionnelles

³⁰ L'intégration d'un BPC russe de la classe Mistral a été évoquée. Ce type de bâtiment ne permet pas de s'assurer de la domination sur un théâtre d'opérations maritime dans le cadre d'un affrontement entre marines modernes.

rodomontades de la presse russe à chaque patrouille du porte-aéronefs Kuznetsov, dont les capacités opérationnelles sont en réalité limitées, devant les côtes syriennes.

Le Kremlin d'ailleurs, a clairement défini ce que serait le mandat de cette nouvelle flotte de la Méditerranée : « Le rétablissement de la présence permanente de la marine russe en Méditerranée ne témoigne guère de l'envie de brandir des armes. En commun avec nos partenaires, notamment de l'Otan, nous avons beaucoup fait face à la menace émanant de groupes criminels, y compris dans la lutte contre la piraterie », a souligné Vladimir Poutine.³¹

Lutte anti-terroriste, y compris contre des attentats-suicides tels ceux menés contre le pétrolier français Limbourg, surveillance du trafic... le dispositif russe en Méditerranée s'inscrit dans la continuité de la participation au dispositif international de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien dont il est complémentaire comme l'a précisé le Kremlin³². Permettant aux marins russes, cantonnés près de vingt années durant dans leurs ports, de se former à la mer tout en conduisant des missions en coopération avec les marines étrangères, ces déploiements sont extrêmement fructueux pour une marine en voie de reconstitution.

En définitive, la reconstitution d'une escadre russe permanente en Méditerranée, d'un strict point de vue militaire, n'est pas une donnée d'importance stratégique véritable.

D'une part, parce que compte tenu des dimensions du bassin méditerranéen, de la présence, outre la VI^e Flotte américaine, de marines occidentales puissantes, la Russie sait que toute tentative de domination de cet espace serait vouée à l'échec. Elle ne choisira jamais d'engager un bras de fer dans cette région donc d'y stationner ses moyens navals les plus puissants.

D'autre part, parce que le port de Tartous, seul point d'appui russe dans tout le bassin, hors mer Noire, n'est pas une base navale de première importance : ses infrastructures, réduites, ne permettent pas à la flotte russe d'y stationner en permanence de grands navires et de disposer d'un fort soutien logistique. Toutefois, il pourrait connaître modernisation et extension de ses infrastructures.

En dehors de la mer Noire – donc du nécessaire transit par les détroits turcs – la marine russe reste donc condamnée à mener une activité de patrouille à la portée plus diplomatique que militaire.³³

Certes, la possibilité pour la marine russe de se doter de nouveaux points d'appui en Méditerranée ne peut être évacuée. Il est impossible de déterminer quelle sera l'évolution de la Libye à moyen terme³⁴ alors que l'influence occidentale y est de plus en plus diffuse. L'Algérie, fidèle client de l'industrie d'armement russe et allié de Moscou pourrait être tentée de resserrer ses liens avec le Kremlin alors que chacun redoute une extension des « Printemps arabes » dans le pays.

³¹ <http://fr.rian.ru/defense/20130606/198490050.html>

³² « Bien sûr, en cas de besoin ou de problèmes dans des régions voisines – l'Atlantique et l'océan Indien – l'escadre pourra être utilisée. Les gens doivent être pleinement préparés à relever des défis non seulement en Méditerranée, mais aussi dans l'Atlantique et l'océan Indien », déclare Vladimir Poutine. « Méditerranée : l'escadre russe reprend du service », Ivan Nikolaïev, *La Russie d'Aujourd'hui*, 13 juin 2013. http://larussiedaujourd'hui.fr/ps/2013/06/13/mediterranee_lescadre_russe_prend_du_service_24155.html.

³³ Nous ne prenons pas en considération les livraisons d'armes que la flotte russe pourrait être amenée à effectuer au régime de Bachar al-Assad, qui relèvent d'une problématique locale destinée, sans doute, à se clôturer à moyen terme.

³⁴ Tripoli, comme Bagdad, a récemment annoncé que les contrats d'armement passés avec la Russie, annulés, pourraient finalement être honorés. Ils représentent un montant de quatre milliards de dollars dans chacun des deux pays.

Mais la politique de reconstitution d'un réseau de bases navales pour la marine russe, similaire à celui dont disposaient les navires soviétiques, relève largement du fantasme entretenu par la presse russe. Les autorités russes, qui ont fait du patriotisme le meilleur moyen d'unification de leur électorat, brandissent à intervalles réguliers la remontée en puissance des forces armées russes pour flatter une population entretenant un lien affectif étroit avec ses soldats et vivant dans la nostalgie de la grandeur soviétique. Le procédé est employé à la moindre patrouille de bombardiers stratégiques à proximité des côtes américaines, au moindre essai d'ICBM, à chaque test d'arme nouvelle... Il ne saurait masquer l'état de déliquescence dont peinent à s'extraire le complexe militaro-industriel et les armées.

Une Russie partenaire

La Russie, contrairement à l'URSS, est contrainte, compte tenu de ses moyens limités, de mener une politique de puissance régionale en Méditerranée, théâtre stratégique secondaire par rapport aux zones de l'Arctique, de Nouvelle Sibérie et des îles Kouriles.

Le ton, volontiers martial, du Kremlin sur la scène internationale diffère sensiblement sur les dossiers afférant à la zone, y compris sur le dossier syrien. Celui-ci ne fait pas l'objet d'une rhétorique aussi guerrière que, notamment, celui dont la Russie use sur le dossier du bouclier antimissile américain.

Acteur de second rang, Moscou cherche surtout à enrayer les processus révolutionnaires survenant sur la rive Sud de la Méditerranée et au Machrek, phénomène marqué par l'expression d'un islamisme radical armé dont elle redoute le retour dans le Caucase.

À cette fin, la Fédération de Russie espère amener les puissances occidentales à se rapprocher de sa position à l'égard des forces se réclamant du djihadisme, celle d'un combat sans concessions. Elle a résolument soutenu la France sur le dossier malien et espère aujourd'hui que son option d'une solution négociée du conflit syrien sera finalement retenue.

Dans ce cadre, la Russie est sans doute plus susceptible de devenir un partenaire stratégique que de représenter une menace, ce qui n'est pas exclusif d'une âpre concurrence commerciale, bien que le spectre des exportations françaises ne se confonde guère avec celui de son homologue russe. En outre, la Russie et la France ne sont, dans le secteur de l'armement, que rarement en compétition pour les marchés de la rive Sud, si ce n'est en Algérie où les industries françaises ont systématiquement perdu face aux entreprises russes.

C'est aussi avec cet état d'esprit que la France se doit d'observer ces puissances traditionnelles et le jeu qu'elles développent en Méditerranée : à la fois à travers le prisme des relations qu'elle a pu construire par le passé, qu'elles soient amicales ou conflictuelles, mais également en prenant en compte les réalités contemporaines, les réorientations américaines et les positions russes qui relèvent davantage de la conjoncture que du long terme.

2.2. Les puissances nouvelles

Une Turquie sans politique méditerranéenne achevée

Les analyses sur la politique extérieure de la Turquie se sont multipliées depuis quelques années en versant dans des raccourcis peu satisfaisants. Les nombreuses réflexions produites sont en effet fréquemment démenties par les faits, notamment celles qui déclinent l'idée d'une rupture dans les fondamentaux de ladite politique extérieure. Avant d'aborder ses composantes méditerranéennes, il nous semble au préalable indispensable de mettre en perspective cette dernière pour tenter d'en discerner les éléments véritablement nouveaux et ceux qui, *a contrario*, s'inscrivent dans la longue Histoire.

De quelques erreurs de méthode

Parmi les thèmes récurrents abordés concernant la politique extérieure de la Turquie, nous n'en retiendrons que trois.

Le premier d'entre eux est le fameux – fumeux ? – concept de néo-ottomanisme, abondamment utilisé sans comprendre qu'il soulève un problème de méthode élémentaire : comment en effet comparer un Empire qui, au milieu du XVII^e siècle s'étendait des frontières de l'Autriche au golfe Arabo-persique et des rivages de la mer Noire aux confins algéro-marocains, avec une République qui ne possède pas de velléités expansionnistes.

Le second, s'exprime dans l'affirmation répétée de l'existence d'un « modèle turc », qui induit à nouveau un problème de méthode. Les dirigeants turcs ne revendiquent pas eux-mêmes ce terme de modèle mais plutôt celui de source d'inspiration. Au-delà des questions de formulation, il faut s'interroger sur la pertinence du raisonnement. Comment en effet comparer une Turquie qui, depuis des décennies, construit patiemment un État de droit, une démocratie parlementaire et une pratique de l'alternance, avec des États qui, pour leur part, n'ont connu jusqu'alors que des régimes autoritaires ou dictatoriaux ?

Le troisième thème récurrent s'est incarné à maintes reprises ces dernières années dans l'emploi de la formule « sommes-nous en train de perdre la Turquie ? ». Or les dernières évolutions de la politique extérieure d'Ankara montrent à l'envi que ce pronostic est radicalement erroné. De plus, les relations internationales ne sont pas un jeu à somme nulle, et ce n'est pas parce que la Turquie affirme sa présence et son influence dans son environnement géopolitique qu'elle abandonne pour autant les alliances qu'elle a contractées au cours des décennies précédentes, notamment avec les États-Unis.

D'incontestables éléments de « nouveauté »

Au-delà de ses spectaculaires évolutions depuis une vingtaine d'années, la Turquie est désormais consciente de son potentiel, ce qui constitue une indéniable nouveauté pour un État qui a longtemps hésité à s'affirmer sur la scène internationale et régionale. Durant une longue période Ankara s'est en effet contenté de fidèlement remplir sa fonction dans un système d'alliances occidental. Cette remarquable évolution de sa propre perception explique la multiplication de ses initiatives politico-diplomatiques au cours des années récentes.

À ce propos, nous pouvons remarquer que si ce sont les initiatives turques en direction du Moyen-Orient qui sont le plus fréquemment évoquées, c'est en réalité très réducteur. Les Balkans, la Russie, le Caucase, l'Asie centrale, le rôle croissant de hub énergétique, l'Afrique sub-saharienne, plus lointainement l'Amérique du Sud et l'Asie sont aussi l'objet d'un intérêt croissant de la part d'Ankara. En ce sens le terme de « diplomatie à 360 degrés » nous paraît totalement justifié, ce qui constitue un véritable élément novateur. Il est toutefois utile de constater que la Turquie ne promeut aucune initiative concernant la région méditerranéenne en tant que telle.

Ces quelques pistes indiquent quelques raisons qui expliquent les inflexions et les adaptations de la politique extérieure de la Turquie. Ces inflexions ne signifient toutefois pas une rupture dans les fondamentaux de la politique extérieure turque.

La nécessaire mise en perspective historique

Une véritable réorientation de la politique extérieure s'est effectuée dès 1964 par la diversification de ses axes, puis par son autonomisation à l'égard de ses alliés. C'est pourquoi, dès cette date, les dirigeants turcs ne sont plus inconditionnellement alignés sur les États-Unis comme ils avaient pu l'être au moment de l'acmé de la guerre froide. Considérons que cette évolution constitue un élément fondamental pour qui veut décrypter les évolutions les plus récentes.

Au cours des années soixante-dix, la critique des rapports que le pays entretient avec l'Alliance atlantique aux niveaux politique, économique et militaire, va émaner de l'appareil d'État lui-même, sans que jamais toutefois les responsables turcs aient envisagé de revenir à une politique neutraliste. Les modifications des axes de la politique extérieure n'en sont pas moins essentielles et révèlent la quête de l'affirmation de la Turquie dans le concert international.

Si l'on ne craint pas de sauter quelques décennies, on retrouve les mêmes problématiques lorsque, en mars 2003, la Turquie refuse de satisfaire à la demande de George W. Bush de déployer 62 000 soldats sur le sol turc pour attaquer l'Irak par le Nord. Les dirigeants turcs ne peuvent en effet suivre la politique unilatéraliste initiée par les néoconservateurs de l'Administration Bush qui aurait immanquablement conduit à leur isolement régional.

Les mois et les années qui suivent ne manquent pas d'étonner plus d'un observateur puisqu'un spectaculaire réchauffement des relations avec la Syrie, et dans une moindre mesure avec l'Iran, va se manifester, au grand dam des dirigeants états-uniens.

Si, par ces décisions, la Turquie indique qu'elle affirme sa souveraineté nationale, cela ne s'opère jamais en rupture avec ses alliances traditionnelles mais dans un rapport critique et dans une volonté de réarticulation desdites alliances.

Une illustration des évolutions internationales

C'est donc à la lumière de ces quelques points de repère que le concept même de « nouvelle politique extérieure » doit être questionné et manié avec précaution. Il vaudrait mieux parler d'évolution que de nouveauté.

Dans la période actuelle, cette évolution s'inscrit au cœur des paradigmes qui commencent à structurer les relations internationales sur de nouveaux axes et au sein duquel les puissances

occidentales ne parviennent plus à faire valoir leur hégémonie sur le reste du monde. Au-delà de leurs diversités évidentes, les puissances, dites émergentes, bousculent les équilibres anciens, s'affirment sur la scène internationale et expriment leur volonté d'un partage mieux équilibré du pouvoir au niveau mondial.

La Turquie est une illustration de ce « bouleversement du monde ». On l'a constaté en mai 2010 lors de la signature de l'accord tripartite avec le Brésil et l'Iran qui proposait une alternative au nouveau jeu de sanctions que le Conseil de sécurité s'appêtait à voter à l'encontre de Téhéran à propos du dossier nucléaire. Cela, contrairement à ce que d'aucuns ont prétendu, ne signifiait pas un début de rupture d'Ankara avec ses alliés occidentaux mais la volonté de promouvoir un nouvel ordre multilatéral et multipolaire.

Toutefois, la profonde onde de choc qui traverse le monde arabe depuis la fin de l'année 2010 est venue rappeler quelques évidences. Si la Turquie a été surprise par ces révoltes et a, dans un premier temps, connu quelques hésitations, il n'a échappé à personne que, sur l'essentiel, elle a adopté une posture politique très proche de ses alliés traditionnels. C'est vérifiable pour l'Égypte, la Libye ou la Syrie. On peut même considérer que les profondes modifications à l'œuvre dans le monde arabe ont contribué à une fluidification des relations turco - états-uniennes, malmenées à l'époque des deux mandats de George W. Bush. De ce point de vue, l'acceptation par Ankara du principe de l'installation sur le sol turc du radar de pré-alerte du bouclier antimissile de l'OTAN actée au sommet de Lisbonne en novembre 2010 – donc avant même le début des révoltes arabes... – mise en œuvre en septembre 2011 indiquait assez clairement que la rupture des fondamentaux de sa politique extérieure n'était pas à l'ordre du jour du calendrier politique d'Ankara. Le même constat peut être formulé à propos des initiatives mises en œuvre par la Turquie depuis mars 2011 dans le cadre de la crise syrienne : il s'avère en effet que si dans un premier temps la Turquie a semblé vouloir convaincre Bachar Al-Assad de la nécessité de satisfaire les revendications d'une partie de sa population, elle a depuis l'été 2011 pris radicalement fait et cause pour les rebelles et exigent le départ du pouvoir syrien.

Ainsi, dans un contexte d'incontestable montée en puissance régionale de la Turquie, l'un des effets collatéraux des mouvements de contestation dans le monde arabe a été de faire ressortir ses limites, voire ses contradictions. Ankara n'est pas à ce stade un leader régional et ne le revendique pas comme tel.

C'est néanmoins la capacité de la Turquie à se trouver à la confluence d'intérêts divergents, ou opposés, qui fait sa force et fonde sa capacité d'attraction potentielle. Le nouveau rôle qu'elle est en train d'acquérir est moins une rupture que l'affirmation des intérêts nationaux d'un pays qui mesure ses atouts.

La Méditerranée, angle mort de la politique extérieure de la Turquie

Au vu de la multiplication et de la diversification des initiatives turques en matière de politique extérieure, il est, à première vue, paradoxal de constater que la Méditerranée en tant que telle semble comme étrangère à ce processus. En réalité cette posture s'explique à la fois par des raisons liées à l'Histoire et d'autres plus conjoncturelles.

L'Empire ottoman fut durant une longue période une puissance navale de premier plan, dominant les deux tiers de l'espace méditerranéen jusqu'à l'expédition d'Égypte de Napoléon

Bonaparte. C'est au début du XX^e siècle que le rapport des Turcs à la Méditerranée se modifie radicalement, notamment parce que l'Empire ottoman se trouve dans le camp des vaincus de la Première Guerre mondiale. Dès lors cet espace maritime est lié au souvenir de la défaite (Traité de Sèvres de 1920 qui n'accorde aucun rivage méditerranéen à une Turquie amputée et réduite à sa plus petite expression géographique), d'autant que la Guerre d'indépendance nationale initiée et dirigée par Mustafa Kemal se fait uniquement à partir des terres anatoliennes. L'ancrage terrestre sera la marque de l'édification républicaine voulue par Atatürk et la mer Méditerranée, ou plus précisément la partie orientale qui seule intéresse les Turcs, perçue comme une menace parce que source de conflictualités durant de nombreuses décennies.

Plus récemment, deux éléments se sont cristallisés et nous semblent importants pour comprendre le rapport de la Turquie à son environnement méditerranéen.

Tout d'abord, contrairement à ce que considèrent une importante partie des dirigeants ouest-européens, les responsables turcs ne conçoivent pas la Méditerranée comme un espace de développement économique pertinent et doutent de ses potentialités d'intégration. De plus, l'accord d'union douanière signé en 1995 avec l'UE oblige Ankara à ouvrir son marché aux produits des pays du Partenariat euro-méditerranéen sans que la réciprocité soit assurée. Pour corriger cette anomalie la Turquie doit alors signer de complexes accords de libre-échange avec chacun des pays partenaires méditerranéens. Facteur aggravant, la Turquie refuse d'étendre l'accord d'union douanière avec la partie grecque de Chypre, membre de l'UE depuis 2004, ce qui lui vaut de multiples difficultés avec les instances communautaires.

Ces difficultés n'empêchent pas la Turquie de développer un embryon de politique de coopération Sud-Sud en matière de défense, notamment à l'égard des pays de la rive méridionale de la Méditerranée. Structurée *via* la création en 1985 du Sous-secrétariat pour les industries de défense (SSM) – équivalent de la DGA – la démarche s'appuie sur une politique d'offsets ou d'acquisition technologique qui permet au pays de produire des équipements indigènes (chars, voire drones à travers le programme Anka). Même si le SSM affirme que seulement 10 % des besoins nationaux sont couverts par des entreprises étrangères, ce chiffre est à nuancer car les joint-ventures internationales sont considérées dans cette affirmation comme des sociétés turques. Ainsi, à titre d'exemple, ce sont, après l'assemblage des F-16 nationaux, 46 exemplaires du même appareil qui ont été assemblés par Turkish Aerospace Industries (TAI) pour l'Égypte. Le SSM a même développé un concept, celui de « low-cost de qualité » censé représenter le *made in Turkey* dans le domaine de l'armement. L'idée est de se démarquer de produits fabriqués par la Chine ou d'autres pays du Sud censés être de moins bonne qualité car n'ayant pas bénéficié de l'expertise « occidentale » transférée à la base industrielle et technologique de défense (BITD) turque en trente ans de coopération. Si l'épisode de l'annonce de la sélection du système chinois de défense antiaérien FD-2000 a soulevé quelques interrogations liées à l'appartenance à l'OTAN, la stratégie turque consiste ici à obtenir un rabais de la part de ses fournisseurs traditionnels et ainsi faire pression pour obtenir le maximum possible en matière de transferts de technologie. Cela lui permettrait de poursuivre cette politique d'acquisition de technologies du Nord puis de les « indigéniser » dans le cadre d'exportations vers d'autres pays du Sud.

Toutefois, les relations politiques continuent d'influer lourdement sur le dynamisme des échanges économiques bilatéraux. Par exemple, les 27 accords de coopération signés avec l'Égypte lors de la visite de Recep Tayyip Erdogan à Mohamed Morsi en décembre 2012 sont de fait remis en cause par le renversement des Frères musulmans lors du coup d'État militaire de juillet 2013, vigoureusement critiqué par le gouvernement turc.

Ensuite, les Turcs ont analysé avec une grande méfiance les projets d'Union méditerranéenne formulés par le candidat Nicolas Sarkozy durant la campagne électorale présidentielle de 2007. Ils y voyaient, non sans raison, une manœuvre visant à leur proposer un lot de consolation à la place de l'adhésion à l'UE. On sait ce qu'il advint de ce projet, mais on peut toutefois noter que la Turquie a hésité jusqu'au dernier moment à accepter de participer à la réunion de lancement, le 13 juillet 2008, de ce qui était entretemps devenue l'Union pour la Méditerranée.

Bien sûr la Turquie, et notamment ses entrepreneurs, multiplient les contacts avec les pays riverains de *mare nostrum* mais ne possèdent aucune vision essentialiste de cette mer souvent présentée comme porteuse de projets globalisants et spécifiques par les pays de la rive Nord, notamment la France. C'est aussi en ce sens qu'Ankara ne possède pas une politique méditerranéenne en tant que telle.

Autre élément concernant les aspects plus spécifiquement militaires : la Turquie, membre de l'OTAN depuis 1952, participe activement au Dialogue méditerranéen depuis 1994 et à l'Initiative d'Istanbul depuis 2004, qui lui permettent de jouer un rôle d'importance auprès des États-Unis d'une part et les partenaires européens, sud-méditerranéens et arabes d'autre part. Au vu de ce qui a été mentionné précédemment on comprend qu'il n'y a pas au sein de ces différentes instances l'affirmation d'une spécificité turque, mais plutôt la volonté de marquer une présence.

Le dernier élément relève des problématiques afférentes aux découvertes d'hydrocarbures en Méditerranée orientale qui peuvent à court terme modifier les enjeux sécuritaires régionaux. Elles mettent en effet en exergue la nature des relations entre la Turquie et l'État hébreu, la partie grecque de Chypre et dans une moindre mesure avec le Liban. Ces découvertes remettent aussi en discussion les moyens les plus sûrs et les plus économiques pour exporter ces hydrocarbures vers les marchés européens.

Israël, îlot sécuritaire en Méditerranée orientale

Jadis proche allié de la France en Méditerranée, Israël s'est tourné vers les États-Unis après que le général De Gaulle a mis fin à la relation privilégiée franco-israélienne en 1967. La relation israélo-américaine, aujourd'hui complexe, pourrait induire la création de nouvelles alliances entre les pays de la région. Isolé sur la scène internationale, Israël devra faire face dans les années qui viennent à des voisins moins conciliants et avec un nombre d'alliés restreint.

Le manque récurrent de profondeur stratégique israélien

La majorité de la population israélienne se concentre sur une mince bande de terre large d'une dizaine de kilomètres. Ce manque de profondeur stratégique est un défi récurrent pour les stratégies israéliens.

Mis à part l'Égypte au Sud (traité de paix signé en 1979) et la Jordanie à l'Est (traité de paix signé en 1994), Israël n'entretient aucune relation diplomatique avec les pays arabes. Sa position géographique lui offre toutefois une place stratégique privilégiée, avec une ouverture sur la mer Rouge grâce au port d'Eilat, et avec 187 km de côte sur la mer Méditerranée.

Souvent présenté comme le principal allié des États-Unis au Moyen-Orient, Israël est aussi partie à l'Union pour la Méditerranée (UpM), et au Dialogue méditerranéen de l'OTAN, mais n'a jamais postulé à une intégration dans l'OTAN craignant d'essuyer le refus de plusieurs pays membres. Les relations avec la Turquie, son allié majeur en Méditerranée, se sont peu à peu détériorées dans la dernière période, la dégradation atteignant un point culminant avec l'épisode du Mavi Marmara en mai 2010.

Israël, principal allié des États-Unis dans la région

Depuis la Guerre des Six Jours, Israël a été un allié incontournable des États-Unis au Moyen-Orient. La relation américano-israélienne est celle de deux États partageant des intérêts communs au Moyen-Orient. Depuis 2008, les relations tendues entre Benjamin Netanyahu et Barak Obama n'ont pas entamé les efforts de planification stratégique et les exercices militaires communs mis en place par les deux pays. L'aide financière américaine dont bénéficie Israël a même augmenté sous Obama, passant de 2,439 milliards de dollars en 2008 à 3,115 milliards de dollars en 2013³⁵. Les États-Unis sont aussi le plus gros pourvoyeur de matériel militaire à Israël.

Toutefois de nombreux dossiers restent en suspens et font l'objet de désaccords entre les deux pays, notamment les dossiers iranien et palestinien. Sur le premier, l'administration américaine ne souhaite pas s'engager dans un conflit armé avec l'Iran aux côtés d'Israël, bien qu'officiellement, « toutes les options restent sur la table ». Sur le second, l'administration Obama, tout comme les précédentes avant elle, ont compris que le dossier palestinien était un facteur d'instabilité au Moyen-Orient et qu'il devenait préoccupant. L'intransigeance israélienne vis-à-vis de la question palestinienne pourrait avoir des répercussions sur les intérêts américains au Moyen-Orient à moyen terme. De nombreuses organisations terroristes régionales ont trouvé en la cause palestinienne et la diabolisation d'Israël des thèmes fédérateurs qui permettent d'attirer des activistes dans leurs rangs.

Du point de vue israélien, l'American Israel Public Affairs Committee (AIPAC), bouclier protecteur de Tel-Aviv à Washington et puissant lobby pro-israélien qui influe sur la politique étrangère américaine en faveur d'Israël, voit son existence de plus en plus contestée dans certains cercles d'intellectuels américains, et au sein de l'opinion publique américaine. En parallèle, une grande partie de la population juive américaine, très majoritairement libérale, commence à prendre ses distances avec le lobby d'influence à Washington, l'affaiblissant d'autant plus.

³⁵ Sharp Jeremy, *US Foreign Aid to Israel*, rapport du Congressional Research Service pour le Congrès des États-Unis, 12 mars 2012, (accédé le 25/04/2013).

Doctrin militaire et stratégie régionale

La doctrine militaire israélienne est depuis 1948 basée sur la dissuasion conventionnelle vis-à-vis de ses voisins arabes, une stratégie définie par « des lignes rouges à ne pas franchir et des *casus belli*³⁶, souvent prétextes à des guerres d'agression ayant pour but de dissuader l'ennemi par la force, ainsi que de décourager tout pays arabe de tenter de jouer un rôle majeur au Moyen-Orient. Avec la montée en puissance du Hezbollah dans les années 1990, Israël a trouvé un ennemi de taille capable non pas de mettre l'existence de l'État hébreu en danger, mais de questionner son hégémonie stratégique au Proche-Orient. Les défaites israéliennes au Liban en 2000 et 2006 laissent à penser qu'une nouvelle confrontation de grande ampleur avec le Hezbollah est fortement probable dans les prochaines années. En octobre 2008, Gadi Eizenkot, le commandant israélien des forces armées du District Nord déclarait au journal *Yehdiot Aharonot* : « Nous exercerons une riposte disproportionnée contre tout village duquel des tirs de roquettes sont localisées, et nous sèmerons la destruction. De notre perspective, ce sont des bases militaires [...] Ce n'est pas une proposition, c'est un plan qui a déjà été autorisé. Blesser la population est le seul moyen de restreindre Nasrallah. »³⁷

Dans cette optique, la marine israélienne jouera un rôle non-négligeable, permettant un bombardement soutenu du Liban depuis la mer comme ce fut le cas lors des dernières confrontations. Toutefois, la marine a longtemps été considérée comme le parent pauvre de l'armée israélienne. Elle a connu deux phases d'augmentation en capacité et rayonnement stratégique après la guerre de juin 1967 et, plus récemment, après la guerre de l'été 2006 contre le Liban. Aujourd'hui, elle est une marine hauturière capable d'engager des missiles de longue et moyenne portée, armés de tête nucléaire. En 2012, elle se compose de 10 000 hommes (5 000 réservistes) dont 300 commandos nageurs de combat.

Son champ stratégique comporte trois cercles :

- le débouché du canal de Suez et les eaux territoriales ;
- la mer Rouge à partir du port d'Eilat³⁸ jusqu'au détroit stratégique de Bab el-Mandeb ;
- prolongement du segment mer Rouge jusqu'aux côtes pakistanaïses.

Bien que son rôle soit principalement de patrouiller et d'assurer la sécurité des côtes (elle revendique d'ailleurs le droit de contrôler une zone étendue à 30 milles nautiques contre 6 habituellement), la marine israélienne se caractérise par une haute technicité et de solides capacités d'arraisonnement, constatées entre autres lors de l'épisode du Mavi Marmara en mai 2010. Elle attache notamment une très grande importance à la guerre électronique (équipements de contre-mesures, brouilleurs, détecteurs de radars, lance-leurre

³⁶ Yaniv, Avner, 1987, *Dilemmas of Security, Politics, Strategy and the Israeli Experience in Lebanon*, Oxford University Press, USA, p. 81-87.

³⁷ Reuters, 3 octobre 2008, *Israel warns Hezbollah war would invite destruction*.

Disponible à l'adresse: <http://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-3604893,00.html> (accédé le 25/09/2012).

³⁸ En 1949, l'Égypte refusa le transit du canal de Suez aux navires battant pavillon israélien ou à tout navire transportant des marchandises à destination ou en provenance des ports israéliens. Néanmoins, Eilat s'imposa progressivement comme un « hub » des échanges avec l'Afrique et l'Asie, notamment pour les importations de pétrole. À partir de la mer Rouge, Israël a développé une présence commerciale et militaire dans la Corne de l'Afrique, puis en Afrique du Sud. En 1967, la fermeture par l'Égypte du détroit de Tiran entraîna le blocus du port d'Eilat. Ce fût l'une des causes de la guerre de juin 1967.

électromagnétiques et infrarouges). Les drones et trois satellites d'observation spatiale complètent cette panoplie de haute technologie.

Israël s'est *a contrario* doté d'une force aérienne dont tous les observateurs soulignent l'excellence, et a toujours misé sur sa supériorité aérienne pour mener à bien ses objectifs militaires, souvent au détriment de sa marine. Il est peu probable de voir des changements s'opérer dans cette stratégie pour les années à venir.

Si depuis 2011 Israël suit avec une attention soutenue les processus révolutionnaires dans le monde arabe elle ne considère toutefois pas à ce stade que ces derniers constitue un danger pour sa propre sécurité à l'exception, notable, des évolutions en Syrie. Dans l'hypothèse où le régime de Bachar Al-Assad venait à s'écrouler brutalement, l'État hébreu qui détient toujours le plateau du Golan pourrait alors devenir la cible privilégiée d'attentats terroristes initiés par des islamistes jihadistes.

Israël cherche par ailleurs à réchauffer ses relations avec la Turquie après les violentes turbulences de ces dernières années, tout en resserrant ses liens avec la Grèce et Chypre, notamment sur le dossier des hydrocarbures.

On le voit, la Méditerranée reste une dimension secondaire de la vision stratégique israélienne, cette dernière étant surdéterminée par conflit le israélo-palestinien.

Gisements offshore de gaz naturel

La nouvelle de la découverte au cours de l'hiver 2010 de gisements de gaz naturel off-shore dans la zone économique exclusive (ZEE) d'Israël en Méditerranée peut être à la fois perçue comme une aubaine mais aussi comme un problème potentiel. Le point positif est que les estimations faites par le groupe américain Noble Energy sur le gisement appelé Léviathan font état de 450 milliards de m³ de gaz naturel exploitables, les autres gisements, Sarah, Mira et Dalit semblant non moins prometteurs. Le gisement Tamar contiendrait quant à lui 243 millions de m³, ce qui permettrait à Israël d'être autosuffisant pour les cinquante prochaines années à venir, et même devenir exportateur de gaz naturel.

En 2011, Israël a cosigné avec Chypre et la Grèce un accord pour l'exploitation des gisements de gaz naturel respectifs et en vue d'exporter du gaz naturel vers l'Europe. Cet accord, connu sous le nom d'Energy Triangle, prévoit aussi l'ouverture d'une partie de la ZEE chypriote à Israël, afin de réduire les coûts liés à l'extraction d'un gisement chypriote en procédant à une exploitation conjointe. Par ailleurs, le refroidissement des relations israélo-turques ont conduit Israël à renforcer ses initiatives diplomatiques à l'égard de la Grèce. Israël et la Grèce ont mis en place un comité commun visant à améliorer leur coopération stratégique et pour renforcer la lutte anti-terroriste. Les deux pays ont aussi signé en 2012 un mémorandum d'entente pour créer un inter-connecteur sous-marin qui permettrait la fusion des réseaux électriques des deux pays.

Les limites de la ZEE israélienne sont encore le sujet de divergences notamment avec son voisin libanais. Le Liban et l'Égypte ont d'ores et déjà annoncé qu'ils se réservaient le droit de revendiquer certains gisements offshore, les limites de la ZEE israélienne n'étant pas clairement établies. Mark Heller, chercheur au Jaffee Center for Strategic Studies de Tel-Aviv écrit que « les bénéfices qu'Israël peut espérer tirer de ces nouveaux gisements offshore dans l'Est de la Méditerranée peuvent très certainement devenir un prétexte pour raviver des

tensions existantes entre lui et ses voisins, ou même devenir une source de conflit en soi. »³⁹
La découverte de ces gisements est donc potentiellement crisogène.

Restera à évaluer dans les années à venir en quoi le paramètre des hydrocarbures peut potentiellement modifier la perception stratégique et sécuritaire israélienne en Méditerranée.

L'indéniable affirmation de la République populaire de Chine

Depuis le lancement des grandes réformes économiques par Deng Xiaoping en 1978, la Chine a connu une phase de croissance économique inédite dans l'histoire mondiale. De 2001 à 2010, la croissance moyenne annuelle de l'économie chinoise s'élève à 10,48%⁴⁰. En 2010, la Chine dépasse le Japon pour devenir la deuxième économie mondiale. Trois ans plus tard, la Chine détrône les États-Unis de la place de première puissance commerciale mondiale.

Ce changement de statut au niveau économique entraîne des conséquences au niveau stratégique. La politique étrangère chinoise est en mutation. L'accroissement spectaculaire du produit intérieur brut chinois augmente fatalement son exposition et fragilise la position de Beijing. La Chine est totalement dépendante du commerce extérieur aussi bien au niveau de ses importations – le pays est en voie de devenir le principal importateur d'hydrocarbures dépassant ainsi les États-Unis – qu'au niveau de ses exportations – les exportations de biens et services représentent 31 % du PIB chinois en 2011⁴¹.

Face à ces défis et ces nouvelles responsabilités, la Chine a entrepris une importante modernisation de son appareil militaire. Depuis 1990, les dépenses chinoises en matière de défense ont connu une croissance annuelle supérieure à 10 %⁴² – à l'exception des années 2003 et 2010 où la hausse fut respectivement de 7,6 % et 7,5 %. Cet accroissement du budget de la défense inquiète fortement les chancelleries occidentales qui considèrent cette hausse suspecte et en inadéquation avec les discours officiels chinois qui prônent la paix et la stabilité.

Les nouveaux paradigmes de la politique étrangère chinoise

« Le développement de la défense de la Chine vise à assurer sa propre sécurité et à promouvoir la paix et la stabilité régionales et internationales, la Chine poursuivant une politique de défense qui est défensive par nature »⁴³. D'après Liang Guanglie, ministre chinois de la Défense les investissements massifs de Beijing dans son appareil militaire ne cachent pas de velléités offensives. Les objectifs premiers de la politique étrangère chinoise

³⁹ Mark A. Heller, « Redéfinir l'agenda stratégique israélien », *Politique Etrangère* ; vol. 78, n°1 – Printemps 2013.

⁴⁰ Michael D. Swaine, "China's Military & the U.S.-Japan Alliance in 2030: a strategic net assessment", *Carnegie Endowment for International Peace*, 2013, [consulté le 17 juin 2013], disponible sur : http://carnegieendowment.org/files/net_assessment_full.pdf.

⁴¹ Chiffres tirés du site de la banque mondiale, disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.EXP.GNFS.ZS>.

⁴² « La modernisation militaire de la Chine: une analyse des capacités actuelles et des efforts de montée en puissance », *Université Laval*, Juin 2011, [consulté le 17 juin 2013], disponible sur: <http://www.psi.ulaval.ca/fileadmin/psi/documents/Documents/Documents/LaModernisationMilitairedelaChine28juillet.pdf>.

⁴³ « La modernisation militaire de la Chine : une analyse des capacités actuelles et des efforts de montée en puissance », *op.cit.*

restent la défense de l'intégrité chinoise et la sauvegarde de la paix globale – corollaire indispensable à un commerce international fructueux.

Conscient de son extrême dépendance vis-à-vis du commerce international, et tout particulièrement de son approvisionnement en hydrocarbures, Beijing s'est lancé dans une politique de sécurisation des voies maritimes reliant la Méditerranée à la mer de Chine – la Chine redoute particulièrement un éventuel blocage du détroit de Malacca par les États-Unis ou l'Inde, 80 % de son pétrole transitant par ce détroit⁴⁴. Pour ce faire, l'administration chinoise a mis en place ce que les Occidentaux ont appelé « la stratégie du collier de perles ». L'idée est de construire, de racheter ou de louer des installations portuaires et aériennes de la Chine à Port Soudan. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la participation de la marine de l'Armée populaire de libération à l'opération de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden depuis janvier 2009 – elle a dépêché pour l'occasion deux destroyers lance-missiles et un navire de soutien logistique.

Le dernier nouveau pan de la politique chinoise est la participation accrue de ses forces militaires à des manœuvres conjointes – notamment avec l'Organisation de coopération de Shanghai durant l'année 2009 – et aux opérations de maintien de la paix – tout particulièrement au Liban dans le cadre de la FINUL.

Un profond renouveau de l'arsenal chinois : le cas de la marine

Beijing a vu son budget de défense augmenter de 170 %⁴⁵ sur la période allant de 2002 à 2011. L'administration chinoise est même soupçonnée de volontairement minorer ces chiffres et de manquer de transparence dans certains rapports. Cette modernisation répond à plusieurs objectifs : la professionnalisation de l'Armée populaire de libération, la réduction des effectifs de la composante terrestre, le rattrapage technologique et technique vis-à-vis des puissances occidentales, le renouvellement du matériel.

La restructuration de l'Armée populaire de libération répond à un profond changement dans la doctrine militaire chinoise afin de s'adapter au nouveau contexte régional et international. L'idée est de disposer d'une force réduite, mobile, inter-opérationnelle avec un matériel de pointe pouvant mener des opérations rapides, tout particulièrement dans le pré-carré chinois.

En 2009, Beijing publie un LBDSN sur la défense établissant les deux priorités de l'Armée populaire de libération dans le futur : l'espace et la marine⁴⁶. Cette inflexion s'explique par la libéralisation de son économie et sa dépendance accrue au commerce extérieur. Le but est de contrôler les voies de commerce dont elle dépend afin de sécuriser son économie.

La Chine représente aujourd'hui la troisième puissance navale mondiale en termes de tonnage derrière les États-Unis et la Russie. Beijing, par le renforcement et la modernisation de sa marine, poursuit plusieurs objectifs. Le premier d'entre eux est de sécuriser le pays et tout particulièrement sa zone côtière qui représente le centre névralgique du pays – 60% du PIB

⁴⁴ *Idem*.

⁴⁵ « Maritimisation : la France à la nouvelle géopolitique des océans », *Rapport d'information du Sénat*, 17 juillet 2012, [consulté le 18 juin 2013], disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r11-674/r11-6741.pdf>

⁴⁶ Un des signes forts démontrant cette priorité est l'augmentation de la représentation du corps marin dans les commissions de sécurité qui passe de 15% à 25%.

chinois⁴⁷ – et de se prémunir des menaces potentielles dans la région. La seconde mission de la marine est de maîtriser son arrière-cour et de protéger les terres et eaux lui revenant de droit d'après Beijing.

Enfin le dernier objectif visé par la modernisation à marche forcée de la marine de l'Armée populaire de libération serait de doter cette dernière de capacités de projection hors de son pré-carré afin de pouvoir mener des opérations extérieures et, ainsi, de devenir une véritable puissance maritime globale.

L'idée reste néanmoins de protéger dans un premier lieu ses circuits d'approvisionnement et ses voies commerciales dans l'océan Indien notamment.

La Méditerranée : un nouvel enjeu économique

Cette politique a été particulièrement sensible en Afrique – et dans une moindre mesure en Amérique latine. La Chine s'intéresse en outre de plus en plus aux pays de la rive Sud de la Méditerranée, ces derniers représentant une véritable passerelle vers l'Europe.

On ne peut cependant parler de « politique chinoise en Méditerranée »⁴⁸. En effet, la Chine ne développe pas la même politique sur la rive Nord de la Méditerranée et sur la rive Sud. Du côté européen, la Chine produit une politique de grande puissance, son objectif étant de conquérir aux forceps les marchés européens. Au Sud, la Chine veut davantage apparaître comme un partenaire évitant ainsi les erreurs des puissances européennes dans la région bien qu'elle puisse aussi conduire une politique de grande puissance proposant ainsi des prêts à des taux préférentiels, des programmes d'aides et des annulations de dettes.

Les pays de la Méditerranée méridionale et orientale présentent finalement de nombreux intérêts pour la Chine, notamment, pour certains, au travers de leurs importantes ressources minières indispensables à l'économie chinoise. Cet atout stratégique explique en grande partie l'intérêt croissant de la Chine pour la région. En outre, certains de ces pays possèdent des accords de libre-échange avec l'UE mais aussi avec les États-Unis dans le cas du Maroc. L'implantation d'usines dans cette aire régionale permet à la Chine de passer outre les barrières douanières de l'UE.

Le commerce entre la Chine et le versant Sud de la Méditerranée est en pleine croissance en témoigne le montant total du commerce entre la Chine et les États arabes qui est passé de 36,7 milliards de dollars en 2004 à 268,9 milliards en 2011 avec une croissance de 36,5 % de ce commerce⁴⁹. Beijing multiplie les accords bilatéraux avec les pays de la région.

⁴⁷ Chiffres tirés d'une étude du *Centre d'Etudes Supérieures de la marine*, « Les enjeux de la stratégie navale chinoise : entre recherche de sécurité et quête de puissance », mai 2011, [consulté le 17 juin 2013], disponible sur :

<http://cesm.marine.defense.gouv.fr/content/download/3921/55468/file/Les%20enjeux%20de%20la%20strat%C3%A9gie%20navale%20chinoise.pdf>.

⁴⁸ Lionel Vairon, « La Chine en Méditerranée, l'émergence d'une nouvelle puissance ? », *Confluences Méditerranée*, n° 74, été 2010.

⁴⁹ «The Mediterranean Region in a Multipolar World: evolving relations with Russia, China, India and Brazil», *The German Marshall Fund of the United States*, février 2013, [consulté le 18 juin 2013], disponibles sur : http://www.gmfus.org/wp-content/blogs.dir/1/files_mf/1361299704BakhtinEtAl_MultipolarWorld_Feb13_web.pdf.

Les investissements directs étrangers (IDE) chinois ont atteint 77 milliards de dollars en 2012, soit une hausse de près de 30 % par rapport à 2011. Si 10 milliards de dollars étaient investis en Europe en 2011 (trois fois plus

L'administration chinoise a entamé en 2004 des discussions avec le Conseil de coopération du Golfe pour la signature d'un accord de libre-échange afin de favoriser le commerce avec ses États membres. La Chine organise en parallèle de multiples rencontres et forums avec les pays de la région tel que le Forum de coopération sino-arabe créé en 2004, le sommet de Beijing en novembre 2006 – qualifié de « Bandoeng du XXI^e siècle » par le président algérien Bouteflika – ou le sommet sino-arabe du 14 mai 2010 à Tianjin.

La façade Nord de la Méditerranée représente aussi une région stratégique pour la Chine, Beijing étant le premier fournisseur européen et son quatrième importateur. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la concession pour 4,305 milliards d'euros et pour une période de trente ans de deux terminaux à conteneurs du Port du Pirée en Grèce à l'entreprise chinoise COSCO Pacific⁵⁰. Cet investissement massif est symbolique de la montée en puissance de la Chine dans la région à travers les opportunités offertes, pour les entreprises chinoises, par l'effondrement de la Grèce. Beijing s'est même porté volontaire pour aider les économies européennes en difficulté – Chypre, Portugal, Espagne et Grèce. La Chine profite ainsi doublement de la crise européenne pour déployer une stratégie proactive sur le pourtour méditerranéen.

Une présence de plus en plus marquée

Au-delà de sa pénétration économique, qui s'accompagne d'une augmentation continue du nombre de ressortissants chinois, la Chine jouit d'une certaine popularité au sein des élites des pays du Sud de la Méditerranée. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord de nombreux leaders ont été formés en Chine. En effet Beijing offre des aides à la mobilité pour les étudiants de la région et participe ainsi la formation de ces élites. Leurs programmes de développement et la construction d'infrastructures dans les pays de la Méditerranée nourrissent aussi cette réputation. Les nombreux succès remportés par la Chine dans cette région accentuent l'attrait de ces dirigeants pour le modèle chinois. De plus, Beijing profite de l'échec européen à incarner une référence. Les pays de la région sont à un tournant de leur histoire économique et le modèle chinois représente aux yeux de certains une alternative crédible.

La Chine développe en outre des relations militaires avec certains acteurs de la région et notamment avec Israël. Tel-Aviv est le second fournisseur en matériel militaire derrière la Russie⁵¹ – ce qui envenime quelque peu les relations israélo-américaines. La Chine, quant à elle, a vendu du matériel militaire à l'Égypte et à l'Algérie et aurait fourni de l'aide technique sur du matériel soviétique à la Syrie. Cependant Beijing est toujours pénalisé par l'embargo de l'UE maintenu depuis les événements de Tian-Anmen en 1989.

qu'en 2010), l'Amérique latine (22,7 milliards) et l'Afrique (14,7 milliards) sont les zones qui, pour la même année, enregistrent la plus forte hausse – absolue – ces dernières années, autant en termes d'échanges que d'IDE. Sources : « Chine: baisse des IDE en 2012 », *LeFigaro.fr*, 16 janvier 2013 ; « Les investissements directs chinois en Europe ont triplé en 2011 », *LeMonde.fr*, 7 juin 2012 ; *Global Agenda Councils 2011-2012 report*, Latin America, World Economic Forum, <http://reports.weforum.org/global-agenda-council-2012/councils/latin-america/>.

⁵⁰ Un troisième terminal doit être construit. Le but est d'étendre la capacité de 1,6 million de conteneurs par an actuellement à 3,7 millions de conteneurs par an.

⁵¹ Beijing est en outre le troisième partenaire commercial d'Israël derrière les États-Unis et l'UE.

Progressivement, la Chine prend en charge ses responsabilités internationales en contribuant à différentes missions de l'ONU dans la région – UNIKOM en Irak dans les années 1990, FINUL au Liban, MINUSS au Soudan, lutte anti-piraterie dans le Golfe d'Aden.

Enfin la marine a envoyé à deux reprises une flottille en mer Méditerranée. La première fois lors de la crise libyenne pour évacuer les ressortissants chinois du pays en février 2011⁵² et la seconde, lors d'une manœuvre navale de la 13^e flottille d'escorte pour un exercice d'entraînement s'étalant sur les mois de mars et avril 2013, cette dernière effectuant différents escales dans des pays de la Méditerranée et notamment à Toulon. L'objectif de ces manœuvres étant bien évidemment de montrer la puissance maritime montante que constitue désormais la marine de l'Armée populaire de libération.

Une volonté nouvelle de projection mais aux capacités et aux objectifs réduits

La Chine représente un partenaire économique important de la zone méditerranéenne. Beijing est en passe de devenir le principal investisseur en Afrique du Nord – ceci étant déjà le cas pour le continent africain. Elle entend, de plus, profiter des changements de régime et de l'onde de choc des mouvements arabes pour accentuer sa présence et son influence dans la région.

Cependant, et bien que la Chine développe une politique militaire ambitieuse et massive, la Chine ne représente pas une menace pour la France et l'Europe dans la région. Afin de prospérer, de sécuriser son approvisionnement en hydrocarbures et d'asseoir son statut de première puissance commerciale mondiale, la Chine a besoin d'une paix globale et de relations apaisées dans la région. Enfin, la marine chinoise ne peut encore être considérée comme une marine mondiale. Elle ne dispose pas de capacités de projection et ne peut être présentée sur tous les mers et océans. L'ambition chinoise actuelle est davantage de se construire en tant que puissance navale régionale – dont le but serait de sanctuariser les mers à l'intérieur des chaînes d'îles et de protéger les points sensibles de ses voies d'approvisionnement – plutôt qu'une puissance navale globale.

Ces trois puissances émergentes poursuivent des objectifs divers guidés par leurs intérêts nationaux respectifs : consolidation de sa stature régionale pour la Turquie, préservation de sa sécurité pour Israël, concrétisation de ses ambitions pour la Chine. Toutefois, et malgré l'intérêt qu'elles portent à l'espace méditerranéen, aucune d'entre elles ne semble réellement disposer d'une politique en tant que telle, ni de réelle vision spécifique. La matérialisation concrète des opportunités de coopération reste tributaire des bénéfices que chacune pourrait en retirer. Si la Chine semble davantage que les autres candidater à un rôle global en Méditerranée, la pénétration de Beijing dans la zone passe pour l'instant essentiellement par le biais économique, quoique puissent laisser supposer les récents mouvements de quelques bâtiments de sa marine en *mare nostrum*.

⁵² Le gouvernement chinois a envoyé le Xuzhou, une frégate anti-missile Type 054 Jiangkai-II qui provient du contingent chinois présent dans le Golfe d'Aden.

3. La Méditerranée : une priorité stratégique française et européenne

L'espace pris par les puissances nouvelles et traditionnelles ne doit pas faire oublier que la France reste un acteur d'importance essentiel dans le jeu régional, de par son histoire et sa puissance économique. Si la France tente généralement d'inscrire son action dans un cadre européen, pour jouer en général un rôle moteur dans les initiatives européennes, elle doit se penser comme un acteur indépendant pouvant assumer un rôle en dehors de ce cadre et à la hauteur de ses ambitions, fussent-elles moins soutenues en raison de crédits désormais moins abondants.

3.1. L'inadaptation du cadre européen

D'improbables tentatives institutionnelles...

Depuis vingt ans, les projets de partenariats méditerranéens se succèdent, sans véritablement produire de résultats probants. En 1995, le Processus de Barcelone entre l'UE et douze pays méditerranéens hors UE⁵³ est lancé autour des trois piliers : politique et sécuritaire, économique et financier, social et culturel. Son originalité consistait à proposer une réponse globale et multilatérale à l'ensemble des défis de la région en réaffirmant le lien indissociable qui existe entre sécurité, développement économique/humain et démocratie politique. Du point de vue de ses initiateurs, le Processus de Barcelone devait s'entendre et s'élaborer comme une tentative de limitation des risques d'affrontements pouvant découler du développement très inégal entre les deux rives de la Méditerranée.

Son cadrage est modifié lors du Conseil européen de juin 2003. Unilatéralement, l'UE décide de reconfigurer sa politique de coopération en Méditerranée et met en place une « Politique européenne de voisinage ». Celle-ci délimite trois ensembles régionaux – Méditerranée, Caucase, Europe orientale⁵⁴ –, prévoyant la signature de plans d'action bilatéraux respectifs. Dans ce changement d'échelle et de procédures, la dimension multilatérale du Processus de Barcelone, qui en faisait toute l'originalité, est vidée de sa substance. Le glissement sémantique est d'ailleurs révélateur de cette rupture qualitative, sinon politique, puisque l'on passe du concept de « partenariat » à celui de « voisinage ».

Enfin, le 13 juillet 2008, est lancé en grandes pompes l'Union pour la Méditerranée (UpM) à l'initiative de Nicolas Sarkozy. Six projets structurants (dépollution de la Méditerranée, autoroutes maritimes et terrestres, protection civile, plan solaire méditerranéen, université

⁵³ Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Autorité palestinienne.

⁵⁴ Cela comprend les pays précédemment cités (liste dont il faut retirer Chypre et Malte alors en voie d'adhésion) ainsi que les suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Russie, Ukraine.

euro-méditerranéenne, initiative méditerranéenne de développement des entreprises) devaient notamment organiser la coopération entre 43 pays et une nouvelle étape dans le partenariat entre les rives Sud et Nord de la Méditerranée.

Aujourd'hui le bilan de ces multiples initiatives reste très médiocre. On peut même considérer que le dernier avatar de la coopération en Méditerranée – incarné par l'UpM –, est mort sans véritable résultat tangible. Les raisons de ces échecs sont multiples :

- l'opposition de l'Allemagne à la création de l'UpM, alors que depuis 1989, elle a mis sur pied, avec le Danemark, le Conseil des États de la mer Baltique, seul organisme européen auquel la Russie participe comme membre à part entière, au même titre que l'UE ;
- la crise économique et financière internationale et ses violentes répercussions sur l'UE n'ont pas permis de dégager les fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets structurants ;
- la profonde onde de choc qui parcourt le monde arabe depuis l'hiver 2010-2011, conditionne l'avenir de toute tentative de coopération régionale à celui de la stabilité des pays concernés : les deux principaux partenaires de la rive Sud, les présidents égyptien et tunisien Hosni Moubarak et Zine el-Abidine Ben Ali, ayant dû quitter leurs fonctions.
- l'attitude – souvent condescendante dont font preuve les responsables européens envers leurs partenaires du Sud –, donnent à ces derniers l'impression qu'ils devraient seulement mettre en œuvre les décisions prises par les pays de la rive Nord.

En définitive, des obstacles, tant structurels que conjoncturels, ont, jusqu'à ce jour rendu impossible l'émergence d'un véritable partenariat qui, quel que soit son format et ses procédures, reste pourtant objectivement et impérativement souhaitable.

...malgré des perspectives démographiques et économiques complémentaires

La région méditerranéenne compte 800 millions d'habitants et représente 12 000 milliards d'euros de produit intérieur brut (PIB) cumulés⁵⁵. Partant de cette réalité, on peut faire le constat suivant : ce qui manque à la rive Nord (dynamisme de la jeunesse, nouveaux marchés liés à l'émergence des classes moyennes et sources d'énergie) se trouve sur la rive Sud ; ce qui manque au Sud (brevets industriels, recherche et développement, modèles de gouvernances politique et économique et systèmes de protection sociale) se trouve au Nord.

Ces données contradictoires ouvrent des perspectives complémentaires qui ne sont pas prises en compte par les politiques méditerranéennes de l'UE. Depuis la fin du monde bipolaire, l'unification allemande et ses élargissements à répétition, l'UE a mobilisé son énergie et ses

⁵⁵ Chiffres obtenus après compilation des données pour les pays riverains de la Méditerranée.

ressources en direction de l'Europe centrale et de ses marges septentrionales, au détriment de ses flancs sud et particulièrement de l'ensemble méditerranéen délaissé.

L'UE est, surtout restée prisonnière de pratiques datées consistant à privilégier avant tout les échanges de biens, de services et de produits financiers, au détriment de la circulation des personnes et des ajustements politiques nécessaires. En privilégiant, de manière unidimensionnelle, sa conception d'un « marché unique », l'UE n'a pu s'imposer comme la force motrice susceptible de mettre les wagons économiques méditerranéens en mouvement, comme a su le réaliser, par exemple le Japon en Asie.

En comparaison, le poids des pays en développement dans le PIB régional sud-asiatique atteint 23 % contre seulement 12% dans la région méditerranéenne. Les investissements directs étrangers (IDE) – en provenance d'Europe à destination de la région méditerranéenne –, dépassent à peine 3 %, contre 17 % des IDE des États-Unis vers les Amérique centrale et latine et plus de 18 % des IDE japonais en direction de sa périphérie asiatique.

Les politiques méditerranéennes de l'UE ne sont pas parvenues à impulser un véritable système productif régional. Par conséquent, le niveau d'intégration économique reste très faible. C'est non seulement un handicap pour les pays du Sud et de l'Est méditerranéens, mais aussi pour l'UE elle-même. En effet, le retard d'intégration économique productive entre l'UE et sa périphérie méditerranéenne se traduit par une perte moyenne – pour l'UE –, estimée entre 0,4 et 0,6 % du PIB global. Pourtant, chaque million d'euros supplémentaires du PIB méditerranéen pourrait générer quelque 150 000 euros d'exportations européennes. En d'autres termes, les perspectives d'intégration économique méditerranéennes ne sauraient se satisfaire des seuls flux commerciaux et nécessiteraient une approche macro-économique régionale qui fait toujours défaut.

Un nouveau paradigme macro-économique régional

L'engouement économique pour pays émergents/émérgés, et leurs mirifiques perspectives de développement ont relégué les zones du proche voisinage européen, dont la région méditerranéenne, à l'arrière-plan. Mais, avec le cours politique actuel de la banque fédérale américaine (limitation d'émission monétaire et recentrage sur le marché intérieur), les pays émergés doivent revoir leurs perspectives d'investissement à la baisse. De plus, la nouvelle politique énergétique de Washington, qui vise une autosuffisance s'appuyant sur l'exploitation des gaz de schiste, soulève l'hypothèse, sinon à un nouvel isolationnisme, du moins à un désengagement états-unien relatif des Proche et Moyen-Orient. Cette tendance d'un redéploiement économique et stratégique en direction de l'Asie et, plus précisément, de l'océan Pacifique, impacte directement la zone méditerranéenne. Pour endiguer cette tendance à une relégation économique, géographique et stratégique, le bassin méditerranéen doit se reconstruire comme « économie-monde ». En d'autres termes, ses acteurs – des rives Nord et Sud – peuvent reconfigurer leurs différents atouts complémentaires – démographiques, économiques et culturels –, afin de participer pleinement à ce que l'amiral Guy Labouërie

qualifie de « stratomonde », réalité dans laquelle nous sommes immergés désormais et « où il faut non seulement veiller à ce qu'aucun bipolarisme ne se renouvelle, à ce qu'aucun monopolarisme qu'il soit états-unien, chinois ou onusien, ne puisse voir le jour à quelque terme que ce soit, mais encore que le monde reste aussi multipolaire que possible... »⁵⁶

Cette perspective passe par la mise en œuvre d'une reconnexion économique des Nord et des Sud, c'est-à-dire par la fabrication de réseaux d'entreprises transméditerranéennes et le lancement de projets visant à une intégration productive, ne se bornant pas aux seules questions financières et commerciales. L'onde de choc politique qui traverse les rives méridionale et orientale de la Méditerranée rend encore plus impérieuse la nécessité de relancer ce partenariat macro-économique méditerranéen. Afin de ne pas retomber dans les impasses du Processus de Barcelone et de l'UpM, un changement radical de paradigme s'impose.

Les projets méditerranéens se sont peu à peu réduits au binôme – sécurité/contrôle des migrations et libéralisation du commerce –, qui ne correspond pas aux attentes et besoins de la rive Sud. Un nouveau partenariat méditerranéen doit certainement, dans un premier temps, abandonner ses vieilles postures néocoloniales afin d'instaurer de partenariats de complémentarité orientés sur des projets communs. Pour avoir quelque chance de s'imposer, un tel paradigme ne peut que s'émanciper des contraintes normatives des différents programmes de l'UE, pour renouer avec les pratiques éprouvées des coopérations bilatérales.

Que ce soit au Moyen-Orient ou en Afrique, le référent de l'UE se résume désormais à celui d'un bailleur de fonds sans véritable portée politique, ni vision géopolitique autre que celle de son grand marché unique, sans diplomatie construite, ni politique de défense commune, donc parfaitement inadaptée à la gestion des crises. Par défaut, cette dernière se voit fréquemment confiée, soit aux États-Unis, à la Russie ou à d'autres puissances moyennes disposant encore de quelques attributs de puissance. Toutefois, même confrontées à des contraintes budgétaires récurrentes et malgré une baisse régulière de leurs budgets de coopération, les puissances moyennes européennes, dont la France, conservent des capacités politiques, diplomatiques et militaires non négligeables susceptibles d'influencer, sinon de gérer les crises affectant la zone méditerranéenne et d'autres régions du monde à la condition qu'elles manifestent une véritable volonté politique et de projection dans l'avenir.

Le couple France-Algérie, possible moteur du 5 + 5

Impulsé à l'origine par Rome et Madrid, le dialogue 5+5 est une coopération euro-maghrébine réunissant depuis 1990 la France, l'Espagne, l'Italie, Malte, le Portugal pour la rive Nord et les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe pour la rive Sud, soit l'Algérie, la Libye, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie. Si son format restreint autorisait quelques ambitions en termes d'efficacité, le partenariat a connu des débuts difficiles, notamment du fait des suites

⁵⁶ Guy Labouérie, *Défense et océans*, éditions Addim, 1994.

de l'affaire Lockerbie et de la responsabilité de la Libye, ce qui eut pour effet de geler la coopération entre 1991 et 2001.

En 2001, à l'initiative du Portugal, la reprise du dialogue s'est opérée de façon multidimensionnelle. Regroupant les ministres des Affaires étrangères, la plateforme diplomatique s'est progressivement élargie à travers des réunions entre les chefs d'État et d'autres ministres (Intérieur, Défense, Transport, Migrations, Énergie, Environnement, etc.). Si la tonalité diplomatique originelle reste dominante (11 réunions ministérielles depuis 1990), le forum ne parvient toutefois pas à s'affirmer sur le plan décisionnel, les conclusions de ses conférences restant bien souvent de l'ordre du déclaratif sur des objectifs communs sans pour autant avancer de *modus operandi* pour les mettre en œuvre.

Les dernières rencontres ministérielles ont essentiellement porté sur les crises internationales et régionales et, en matière de sécurité, sur les migrations illégales. Toutefois, seulement deux sommets réunissant les chefs d'État ont eu lieu en 2003 et 2012. En octobre, ce dernier s'est tenu à La Valette, à l'initiative de Malte (pays hôte) et de la France, le nouveau président de la République voulant relancer la défunte UpM par la mise en chantier d'une « Méditerranée des projets ». Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : crises au Mali et en Syrie, suivi de crise en Libye et point de situation économique et financière dans la zone euro. La déstabilisation du Sahel et les révoltes arabes en cours ont cependant mobilisé l'essentiel des travaux et eu raison de l'ordre du jour.

Ces « crises » sont particulièrement suivies par le 5+5 Défense. Lancé en 2004 à Paris, celui-ci regroupe quatre domaines d'activités : surveillance maritime, sûreté aérienne, contribution des forces armées à la protection civile en cas de catastrophe majeure, formation et recherche. Plusieurs grands projets structurants sont en cours d'installation ou déjà actifs : Collège de défense et de sécurité, Centre de formation au déminage humanitaire, Centre euromaghrébin de recherche et d'études stratégiques – CEMRES, basé à Tunis –, Système d'échange d'informations maritimes et Réseau de points de contact pour la gestion des catastrophes majeures. Se voulant évolutive et progressive, l'initiative 5+5 Défense a aussi vocation à traiter les dossiers de coopération.

Le renforcement de l'interopérabilité entre les différentes forces armées des pays membres est par exemple l'un des objectifs poursuivis, avec la rédaction de manuels pratiques de procédures communes et la mise au point de systèmes d'échange d'informations dans plusieurs domaines d'activité : surveillance maritime, sûreté aérienne et gestion des catastrophes majeures⁵⁷. Plusieurs exercices communs ont été organisés à partir de 2007 et un réseau d'informations sur le trafic maritime (Centre virtuel régional de contrôle du trafic maritime) a été mis en place dès 2008. Ces chantiers connaissent toutefois des fortunes diverses et contrastées. Par exemple, l'activité du CEMRES demeure au final assez réduite au-delà de la publication de son rapport annuel.

⁵⁷ CEMRES 2012 Research Project, « The constitutive factors of a Strategy for maintaining a harmonious Security in the Western Basin of the Mediterranean ». S'y référer pour un audit des activités du 5+5 Défense.

Malgré un mode de décision à l'unanimité qui a tendance à favoriser le traitement de questions plutôt consensuelles, le Dialogue 5+5 présente nombre d'intérêts pour la France. Tout d'abord, l'absence du Royaume-Uni lui octroie *de facto* une position dominante en termes de leadership et d'influence. Ensuite, ce cadre multilatéral peut lui permettre de dynamiser ses relations bilatérales les plus stratégiques en Méditerranée occidentale, notamment avec l'Algérie qui demeure un partenaire autant complexe que prometteur. À l'initiative du CEMA, l'amiral Edouard Guillaud, la France a ainsi pu mettre en chantier avec l'Algérie, qui n'y était guère favorable au départ, une structure opérationnelle de gestion de crise (terrestre et maritime). Ce cadrage des partenaires dans la gestion des crises régionales pourrait, à terme, constituer une plateforme de coopération permettant de préparer d'éventuelles interventions, tant en matière de défense que de sécurité publique et de sécurité civile. En décembre 2012, la visite du président français en Algérie a été une indéniable réussite. Cette visite d'État laisse augurer que le couple franco-algérien pourrait aussi constituer l'un des moteurs du dialogue 5+5.

Même si son format reste restreint à la Méditerranée occidentale et son efficacité relative, le 5+5 pourrait ouvrir d'autres perspectives de coopération. Ses trois atouts – format réduit à dix États facilitant la prise de décision ; statut des pays du Sud étant partenaires à part entière ; chantiers immédiatement opérationnels –, pourraient permettre une nouvelle approche des contentieux plus lourds de la Méditerranée orientale, dont le dossier israélo-palestinien. D'autres acteurs, tel que le réseau EuroMed France, continuent d'appeler – communiqué du 29 novembre 2012 –, à une implication plus importante du 5+5⁵⁸ dans la recherche d'une solution politique, juste et durable à la question israélo-palestinienne qui demeure le trou noir de toute espèce de coopération dans une Méditerranée élargie.

Cette extension pour le moins ambitieuse est ainsi à considérer avec prudence, tout comme la possibilité de transposer ce cadre de coopération à la Méditerranée orientale qui connaît d'autres tensions notamment sur le plan énergétique, impliquant Chypre, la Turquie, le Liban et Israël. La relance de la structure amorcée par la réunion des chefs d'États à La Valette devrait toutefois redonner un élan à la coopération, légitimée par une situation sécuritaire régionale instable. De même, en 2010 lors de la conférence de Tripoli sur les migrations, a été avancée l'hypothèse d'un élargissement du dispositif en direction d'un « 6+6 » qui pourrait accueillir la Grèce et l'Égypte.

La France qui, pour les raisons évoquées précédemment, se doit d'être consciente des limites de la coopération multilatérale, doit reconsidérer partiellement son approche, en termes de positionnement comme de coopération.

⁵⁸ Les réunions régulières du 5+5 soulignent toutefois régulièrement son importance en Méditerranée. Ainsi, la neuvième rencontre des ministres des Affaires étrangères (février 2012) a été l'occasion de faire le bilan du conflit au Proche-Orient et de pointer du doigt la responsabilité israélienne dans l'échec des négociations (points 17 et 18 des conclusions), notamment du fait de la poursuite de la colonisation.

3.2. Servitude et grandeur d'une approche française

Une France, dos et face à la mer

Pourtant dotée de près de 5 000 km de côtes, puissance coloniale, rivale des nations dont la fortune s'est faite sur la mer (Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne), ouverte à la fois sur l'Atlantique et la Méditerranée, la France est à la fois terrienne et maritime. Longtemps occupée par les affaires du continent et favorisée par une prospérité agricole sans équivalent en Europe, elle a trop souvent délaissé le grand large. Le constat sur l'incapacité – historique – de la France et des Français, à penser la mer est général, répétitif et récurrent.

Même si les derniers exercices du LBDSN et de la Loi de programmation militaire (LPM) ont amorcé une prise en compte de l'importance stratégique de l'Outre-mer et de notre espace maritime de 12 millions de km², ils ont confirmé, au-delà de toute espérance, le malentendu dit du « consensus affaiblissant » : on ne touche pas à la dimension maritime nucléaire. Si dans notre monde post-guerre froide, qui voit se multiplier les crises de prolifération d'armes de destruction massive, la posture française de dissuasion reste indispensable et vitale, elle ne constitue pas pour autant à elle seule une stratégie de puissance sur les mers et les océans. Et ses budgets ne sauraient être inscrits au crédit d'une marine nationale qui doit assurer bien d'autres missions de défense et de sécurité.

De l'importance stratégique des ports

Malgré ses limites, la France a toujours eu de vigoureuses traditions maritimes, ses ports ont été parmi les premiers du monde et ses populations littorales ont joué un très grand rôle dans son développement économique⁵⁹. Elle dispose aujourd'hui d'une industrie maritime à fort potentiel. En décembre 2009, le Livre Bleu⁶⁰ définissant la stratégie française pour les mers et les océans soulignait : « État côtier parmi les plus importants, la France est aussi une puissance industrielle maritime qui s'ignore ». Même si plusieurs secteurs économiques maritimes rencontrent des difficultés importantes, elle peut s'appuyer sur une recherche océanographique mondialement reconnue, un tourisme littoral florissant, des sociétés de service très présentes sur les marchés internationaux dont des banques et des compagnies d'assurance performantes. Elle conserve toute la panoplie des capacités maritimes et des savoir-faire associés : dans la construction navale civile et militaire, la surveillance maritime, les pêches côtière et hauturière avec des flottes de haute technologie, le secteur des hydrocarbures offshore avec des leaders mondiaux, dans l'industrie touristique (construction nautique de plaisance, thalassothérapie, entre autres). Comme le souligne le rapport du Sénat sur la maritimisation⁶¹, « au plan national, le secteur maritime français est aujourd'hui riche

⁵⁹ Alain Cabantous, André Lespagnol et Françoise Péron, *Les Français, la terre et la mer. XIII^e– XX^e siècles*, éditions Fayard, 2005.

⁶⁰ *Livre bleu. Stratégie nationale pour la mer et les océans*, Premier ministre, décembre 2009.

⁶¹ *Maritimisation : la France face à la nouvelle géopolitique des océans*, Rapport d'information de MM. Jeanny Lorgeoux et André Trillard, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées n° 674 (2011-2012), 17 juillet 2012.

de 310 000 emplois directs hors tourisme et de 52 milliards d'euros en valeur de production. C'est autant que l'automobile et deux fois le secteur aéronautique ».

Plus spécifiquement, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur connaît aussi une intense fréquentation touristique, mais son importance stratégique tient davantage à l'implantation de Marseille-Fos, qui est le plus important complexe commercial et industriel de la Méditerranée : le trafic maritime se stabilise autour de 100 mégatonnes, avec une forte proportion d'hydrocarbures qui participe au ravitaillement de l'Allemagne et de la Suisse. Déjà le contrat de plan de 1990 pour l'aménagement de ce littoral voulait en faire un pôle de « production océanique » par expansion et coordination des industries et des services de très haut niveau, liés à l'espace marin. Un Office régional de la mer avait alors été créé pour coordonner les activités maritimes méditerranéennes. Cette région abrite le premier port de France ; l'une de nos deux bases navales, qui contrôle les forces françaises en Méditerranée et celles de l'océan Indien ; un potentiel de recherche sur les problématiques marines et sous-marines des plus développés. Elle constitue pour la France et l'Europe une zone économique et stratégique vitale d'où partent des impulsions vigoureuses et structurantes qui demandent à être consolidées.

Le port de Marseille, avec l'achèvement de ses nouveaux terminaux à conteneurs à Fos 2XL, demeure le premier port en tonnage de France et de Méditerranée. Mais il a vu sa part de marché sur la façade méditerranéenne passer de 18,8 % à 5,5 % pour les conteneurs alors que ce marché connaît une croissance annuelle de plus de 5 % en Europe et génère la plus forte valeur ajoutée du trafic maritime. Ainsi, la moitié des marchandises qui arrivent en France sont débarquées dans un port étranger, et le premier, et le premier port d'approvisionnement de France demeure le port belge d'Anvers.

Sur ce point, citons encore le Livre Bleu : « l'importance stratégique des ports dans une économie mondialisée a été trop longtemps sous-estimée, ce qui explique la faiblesse relative des ports français pour les trafics de conteneurs devenus les vecteurs de cette mondialisation. Les conséquences en sont lourdes pour l'économie nationale, les grandes plates-formes logistiques, qui génèrent une forte valeur ajoutée, s'implantant à proximité des ports européens les plus performants »⁶².

Pour les ports français, dont Marseille-Fos, le risque est de ne plus être considérés comme suffisamment attractifs pour figurer comme escale des grands services intercontinentaux, notamment en Méditerranée, et de n'être en conséquence plus desservis que par des navires feeders (les plus petits portes-conteneurs), ou même de voir les flux de conteneurs leur échapper pour être réacheminés vers des destinations septentrionales. Ainsi, notre pays est en passe de rater l'opportunité qu'offre la « maritimisation » des flux économiques en ne prenant pas la bonne mesure des enjeux économiques liés à la création d'infrastructures de premier rang.

⁶² Livre bleu. Stratégie nationale pour la mer et les océans, op.cit., p. 20.

Sécuriser nos côtes

Au-delà du chantier majeur de la modernisation des ports pour l'économie française et pour la prospérité du pays, leur sécurisation s'impose également comme l'un des enjeux stratégiques majeurs face aux nouvelles menaces terroristes et sécuritaires ciblant la Méditerranée. Il s'agit non seulement de renforcer la politique de protection des infrastructures côtières, mais aussi d'assurer la sécurité hauturière concernant les flux criminogènes (migrations clandestines, trafics de biens et de drogues) et les risques et menaces pesant sur les navires et les infrastructures offshore.

Les révoltes arabes, la guerre civile en Syrie, les opérations militaires au Mali font clairement de la Méditerranée une « poudrière », pour reprendre l'expression de plusieurs experts du dossier sahélien. Elles articulent, tout aussi clairement, la zone méditerranéenne aux problématiques terroristes du delta du Niger en passe de générer un flux croissant de piraterie maritime grandissant dans le golfe de Guinée. À terme, ce nouveau segment criminogène pourrait opérer sa jonction avec les têtes de pont aéroportuaires des cartels latino-américains de la cocaïne en expansion le long des côtes de l'Afrique de l'ouest, notamment dans les deux Guinée Bissau et Conakry.

S'ajoutant aux trois « conflits froids » (israélo-palestinien, chypriote et saharien-occidental), ces nouveaux flux terroristes et criminogènes sont en passe de transformer la Méditerranée en zone stratégique prioritaire sur l'échelle des menaces mondiales. Cette nouvelle donne stratégique oblige la France à reconsidérer son positionnement en Méditerranée et, plus largement, ses priorités géostratégiques telles qu'elles ont été développées dans le dernier LBDSN d'avril 2013. Dans tous les cas de figure – et si elle concerne en première ligne la marine nationale –, cette éventualité engage clairement notre pays à renouer avec une politique de puissance dans la zone. Celle-ci doit pouvoir s'exprimer par une présence visible, régulière sinon continue, dans les airs, sur et sous les eaux méditerranéennes.

Les avancées de la « maritimisation » à consolider

Débattue lors du Grenelle de la mer de 2009, développée ensuite par le *Livre Bleu* de 2009, étudiée et diagnostiquée par le Sénat en 2012, la montée en puissance des enjeux maritimes – dont les problématiques méditerranéennes – est désormais mieux prises en compte par les décideurs français. Hormis les questions de défense, les principales recommandations sont au nombre de cinq :

- soutenir la filière industrielle des chantiers navals dans la compétition internationale ;
- développer les ressources énergétiques et minérales marines ;
- définir une véritable stratégie portuaire pour favoriser l'inter-modalité et la compétitivité ;
- développer une pêche et une aquaculture durables ;
- suivre et évaluer notre politique maritime.

Dans le prolongement de ces recommandations, le LBDSN et la LPM ont été l'occasion de définir les ambitions et les moyens nécessaires pour tirer bénéfice de la présence française sur l'ensemble des mers du globe, dont les zones de proximité atlantique et méditerranéenne. Mieux prendre en compte l'augmentation du nombre des acteurs en Méditerranée, la reconfiguration des menaces et l'accroissement des risques et du niveau de violence, est l'une des principales missions allouée à l'ensemble des acteurs régaliens engagés dans la zone.

Au premier rang de ces acteurs, la marine nationale dont l'implication est en augmentation constante en heures à la mer et en tonnage. Le LBDSN fixe le cap des missions au regard des ambitions et des moyens qui supposent les crédits suffisants pour la maintenance, le renouvellement et l'acquisition des matériels nécessaires. C'est tout l'objet de la LPM.

En Méditerranée, comme dans les autres zones d'intervention, l'engagement de la marine nationale s'effectue selon un « trépied opérationnel », pour reprendre l'expression du chef d'état-major (CEMM) l'amiral Bernard Rogel. Le premier segment concerne les opérations permanentes. En principe, toutes les zones d'intérêts font l'objet de missions permanentes – opérations de connaissance-anticipation assurées par des forces prépositionnées –, au premier rang desquelles la dissuasion avec au moins un SNLE à la mer depuis quarante ans, ainsi qu'une présence dans les trois zones de grand intérêt : l'Est de la Méditerranée, l'océan Indien et l'Afrique.

Le deuxième pilier concerne l'action de l'État en mer (AEM) qui comprend 45 missions (décret de 2007) dont 44 concernent la marine nationale : secours en mer, assistance aux navires en difficulté, lutte contre la pollution, chasse aux narcotrafiquants, etc. Pour l'AEM, la marine travaille aux côtés des autres administrations concernées sous la coordination du Secrétaire général de la Mer. La marine est d'ailleurs, de ce point de vue, intégrée à la Fonction Garde-côte, bras armé de l'AEM, ce qui semble être un concept efficient. Dans le cadre de l'AEM, l'an dernier, 9 500 navires ont été contrôlés et 43 déroutés, 330 procès-verbaux ont été dressés, 135 passeurs ont été interpellés (immigration clandestine), 200 personnes ont été sauvées et 8 navires en difficulté ont été remorqués. En outre, 2000 engins explosifs datant de la Seconde Guerre mondiale ont été déminés devant les côtes. Certaines missions de l'AEM revêtent également un caractère de plus en plus militaire, à l'image de la lutte contre le narcotrafic. En deux ans, ce sont 13 tonnes de drogue qui ont été interceptées dans les Caraïbes et en Méditerranée. En effet, la lutte contre les trafiquants, qui disposent de moyens performants exige la mise en place de véritables opérations militaires, avec frégates, commandos et avions de patrouille maritime.

Les opérations extérieures constituent le troisième. Si elles peuvent être anticipées, elles ne sont pas prévisibles dans leur format et leur durée, restant dépendantes du niveau d'engagement demandé.

Ce « trépied » nécessite une approche permanente de mutualisation, les mêmes bâtiments pouvant participer à toute la gamme des missions selon les besoins.

À cet égard, l'exemple de l'opération Harmattan – intervention aéromaritime menée en 2011⁶³ –, a mobilisé 27 bâtiments qui se sont relayés devant les côtes libyennes dont le porte-avions et son groupe aérien, les bâtiments de projection et de commandement, les frégates, les sous-marins nucléaires d'attaque, les avions de patrouille maritime, de manière intense et continue. Par conséquent, il a fallu renoncer provisoirement à certaines missions permanentes.

Le trépied opérationnel fonctionne en mode d'arbitrage permanent en fonction de situations stables, successives ou simultanées. Il postule une figure d'« inter-opérationnalité interne », en fluidité et réajustement en temps réel. Le LBDSN le souligne : à l'avenir, avec des capacités plus réduites, des arbitrages politiques en amont seront de plus en plus nécessaires.

En définitive, et plus concrètement, quel est l'impact sur les effectifs de la marine nationale ? Le nouveau LBDSN entérine une nouvelle réduction de voilure dans les armées, avec 24 000 postes en moins, s'ajoutant aux 54 000 supprimés par la LPM précédente (2008-2013). Dans ce nouveau format, la marine nationale est contrainte de se séparer de 6 000 hommes. Cette déflation étant achevée, il reste 500 postes à supprimer en 2014. La haute technicité des bâtiments et la pluralité des spécialités mises en œuvre rendent impérativement nécessaire de maintenir un volant de personnel suffisant pour chaque spécialité, certaines étant particulièrement critiques, afin de ne pas déstabiliser l'ensemble. Pour ce qui concerne le recrutement, la situation reste satisfaisante, bien que la marine rencontre de plus en plus de difficultés à convaincre certains de ses hommes et femmes de rester dans l'institution. On peut noter de ce point de vue que 5 000 à 7 000 hommes et femmes sont à la mer chaque jour, dessous et au-dessus des océans.

Au terme des derniers exercices – LBDSN et LPM –, la Flotte a également perdu, par rapport au précédent format, un bâtiment de projection et de commandement (BPC), ainsi que trois frégates de premier rang. Si elle n'est pas négligeable, cette réduction ne remet pas fondamentalement en cause ses capacités et le trépied opérationnel de ses missions. Néanmoins, cette évolution amène à préciser des choix et des priorités, notamment « zonales ». Jusqu'à présent, et d'après son contrat opérationnel, la marine devait être en mesure de se déployer simultanément sur trois théâtres. Elle devra désormais être en mesure de se déployer simultanément sur deux théâtres, au minimum. Dans cette perspective, la question impérieuse est d'évaluer si la Méditerranée et ses nouvelles menaces bousculent l'échelle traditionnelle des priorités.

Les crises sahélo-saharienne et syrienne avec leurs sous-produits en matière de trafics et de migrations clandestines engagent à répondre par l'affirmative. Plus encore, l'évolution de la « poudrière méditerranéenne » engage à faire de cette zone l'une des grandes priorités stratégiques française. En matière opérationnelle, et compte-tenu des ajustements budgétaires et logistiques précédemment évoqués, cette priorité aura valeur de « paradigme ». Celui-ci amènera nécessairement notre pays, à travers un redéploiement de ses capacités économiques et militaires, à se repenser et se positionner comme puissance méditerranéenne.

⁶³ L'intervention en Libye s'est déroulée entre le 19 mars 2011 et le 31 octobre 2011 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, pour la mise en œuvre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité.

La France, une puissance méditerranéenne

L'impératif méditerranéen est clairement affirmé dans le dernier LBDSN. Dans son chapitre quatre consacré aux priorités stratégiques, le paragraphe intitulé « Stabiliser ensemble le voisinage de l'Europe », la Méditerranée fait l'objet d'une attention particulière : « façade stratégique de l'UE, la Méditerranée est depuis près de trois millénaires au cœur d'une histoire commune. Les relations stratégiques, économiques, culturelles et humaines y ont acquis une densité rare. L'étroitesse des liens humains tissés avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée et l'intensité des échanges font de cette mer un espace stratégique. Nos intérêts communs sont multiples (nombreux ressortissants binationaux, investissements français, approvisionnements stratégiques) et nous partageons des enjeux communs de sécurité, face notamment au terrorisme et aux trafics. À cet égard, le Maghreb revêt pour la France et pour l'Europe une importance particulière, notamment dans le contexte instable faisant suite aux révoltes arabes. Le risque de vide sécuritaire dans certains pays ou dans certaines zones représente un défi potentiel pour l'ensemble de la Méditerranée et de l'Europe du Sud. La France et l'Europe ont été régulièrement impliquées dans les crises survenues en Méditerranée orientale, qu'il s'agisse du Liban, des crises liées au conflit israélo-arabe, de la Libye et aujourd'hui de la Syrie »⁶⁴. On peut noter que la gestion de toutes ces crises a eu un volet maritime, même si le conflit en lui-même ne s'est pas toujours étendu en mer.

Au-delà de la zone méditerranéenne *stricto sensu*, le LBDSN amorce trois conclusions : une approche euro-africaine, la nécessité d'une vision européenne commune et la perspective d'un dégagement américain. Malgré les réticences de nos partenaires européens à renouer avec les attributs classiques de la puissance et bien que la conception d'une « Europe puissance » demeure une approche essentiellement française, la prise en compte de la priorité stratégique méditerranéenne, sinon euro-africaine, milite pour une remise à niveau conceptuelle, notamment sur les concepts de puissance.

Cette approche doit, simultanément, prendre en compte la projection vers la mer des nouveaux conflits terrestres liés aux « révoltes arabes », les contraintes plus classiques de la « masse d'eau » du Canal de Suez au détroit de Gibraltar et les confrontations mer/mer toujours possibles. En effet, sans céder à l'immédiateté des menaces conjoncturelles, il s'agit de consolider la présence et l'action de moyens maritimes à missions multiples. La marine nationale permet et a permis de mener de multiples missions : observer, recueillir des informations (y compris au-dessus de la terre), aider aux analyses menant aux prises de décision, protéger les ressortissants (évacuations du Liban en 2006), contrôler les trafics illicites, intervenir vers la terre (opération Harmattan en Libye), interrompre des mouvements de troupes ou renforts par voie maritime (Libye à une échelle plus modeste). Les missions de pré-positionnement doivent permettre de faire face à des menaces différentes d'atteintes à la liberté de navigation par des acteurs fortement armés (importance du trafic commercial pour les approvisionnements terrestres) et, en cas plus extrême, de stopper une expédition militaire vers un autre pays.

⁶⁴ LBDSN, avril 2013, p. 54.

Dans le cadre de cette approche triple de la terre vers la mer/de la mer vers la terre/de la mer vers la mer, et pour être politiquement pertinente, la puissance doit être définie en termes de distributions de capacités. L'étendue de la puissance ne saurait se cantonner aux résultats obtenus. En dernière instance, le vecteur par excellence de la puissance de contrainte reste – la menace de – la force de coercition militaire. Dépendante des capacités économiques et budgétaires, la dimension militaire constitue toujours l'expression la plus convaincante de la puissance (*hard power*). Associée, voire en symbiose avec les secteurs les plus en pointe du développement économique, elle assure aussi le dynamisme des recherches fondamentales et appliquées. Nécessitant des universités attractives susceptibles de drainer les talents à l'étranger, les activités de recherches et d'enseignement participent pleinement à la politique, sinon la diplomatie d'influence (*soft power*). Alliant ces différentes dimensions de pouvoir « dur » et « doux », sinon de *smart power*, un pouvoir de séduction souvent plus efficace que celui de pure coercition, cette dynamique interactive – économique, militaire et culturelle –, est susceptible d'assurer au pays, qui arrive à la mettre en œuvre, une position de puissance. En capacité d'assurer un continuum et une complémentarité entre les pouvoirs durs, doux et d'influence, le pays en question peut prétendre au statut de puissance.

L'ambition d'une France « puissance méditerranéenne » dépend d'une volonté politique susceptible de mettre en situation interactive les recommandations économiques, industrielles et culturelles du rapport du Sénat sur la maritimisation, en y ajoutant une forte composante diplomatique comportant elle-aussi une dimension économique et ses différents vecteurs de « politique d'influence ». Celle-ci s'appuie principalement sur le « Réseau/MAE » des coopérations scientifiques, universitaires, techniques et linguistiques⁶⁵, ainsi que sur les différents leviers d'une francophonie politique trop longtemps considéré comme simple forum culturel⁶⁶.

Sur le plan strictement militaire et compte-tenu des ajustements en effectifs et équipement de la dernière LPM – précédemment évoqués –, une approche interarmées s'impose. Néanmoins, la marine nationale – première marine hauturière de la zone méditerranéenne –, constitue l'acteur de premier plan dans ses trois composantes : aérienne, de surface (notamment avec les FREMM et le groupe aéronaval), ainsi qu'avec ses sous-marins (SNLE et SNA). La lutte anti sous-marine reste aujourd'hui l'un des domaines d'excellence de la marine nationale. Avec l'intensité grandissante de ses différentes crises régionales, la Méditerranée constitue – avec l'Asie du Sud-Est, les différentes crises liées aux revendications chinoises et à la montée en puissance de ses moyens maritimes, ainsi qu'avec la région arctique –, l'une des trois zones de recrudescence de l'activité des sous-marins. Ce phénomène a été particulièrement constaté en Méditerranée lors des menaces de frappes sur la Syrie durant l'été et l'automne 2013. Par conséquent, et malgré les réductions financières annoncées, il ne s'agit pas d'affaiblir cette composante. L'arrivée des frégates Aquitaine, des hélicoptères NH90 et des

⁶⁵ Anne Gazeau-Secret : « La puissance d'influence de la France en questions » à paraître dans la *Revue de la défense nationale*, hiver 2014-2014.

⁶⁶ Dominique Wolton, *Demain la Francophonie*, Paris, éditions Flammarion, 2006 et Défense/IHEDN, numéro 141 (septembre/octobre 2009).

sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda vont permettre de conserver, voire d'améliorer cette capacité particulièrement précieuse.

Une ambition de puissance régionale n'exclut pas, bien au contraire, le recours aux alliances militaires. À l'échelle de l'Europe, des coalitions à géométrie variable – sur le mode des « coopérations renforcées » –, sont possibles à tout moment. Grâce à l'entraînement qu'elles pratiquent ensemble au quotidien, les marines européennes, comme celles de l'OTAN, sont capables sans délai de constituer une force commune. Le meilleur exemple a été donné avec la mission Atalante de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. Dès lors que les intérêts politiques convergent, l'outil militaire peut et saura s'organiser pour coordonner ses forces. Encore une fois, c'est la volonté politique qui guide l'action opérationnelle, faut-il encore maintenir, sinon développer nos capacités navales à hauteur des enjeux politiquement assumés et revendiqués comme tels.

Une France puissance méditerranéenne constitue un grand dessein politique. Celui-ci engage à travailler dans trois perspectives autant vitales qu'interactives :

- une volonté économique, financière et commerciale forte et durable à partir de nos points d'appui, dont le port de Marseille-Fos ;
- une volonté politique non moins forte et non moins durable de maintenir et de consolider la marine nationale comme la première marine hauturière de Méditerranée à travers son trépied opérationnel ;
- une action diplomatique tout autant volontaire : au-delà d'une dimension euro-méditerranéenne qui a montré ses faiblesses et limites, il s'agira d'élargir le logiciel jusqu'aux limites construites d'un format euro-africain, mieux à même de répondre aux nouveaux enjeux stratégiques que porte aujourd'hui la Méditerranée.

3.3. Enjeux méditerranéens français dans la nouvelle géopolitique des mers et des océans

Les nouveaux enjeux stratégiques français en Méditerranée sont à repenser. Ainsi, le préalable est de repartir d'une vision moins classique, moins « provincialiste » pour les situer dans une perspective plus réaliste du monde global d'aujourd'hui. Comme l'a fait très judicieusement le rapport du Sénat sur la maritimisation, il s'agit de repartir de nos intérêts économiques majeurs – contribuant à « territorialiser » la mer –, pour les redéployer dans notre monde actuel globalisé. Cette ambition s'effectue à partir d'une Méditerranée considérée comme une masse d'eau conditionnant diverses ressources et problématiques de transports, de communication, d'articulations et de passages avec d'autres espaces géoéconomiques importants comme l'Atlantique Nord, le Golfe et l'Asie Pacifique.

Dans un deuxième temps – qui ne va pas sans un certain renversement de perspective intégrant la projection des crises terrestres vers la mer –, les enjeux méditerranéens français

doivent être considérés à l'aune des relations stratégiques que la France entretient avec les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni.

Enfin, en synthétisant les deux perspectives – une masse d'eau en voie de territorialisation et une Méditerranée réceptacle des crises terrestres environnantes –, il s'agira de situer les nouveaux enjeux méditerranéens français sur un segment géopolitique plus opérationnel : européen/méditerranée/africain, sinon euro-africain. Ce changement de perspective entraîne plusieurs conséquences : en finir avec « l'Europe de la défense » pour favoriser l'émergence d'une « défense européenne » ; revoir la relation France/OTAN ; enfin, réorienter les politiques françaises à destination de l'Afrique et du Proche-Orient. En conclusion, il s'agira de mieux appréhender et assumer une « Méditerranée-pivot » entre les océans Atlantique et Indien afin de mieux définir les ambitions et les moyens nécessaires pour tirer bénéfice de la présence française sur l'ensemble des mers et des océans.

Les quatre enjeux de l'économie maritime/méditerranéenne française

État côtier parmi les plus importants, la France est aussi une puissance économique maritime. Même si plusieurs secteurs rencontrent des difficultés – la pêche notamment –, elle peut s'appuyer sur une industrie, des services et des savoir-faire reconnus. La France dispose d'acteurs mondiaux dans les domaines maritimes à forte croissance : hydrocarbures, offshore profonds (Technip, CCG Veritas, Total), minerais et dessalement d'eau de mer (Eramet et Veolia), aquaculture industrielle et algues (l'Oréal, Yves Rocher, etc.) et énergies marines (DCNS) ou encore la plaisance, où le groupe Beneteau occupe la première place mondiale. Ces industries constituent quatre des axes de croissance.

Une filière navale à réorienter

Avec ses 310 000 emplois directs hors tourisme et 52 milliards en valeur de production, la filière navale française est l'une des 11 filières industrielles stratégiques reconnues par l'État. Malgré une conjoncture particulièrement déprimée depuis 2008 en raison d'une concurrence très forte de la Corée du Sud et de la Chine, le savoir-faire français continue à se concentrer autour de trois segments à forte valeur ajoutée : les grands navires à passagers, les bâtiments militaires et les énergies renouvelables. Le Groupement des industries de la construction et des armements navals (GICAN) fédère l'ensemble de la branche, insistant sur des recherches prometteuses. Par exemple, la filière française de construction navale de bâtiments à propulsion à gaz peut-être à l'avant-garde dans un secteur où la plupart des flottes européennes de pêche sont à renouveler. Ces avancées sur les navires du futur participent pleinement à l'avenir de la filière halieutique.

Pour des pêches et une aquaculture durables

La pêche maritime française emploie directement 24 000 marins embarqués, sans compter la transformation des produits de mer et les cultures marines. Mais le déficit global de la France concernant sa consommation de poissons est passé de 500 000 à 1 million de tonnes en dix ans. Depuis janvier 2013, avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle Politique commune de la

pêche (PCP), la France doit miser sur le développement durable et raisonné de ce secteur traditionnel qui fait vivre une part importante des populations littorales. Face à la raréfaction des ressources halieutiques, l'aquaculture constitue un secteur prometteur. Quelque 50 % des produits aquatiques consommés dans le monde proviennent désormais de l'aquaculture. Constituée de la conchyliculture, de la pisciculture marine et de la pisciculture continentale, la branche française dispose d'un savoir-faire internationalement reconnu depuis près de trente ans.

Pour une véritable stratégie portuaire

Dossier déjà évoqué, les ports français sont aujourd'hui confrontés à une concurrence mondialisée de plus en plus forte et au développement de plateformes logistiques d'envergure continentale en passe de marginaliser la Méditerranée : Anvers, Amsterdam et Rotterdam. La modernisation du port de Marseille-Fos devra être poursuivie, nécessitant les infrastructures régionales *ad hoc* susceptibles d'accompagner le raccordement du segment méditerranéen au réseau mondial des autoroutes de la mer.

Développer les ressources énergétiques et minérales marines

Les vents, les courants et les marées participeront au renouvellement des énergies et au développement des technologies marines. Les acteurs français du secteur sont appuyés par des compétences académiques de premier plan (IFREMER, Centrale Nantes, etc.) et les pôles de compétitivité Mer Bretagne et Mer PACA (90 % du potentiel de R&D maritime française, près de 400 projets financés pour 700 millions euros). Pour développer la branche, il convient d'arrêter une feuille de route stratégique ; d'engager un programme de géologie sismique sous-marine des eaux françaises afin de cartographier précisément nos ressources minérales et d'hydrocarbures ; enfin, d'assurer en France l'implantation des centres industriels liés au développement des énergies marines, des bioalgues et de l'exploitation des minerais sous-marins.

Ces axes de croissance sont d'autant plus prometteurs que la raréfaction des ressources à terre oriente les investissements vers la mer. Parallèlement et depuis une vingtaine d'années, la mondialisation induit une dépendance de plus en plus forte de nos économies à l'égard des flux maritimes, y compris dans des zones très éloignées de nos côtes, et particulièrement dans l'océan Indien jusque dans l'Asie Pacifique. À titre d'exemple, transporter un conteneur entre Shanghai et Anvers coûte aujourd'hui le même prix qu'entre Marseille et Dijon. Enfin, les revendications de zones économiques exclusives (ZEE) – liées à la protection des ressources potentielles que l'on trouve au fond des océans –, constituent autant d'illustrations de ce que l'on peut appeler une « territorialisation » de la mer, c'est à dire la revendication de nouvelles frontières à la mer.

Sans véritablement en être pleinement consciente, la France est devenue une puissance commerciale majeure. Elle le restera que dans la mesure où elle comprendra et vivra cette grande leçon de l'histoire de ces derniers siècles que « ce sont les ratés de l'économie et du commerce qui se dotent toujours d'armées formidables, tandis que les maîtres de l'économie

se contentent de contrôler les voies et moyens de communication. Cette analyse développée dans l'œuvre de Fernand Braudel a été passablement prolongée par les travaux de l'amiral Raoul Castex, l'un des pères de l'école française de géopolitique. Elle porte à réviser régulièrement les relations que la France entretient en Méditerranée, avec les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni.

Un « grand jeu méditerranéen » à quatre

Les États-Unis, la Méditerranée et la France

Quel que soit les évolutions des relations internationales, il sera difficile pour la France de sortir de la formule « amis, alliés mais pas alignés ! » Amis du peuple américain. Alliés et partenaires depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais pas inconditionnellement alignés sur la politique des États-Unis qui poursuit souvent des intérêts ne correspondant pas à ceux de la France. Néanmoins, le partenariat franco-américain demeure une réalité incompressible. Celui-ci reste conditionné par quatre « figures imposées » : l'évolution de l'OTAN et du système de sécurité de la Méditerranée ; un potentiel désengagement lié à une plus grande autonomie énergétique (gaz de schiste, offshore profond et réserves arctiques) et aux priorités données aux questions intérieures (homeland security, emplois, santé et sécurité sociale) ; un glissement stratégique annoncé vers l'Asie-Pacifique, zone désormais prioritaire des intérêts américains ; et enfin l'observation et l'analyse américaine de l'implication et des capacités françaises concernant la gestion des crises libyenne et malienne.

La Russie, la Méditerranée et la France

Observé durant l'été 2013 à la faveur de la crise syrienne, le retour de la marine russe en Méditerranée restera-t-il conjoncturel ou s'affirmera-t-il de manière plus durable jusqu'à confirmer une nouvelle posture stratégique ? Certes, la façade arctique reste la première des priorités stratégiques russes mais – conformément à l'héritage de l'école orientale Vassiliev-Primakov –, le partenariat stratégique que Moscou réaffirme régulièrement avec Téhéran implique organiquement son volet syrien et sa façade maritime reliée aux dispositifs de la mer Noire. Même si cette posture poursuit une finalité essentiellement diplomatique qualifiée par plusieurs experts de « recherche d'un nouveau Yalta », Moscou cherche aussi à rallier les pays méditerranéens à ses inquiétudes « islamistes » concernant le Caucase et d'autres zones de sa sphère d'influence.

Très peu encline à considérer l'UE comme un partenaire stratégique, la Russie préfère continuer à investir dans un format classique de relations bilatérales, sinon dans une vision continentale d'une Europe allant de l'Atlantique à l'Oural dans laquelle elle est mieux susceptible d'affirmer sa puissance. Quoiqu'il en soit, la France aurait tout intérêt à émanciper sa relation avec Moscou d'une approche trop exclusivement « droit-de-l'hommeiste » comme d'un alignement inconditionnel sur Washington. Si celui-ci est plus souvent plus « fantasmé » qu'effectif, il est – à Moscou –, perçu comme tel et demanderait un certain rééquilibrage gaullien d'une France fidèle à sa recherche historique de « troisième voie ». La Méditerranée

pourrait constituer le banc d'essai d'un tel rééquilibrage à travers des exercices et des opérations maritimes communes.

Le Royaume-Uni, la Méditerranée et la France

Autre réalité géopolitique incompressible, de Waterloo à Benghazi, la France ne peut faire l'impasse sur sa relation avec son grand voisin insulaire. Les deux pays représentent près de la moitié des budgets de défense en Europe. Le Royaume-Uni reste le partenaire incontournable d'une future « Europe de la défense », sinon d'une « Défense européenne ». Confirmée par le traité de Lancaster House signé fin 2010, cette réalité est appelée à évoluer même si elle a quelque peu cannibalisé les autres partenaires. On pense bien sûr à l'Allemagne avec, notamment, EADS. Mais les deux accords signés dernièrement pour les drones MALE (moyenne altitude longue endurance) et la constitution d'une « task force » franco-britannique dans les drones tactiques aux alentours de 2014-2015 confirme toute l'importance de la coopération franco-britannique. Celle-ci est stratégique pour les deux partenaires, malgré ou à cause des difficultés conjoncturelles. En février 2012, Paris et Londres ont réaffirmé leur volonté de soutenir le développement d'un missile antinavires léger (ANL) par le missilier MBDA. Ils se sont par ailleurs engagés dans une vaste opération de lutte contre les mines maritimes. Pour les sous-marins, le bilan est plus contrasté. La réalisation commune d'un nouveau sonar semble possible, mais la coopération dans ce domaine devrait se limiter à ce secteur même si les deux partenaires se sont néanmoins mis d'accord sur le lancement d'un prototype de drone sous-marin.

Les progrès d'une force aéronavale intégrée qui aurait dû être opérationnelle d'ici 2020 sont, certes compromis par la configuration du futur porte-avions britanniques Prince of Wales. Les choix effectués par Londres, notamment au niveau des dispositifs de catapultage des aéronefs, ne devraient pas permettre aux avions français de décoller du pont de ce bâtiment. Ce simple fait porte un grand coup à l'interopérabilité franco-britannique dans le domaine aéronaval. Néanmoins, le 17 février 2012, à l'occasion d'une rencontre bilatérale, Français et Britanniques ont introduit l'idée subsidiaire de créer un groupe aéronaval conjoint comprenant des bâtiments des deux États. Là encore, la Méditerranée pourrait constituer le laboratoire idéal, d'autant que Londres et Paris renforce leur coopération sur plusieurs dossiers africains comportant nombres d'implications méditerranéennes.

Conclusions et recommandations

Avant toute conclusion, sept remarques s'imposent :

- 1) La poursuite des processus de transition politique dans le monde arabe modifie profondément nos perceptions et compréhension de l'espace méditerranéen et des politiques à y entreprendre.
- 2) Pour les États-Unis présents en Méditerranée depuis le début du XIX^e siècle, la Méditerranée n'est pas un bassin topique, mais un espace intermédiaire, un *channel*. Si pour les Européens, la Méditerranée conserve une valeur mythique de *mare nostrum*, *mare tuum*, *mare suum*, mer en partage, elle constitue pour les Américains une zone intermédiaire vers le Golfe et l'Asie.
- 3) Washington a toujours disposé du même amiral en Méditerranée pour l'OTAN et pour la VI^e Flotte, amiral à « double casquette ». Les États-Unis ont abondamment utilisé la Méditerranée orientale pour la guerre du Golfe (1991) et pour la guerre d'Irak (2003).
- 4) La division classique en trois bassins (Méditerranée occidentale, centrale et orientale) n'a plus guère de sens, même si elle peut encore servir de grille d'analyse pour la gestion des crises.
- 5) La Méditerranée est un espace *condensé*, ses distances à vol d'oiseau ajoutant à la complexité géographique. Si celles-ci sont grandes de Gibraltar à Tel-Aviv (3 700 km ou 2 800 km de Toulon à Beyrouth), d'ouest en est ou dans les grandes diagonales (1 800 km de Gibraltar à Naples), elles sont courtes du nord au sud (750 km de Toulon à Alger).
- 6) Depuis 1945, la liste des conflits en Méditerranée ne cesse d'augmenter : guerres civiles (Liban, Yougoslavie, Algérie, Libye et Syrie) ; guerres internationales (Israël-pays arabes, ex-Yougoslavie, OTAN-Serbie, Israël-Liban, Israël-Gaza, Syrie) ; différends territoriaux (Gibraltar, présides espagnoles, Sahara occidental, Chypre) ; contentieux bilatéraux (Grèce-Turquie). Ainsi, l'un des grands invariants du bassin méditerranéen réside dans le fait que toute action en mer, militaire ou non, implique aussitôt la terre, c'est-à-dire des rapports de force interétatiques (autorisations de survol, actions extérieures, flux de réfugiés, etc.).
- 7) Il existe un écart conséquent en matière de savoir-faire et de moyens entre les deux rives, notamment en ce qui concerne les marines. En outre, les transferts de savoir-faire s'opèrent la plupart du temps dans un cadre bilatéral avant de s'inscrire éventuellement dans un cadre multilatéral.

Prenant ainsi ces éléments en considération, nos conclusions s'articulent autour de trois axes principaux :

- 1) Dépasser les visions « ethno-centrées » d'une Méditerranée de proximité banalisée positive ou négative. Dans la version positive : Côte d'Azur, Corse, Sardaigne et

Djerba et leurs tourisms côtiers et plaisanciers. Dans la version négative : l'afflux de réfugiés à Lampedusa.

- 2) Considérer la possibilité, peu probable toutefois, de risques d'enchaînement de facteurs induisant un conflit embrasant la région. Dans ses deux acceptions – masse d'eau, entre Suez et Gibraltar, de transit entre les grands océans et réceptacle maritime de crises terriennes –, la Méditerranée reste un espace complexe, volatile et difficilement prévisible. Au-delà des séquences libyenne, malienne et syrienne, cette complexité ne permet pas d'exclure cette hypothèse qui doit être prise en compte avec la plus grande rigueur.
- 3) Envisager un nouveau format géopolitique, sinon un nouveau système de sécurité. Elle en constitue l'interface entre l'Europe et le continent africain dans ses deux couches : zone sahélo-saharienne et sub-saharienne. Par conséquent, il s'agit de travailler dans le cadre d'une entité géopolitique euro-africaine, par opposition aux approches euro-méditerranéennes, par essence européano-centrées et donc obsolètes aujourd'hui.

Considérant ces remarques, les recommandations suivantes peuvent être formulées.

Refonder un système de sécurité euro-africain

Même concentrée sur la Méditerranée, il n'y a plus de vision stratégique qui ne soit globale, faute de quoi elle s'enferme dans une succession monographique de cas particuliers insolubles séparément.

Mais cette vision reste fantasmagique si l'on ne dispose pas d'une diplomatie ayant cette même dimension mondiale. Comme l'indiquait Hubert Védrine en conclusion de son rapport sur la France dans la mondialisation, il s'agit de « poursuivre la clarification de ce qui relève de la politique extérieure et de sécurité *commune* de l'Union, c'est-à-dire la partie commune des politiques étrangères des pays européens qui en ont une, et ce qui continuera à relever des États membres tout en étant harmonisé (ex : France et Royaume-Uni en Afrique). Pousser l'UE à se penser comme une *puissance*, faute de quoi elle ne sera même pas un pôle dans le monde multipolaire en formation, à construire des rapports de force intelligents »⁶⁷.

Dans les recommandations de son rapport sur le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN⁶⁸, Hubert Védrine appelait à plus de « vigilance, d'exigence et d'influence ». Enfin, il insistait sur une « vision française », notre pays devant « garder une capacité propre pour analyser et prévoir, en amont, proposer, et contribuer à la planification, qui inspire son action et sa politique au sein de l'Union, au sein de l'Alliance et avec « des » Européens »⁶⁹.

⁶⁷ Rapport de la France et la mondialisation. Rapport au président de la République, septembre 2007, p. 52.

⁶⁸ Rapport pour le président de la République française sur les conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, sur l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la défense, 14 novembre 2012, p. 19.

⁶⁹ Ibid., p. 24.

Si la réforme de l'OTAN reste un serpent de mer, ses récurrences permettent de travailler dans trois perspectives :

- 1) Rompre avec le simplisme de la « guerre contre la terreur » des deux administrations Bush et, dans une moindre mesure, de celle de l'administration Obama ;
- 2) Mettre à profit la crise syrienne pour instaurer un moratoire sur les armes de destruction massive pour la Méditerranée, les Proche et Moyen-Orient ;
- 3) Enfin, transformer l'OTAN en mettant à profit la fermeture (27 mars 2013) de l'*Allied Maritime Command* de Naples.

Malgré le départ du MARCOM, la région de Naples reste en effet le siège du commandement régional de l'OTAN pour la zone Sud de l'Europe (l'*Allied Joint Force Command*-Naples). Ces adaptations doivent être prises en compte à leurs justes mesures, pour sortir des débats théoriques qui, trop souvent, conditionnent toute espèce de réflexion concernant l'avenir de l'Alliance et la position française. Dans le prolongement du rapport Védrine sur l'OTAN, celui de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat pose une question centrale : comment passer de l'Europe de la défense à la défense de l'Europe et de la Méditerranée ? Avec beaucoup de pragmatisme, ce rapport engage à un rééquilibrage de la relation transatlantique par la création d'un « groupe pionnier permettant aux pays qui le souhaitent et le peuvent d'aller plus vite et plus loin. Ce groupe, cet *Eurogroupe de la défense* serait d'abord fondé sur les capacités expéditionnaires de la France et de la Grande-Bretagne, en associant l'Allemagne »⁷⁰. D'une manière générale, il préconise – pour partager le fardeau des crises –, d'agir, autant que possible, en coalition, que ce soit dans le cadre de l'UE ou de l'OTAN.

Conserver une autonomie et valoriser nos savoir-faire

Multiplier les coopérations ne signifie pas que la France doive renoncer à ses capacités à agir seule et à valoriser ses savoir-faire tel l'inter-administration dans le cadre de l'action de l'État en mer (AEM) pour la sécurisation des espaces maritimes. L'évacuation de nos ressortissants par la marine au Liban en 2006, la protection des Français et autres Européens en Côte d'Ivoire en 2011, et, plus récemment, la crise au Mali, l'ont démontré. L'OTAN n'est pas une structure dans laquelle on se fonde, mais plutôt une organisation dans laquelle la France doit continuer à jouer un rôle actif en adoptant la technique du judoka, c'est-à-dire en cherchant à utiliser les évolutions de l'Alliance à son profit.

En Méditerranée aussi, l'« interarmées » est devenu le quotidien des militaires français, ce qui nous vaut d'ailleurs l'admiration intéressée de certains de nos alliés. Ce concept permet à la France de disposer d'une boîte à outils dans laquelle elle peut piocher en fonction des circonstances. En 2011, l'intervention en Libye, a permis de mesurer l'efficacité opérationnelle de cette organisation : l'armée de l'air, la marine nationale et l'armée de terre

⁷⁰ « Pour en finir avec l'Europe de la défense - Vers une défense européenne ». Rapport d'information de MM. Daniel Reiner, Jacques Gautier, André Vallini et Xavier Pintat, fait au nom de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, n° 713 (2012-2013), 3 juillet 2013, p. 53.

intervenant de manière parfaitement coordonnée contre les forces du colonel Kadhafi, le tout en s'intégrant sans problème dans un dispositif multinational. Il en fut de même en janvier 2013, avec l'opération Serval au Mali.

Il s'agit d'assurer la permanence de la préparation opérationnelle, autrement dit l'entraînement des forces, qui utilisent des moyens de plus en plus polyvalents, leur permettant de répondre à différents types de crises. Une préparation désormais à forte consonance internationale, avec de nombreux exercices entre alliés, les interventions militaires revêtant presque systématiquement, aujourd'hui, un caractère multinational. Il s'agit, en Méditerranée et à partir de la Méditerranée de jouer la carte de la complémentarité, en interarmées, mais aussi avec nos alliés.

De même, parmi nos savoir-faire comptent également la connaissance – et donc la maîtrise – de cet environnement méditerranéen, que nous devons réaffirmer et réapprofondir à travers une collecte et un traitement de données optimisés. À force de considérer la Méditerranée comme un prolongement de notre territoire, nous avons eu tendance à desserrer notre maillage et relâcher notre attention. L'habituel est l'ennemi de la vigilance et de l'acuité, certains événements (tirs de missiles américains du 3 septembre) ont pu mettre en défaut nos moyens de surveillance, il s'agit d'y remédier en investissant dans leur renforcement.

Enfin, une préoccupation permanente de transmission de nos savoir-faire (notamment dans les opérations de surveillance et d'intervention) en direction de nos partenaires des rives méridionale et orientale doit alimenter nos initiatives.

Accroître notre attention à l'égard d'une Méditerranée au cœur des nouveaux défis stratégiques

Parallèlement, la France a tout intérêt à conserver une politique africaine sans se laisser impressionner par les récurrences médiatique des critiques plus ou moins étayées de la *Françafrique*. Dans ce cas aussi, le pragmatisme est de mise. La meilleure façon d'y parvenir serait de mettre notre diplomatie à l'écoute des pays africains. Outre les mécanismes européens, le plus souvent perçus comme de simples bailleurs de fonds, une Commission bilatérale pourrait mieux évaluer les attentes, les demandes et les conditions de mise en œuvre de partenariats suivis et évalués sur un temps long. En janvier 2013, l'intervention française au Mali, faiblement soutenue par les autres pays européens, a clairement fait apparaître la réalité d'une nouvelle donnée géopolitique : le basculement du Sahara dans la Méditerranée.

Avec ses flux criminogène en provenance, à la fois d'Amérique latine par les côtes de l'Afrique de l'Ouest et par la Corne de l'Afrique (Somalie, Éthiopie, Érythrée, Djibouti), la zone sahélo-saharienne se recompose avec nombre de débouchés portuaires méditerranéens. Ce basculement de la région sahélo-saharienne dans la Méditerranée entraîne plusieurs conséquences majeures dont l'émergence d'un espace euro-africain rattachant les problématiques économiques, sociales et politiques de l'Afrique sub-saharienne à celles des

pays de l'Europe du sud. Cet espace de plus en plus resserré nécessite un système de sécurité euro-africain dont la Méditerranée constitue l'un des centres.

La construction d'une « Europe de la mer » ne peut plus ignorer la réalité de l'émergence de cette nouvelle configuration géopolitique. Dans cette perspective, et sans sombrer dans un ethnocentrisme méditerranéen qui consisterait à centrer l'ensemble des priorités stratégiques et diplomatiques françaises sur la *mare nostrum*, il s'agit de réactualiser une ancienne idée française : celle d'une Méditerranée comme segment d'un grand commandement maritime allant du détroit de Gibraltar à l'océan Indien.

Cet axe, au-delà du LBDSN, devrait constituer l'un des éléments d'une affirmation de puissance, à partir de la Méditerranée, dans l'ensemble des espaces maritimes où la France possède des intérêts.

La Méditerranée est devenue pour la France et les Français la « lettre volée d'Edgar Allan Poe », à savoir une réalité qui est sous nos yeux, mais qu'on ne voit plus. Cette cécité est d'autant plus dommageable, que la nouvelle Méditerranée est une région de crises extrêmement volatiles – de la terre vers la mer, de la mer vers la terre et de la mer vers la mer. La marine sera ainsi de plus en plus sollicitée dans trois domaines qui prennent une importance économique, sociétale et médiatique grandissante : les flux illicites (drogues, armes, voitures, etc.) ; les risques environnementaux liés non seulement aux flux de transit mais aussi aux nouveaux sites offshore d'exploitation des hydrocarbures méditerranéens ; les accidents humanitaires qui focalisent régulièrement l'attention médiatique, notamment dans la zone de l'île de Lampedusa. Indépendamment des approches et actions européennes convenues, la marine nationale, qui entretient déjà un excellent niveau de coopération avec son homologue italienne, pourrait, là-aussi, mieux communiquer et expliquer ses missions de soutien.

Sur le plan des priorités stratégiques françaises, la Méditerranée doit donc faire l'objet d'une communication politique beaucoup plus volontariste incluant des programmes de recherche et d'enseignement du plus haut niveau.

Cette approche devrait valoriser plusieurs coopérations bilatérales affichées, notamment avec l'Algérie et le Portugal. Elle devrait aussi valoriser davantage le format 5+5.

Un plan de communication adapté et diversifié devrait faire l'objet d'un chantier plus spécifique débordant le cadre de cette étude.

Développer nos contacts diplomatiques avec les acteurs méditerranéens

S'inscrivant dans cette perspective opérationnelle, l'instauration d'un nouveau système de sécurité euro-africain, passe certainement par une profonde refondation de notre diplomatie concernant nos politiques arabe, africaine et russe.

« Renoncer à "la politique arabe" de la France serait une concession inutile à faire à une partie de la presse américaine et à la droite israélienne. Cette politique a été parfois critiquable, mais a été plus souvent caricaturée. Que dire alors de la politique arabe de George W. Bush ou de celle du Likoud ? Une politique arabe n'est pas choquante "en soi" En revanche, la nôtre doit être reformulée en tenant compte du fait qu'une approche "arabe" globale est impraticable, ces pays étant en désaccord sur trop de sujets », estime Hubert Védrine dans son rapport sur la France et la mondialisation⁷¹.

Une nouvelle approche méditerranéenne peut renouveler l'exercice surtout si on peut *individualiser* la Méditerranée occidentale à travers le format 5+5, malgré l'inexistence regrettable de toute entité régionale maghrébine. Si cette *individualisation* n'est pas opportune sur les plans économique et stratégique, elle peut favoriser un format diplomatique et de coopération opérationnelle pertinent pour une gestion immédiate, sinon d'urgence, des crises. La France est la puissance dominante des partenaires septentrionaux du Dialogue 5+5, la plus ancienne instance de coopération méditerranéenne. La réactivation de ce format devrait permettre à notre pays d'y jouer un rôle de premier plan.

Quoiqu'il en soit, une « politique arabe » de la France pragmatique et construite, devra continuer à accompagner les processus de révoltes sociales et politiques en cours dans la région.

Consolider notre diplomatie navale

Si la marine constitue un outil militaire, elle est également un outil politique que la France se doit d'utiliser davantage en tant que tel, à travers la promotion de sa diplomatie navale. Cette dernière assume un éventail très large de missions : diplomatie préventive, réactive, coopérative, nationale et internationale. Des tâches classiques de sauvegarde maritime à des opérations d'affirmation de puissance, l'ensemble de ces missions contribue au rayonnement de la France.

En Méditerranée, la diplomatie navale a toujours été consubstantielle à l'histoire portuaire et maritime de notre pays. Ainsi par exemple au Liban, durant l'été 2006, une opération de diplomatie humanitaire et de secours aux populations a engagé 10 bâtiments (1 BPC, 2 TCD, 7 frégates), soit 850 marins permettant d'évacuer 10 000 ressortissants français et 1 400 tonnes de fret.

Hormis les Frégates et les BPC, le groupe aéronaval du Charles de Gaulle constitue la carte maîtresse de notre diplomatie navale. Les sous-marins, dont la qualité première est la discrétion, participent néanmoins à la diplomatie navale de plusieurs manières : présence plus ou moins affirmée en zones sensibles ; actions de coopération entre forces sous-marines ; participation à la maîtrise de zone. Dans tous les cas de figure et quelle que soit l'évolution des tensions méditerranéennes, les sous-marins à propulsion nucléaire resteront parmi les

⁷¹ *op.cit.*, p. 57.

vecteurs les plus performants pour maîtriser les espaces maritimes, ou le dénier à d'éventuels adversaires.

Montrer le pavillon

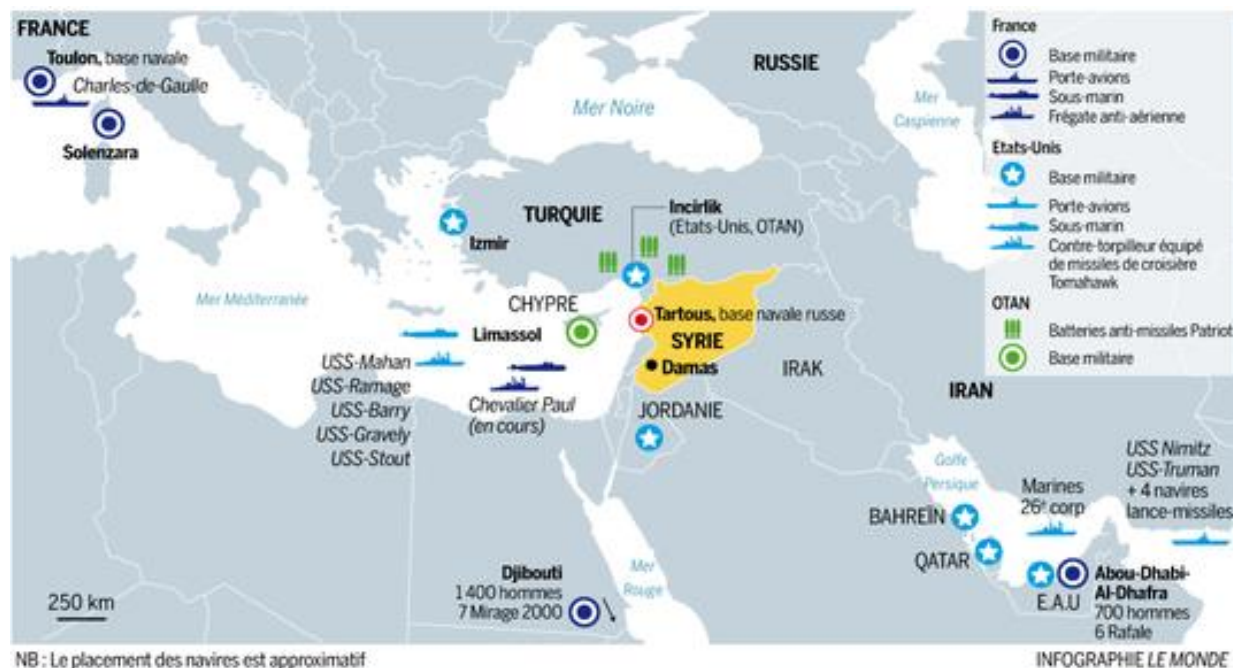
Dans les contextes hors crise, la « diplomatie navale méditerranéenne » existante consistant à « montrer le pavillon » pourrait être renforcée et consolidée.

De manière générale, les escales des bâtiments de la marine nationale sur les pourtours méditerranéens manifestent tout l'intérêt diplomatique que la France porte aux pays ainsi visités. Cette approche est encore plus porteuse de sens et d'influence lorsqu'elle se complète d'exercices ou de manœuvres avec les marines de ces pays. De même, il pourrait être envisagé de réaliser des séminaires de formation à destination des officiers des marines hôtes à bord des bâtiments de la marine nationale lorsque ceux-ci font escales dans un port méditerranéen. Ces manifestations opérationnelles peuvent déboucher sur des programmes de formation et de coopération plus ambitieux et pérennes.

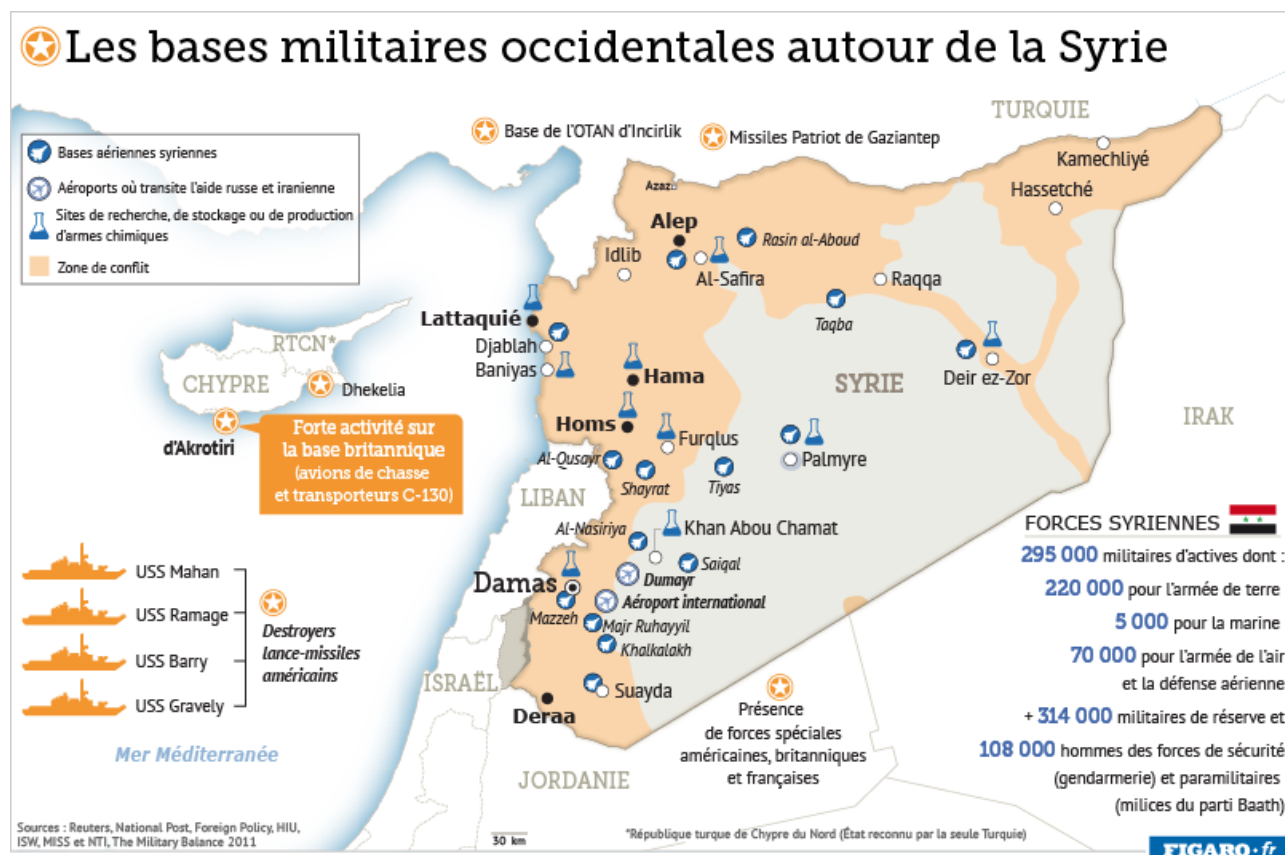
Sans redécouper la Méditerranée en différents bassins, il paraît évident que les pays avec lesquels notre « diplomatie navale méditerranéenne » peut être renforcée, sont ceux du format 5+5. Ces opérations « montrer le pavillon », sinon des coopérations plus renforcées, doivent privilégier une dimension bilatérale devant pouvoir s'affirmer indépendamment des formats multilatéraux européens, onusiens et otaniens. Ces derniers sont, en effet, structurellement moins rentables en terme d'influence parce qu'ils sont perçus, sinon subis comme des opérations de police internationale, voire occidentale du Nord vers le Sud. Se déployant de manière bilatérale, une diplomatie navale française en Méditerranée instaure des relations transversales, sinon des partenariats qui correspondent davantage à l'approche d'une « Méditerranée de projets » entre partenaires.

D'une manière générale, l'ensemble des actions d'une « diplomatie navale méditerranéenne » consolidée pourrait donner lieu à une communication, elle-aussi renforcée, mieux anglée et plus offensive.

Annexe 1 – Crise syrienne : les déploiements stratégiques

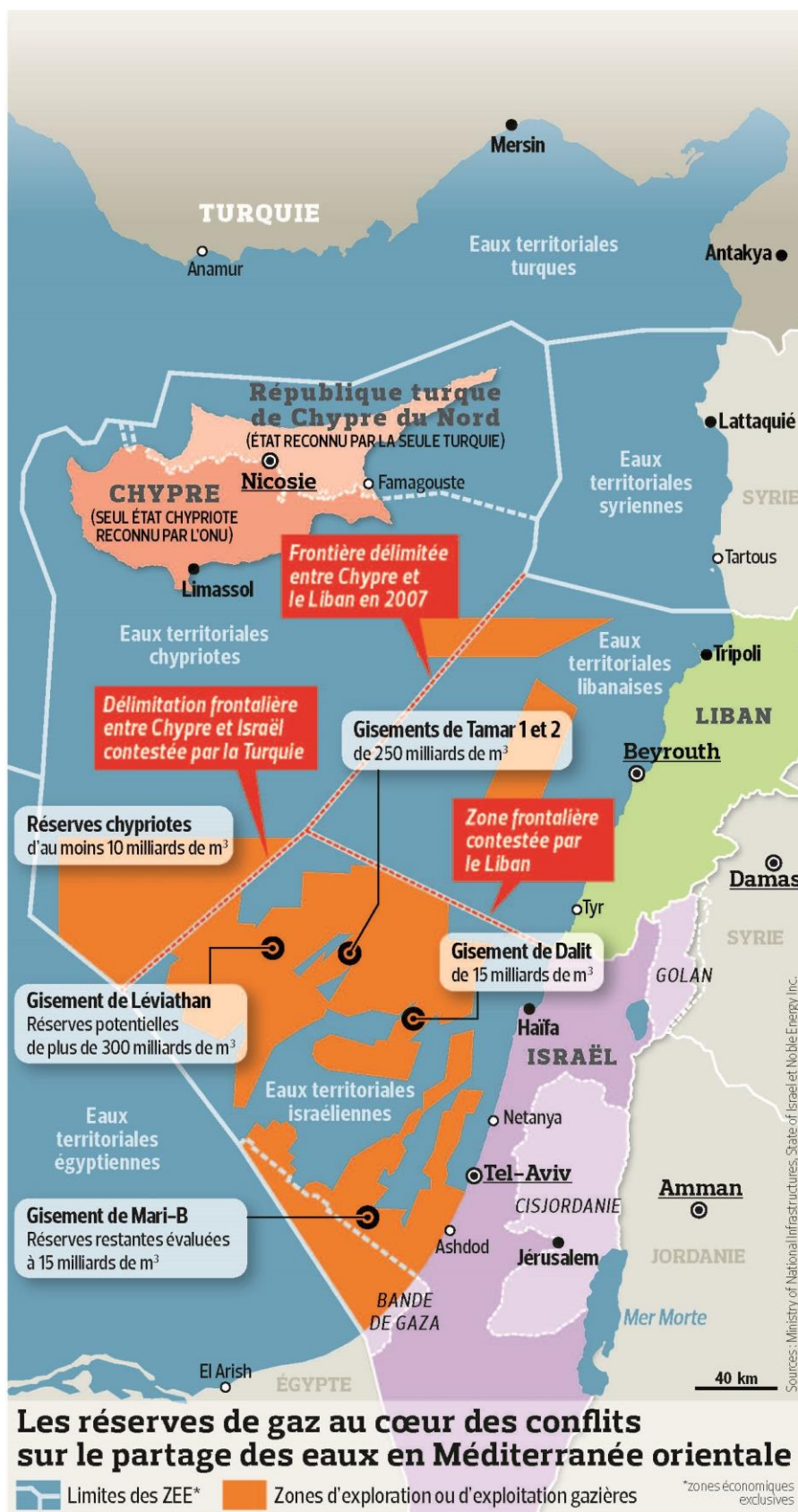


Source : « L'armée française prête à intervenir avec les Américains », *LeMonde.fr*, Nathalie Guibert, 1^{er} septembre 2013.



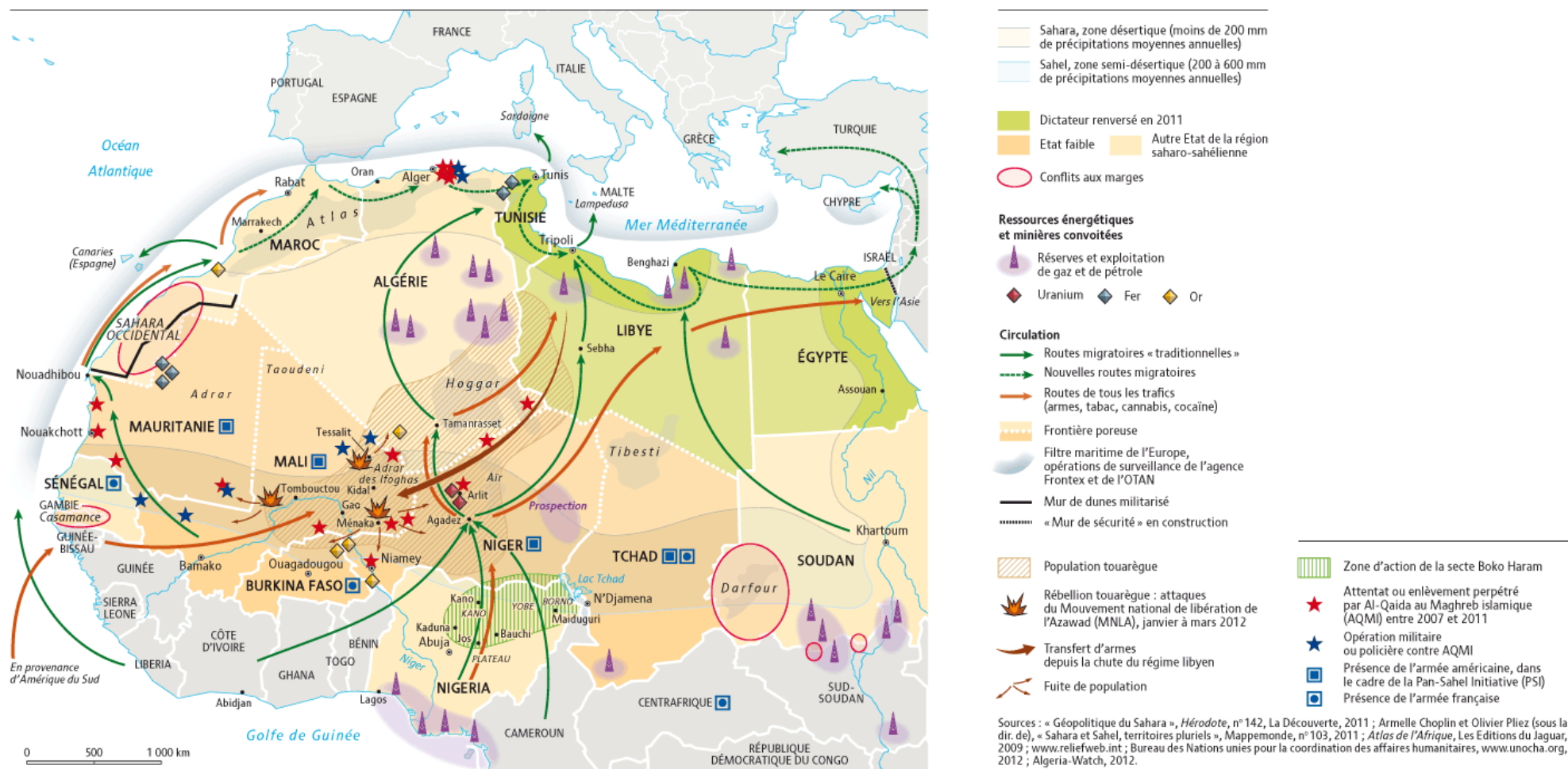
Source : « Syrie: préparatifs sur une base militaire anglaise à Chypre », *LeFigaro.fr*, 27 août 2013.

Annexe 2 – Les tensions liées aux hydrocarbures en Méditerranée orientale



Source : Laure Marchand, « La Méditerranée orientale aiguise les appétits », *LeFigaro.fr*, 13 septembre 2011.

Annexe 3 - Le basculement des tensions nord-africaines et sahéliennes en Méditerranée



Source : Philippe Rekacewicz, *Le Monde diplomatique*, mars 2012.